



HAL
open science

Le rôle du paysagiste dans la réhabilitation des grands ensembles de nos jours : un décalage entre concepts et usages ? Étude de cas aux alentours de la métropole bordelaise : Grand Parc, La Benaugue, Génicart

Malena Houry

► To cite this version:

Malena Houry. Le rôle du paysagiste dans la réhabilitation des grands ensembles de nos jours : un décalage entre concepts et usages ? Étude de cas aux alentours de la métropole bordelaise : Grand Parc, La Benaugue, Génicart. Sciences de l'Homme et Société. 2021. dumas-03225500

HAL Id: dumas-03225500

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03225500>

Submitted on 12 May 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LE RÔLE DU PAYSAGISTE DANS LA RÉHABILITATION DES GRANDS ENSEMBLES DE NOS JOURS : UN DÉCALAGE ENTRE CONCEPTS ET USAGES ?

ÉTUDE DE CAS AUX ALENTOURS DE LA MÉTROPOLE BORDELAISE :
GRAND PARC - LA BENAUGE - GÉNICART

TRAVAIL PERSONNEL D'ÉTUDE ET DE RECHERCHE
(TPER)
DU DIPLÔME D'ÉTAT DE PAYSAGISTE

Année universitaire 2020-2021

École Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Bordeaux



Malena Houry
DEP3

Malena Houry

Soutenance le 08 janvier 2021

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE
DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin à la réalisation de ce travail personnel de recherche (TPER) qui fût un exercice nouveau et enrichissant pour moi.

Le sujet et l'axe choisis nécessitaient la participation de nombreuses personnes : les habitants anonymes que je remercie pour leurs retours précieux mais également les praticiens paysagistes que j'ai eu l'occasion de rencontrer dans le cadre d'interviews. Pour cela, pour leur temps, leur vocation à transmettre et leur pédagogie (malgré une période inédite de pandémie freinant nos rapports sociaux) mais également pour l'apport personnel que cela a signifié pour moi, je tiens à remercier Paul Trouillot, Dany Hermel, Florian Bellocq, David Haudiquet, Marion Vaconsin et Guillaume Lomp. Je remercie particulièrement Annabelle Eyboulet du collectif Bruit du Frigo qui m'a présenté certaines de leurs démarches de concertation. J'ai grâce à elle pu en apprendre plus sur cette question et me projeter dans leurs projets au travers d'un échange passionné, vivant et humain malgré la visio-conférence.

Je tiens également à remercier particulièrement mon professeur référent, Alexandre Moisset, Rémi Bercovitz et Thomas Maillard ainsi que toute l'équipe enseignante responsable de ce module pour m'avoir accompagnée dans la définition du sujet, m'avoir conseillée et guidée dans les moments creux ou lorsque des difficultés se sont immiscées dans le processus d'élaboration du mémoire. Là encore, merci pour votre temps et votre investissement qui m'ont permis d'avancer, de préciser et d'enrichir ma recherche, pour laquelle vous avez montré un intérêt enthousiasmant pour moi.

Enfin, je tiens également à remercier les personnes qui ont pris soin de moi et qui ont rendu la réalisation de ce mémoire possible pendant cette période de travail intense : ma famille, mes amis proches et camarades de classe qui m'ont donné du baume au coeur et avec qui j'ai pu échanger conseils et corrections mais aussi soutien et motivation pour l'achever.

SOMMAIRE

Remerciements
Sommaire

p. 4
p. 5-7

INTRODUCTION GÉNÉRALE

p. 8-9

I. Les Grands Ensembles : Histoire et émergence de pratiques paysagistes.

p.12-31

I. A. Une terminologie complexe à cibler.

p.14

- a. Grand Ensemble, cité, ghetto, quartier.
- b. Nuance entre habitant et usager.

p. 14-17
p. 18-19

I. B.-1. 1945 : Aux origines de la création des Grands Ensembles.

p.19-23

- a. La crise du logement, une cause de la création des Grands Ensembles.
- b. Révolution industrielle : possibilités expérimentales et quête d'utopie.
- c. Théorisations et représentations.
- d. Émergence de critiques.

p. 19-20
p. 20-21
p. 21-23
p. 23

I. B.-2. Les pratiques paysagistes au sein du développement des Grands Ensembles.

p. 24-26

- a. Un travail dans l'ombre.
- b. La projection des acquis dans un nouveau cadre de projet.
- c. L'accès à la commande pour une affirmation des singularités paysagistes.

p. 24
p. 25-26
p. 26

I. C. Précisions contextuelles et historiques des cas d'étude à Bordeaux.

p. 27

- a. Quartier du Grand Parc
- b. Quartier de La Benauge
- c. Quartier Génicart

I. D. Quelles tendances au sein de l'évolution des Grands Ensembles ? (Pose de l'hypothèse 1)

p.28

Synthèse de partie

p.30-31

SOMMAIRE

II. Pratiques paysagistes au sein de la réhabilitation des Grands Ensembles.

p.32-51

II. A. Méthodologie de recherche (1/2) : un entremêlement entre recherche documentaire et entretiens.

p. 34

II. B.-1. Le rôle du paysagiste dans les réhabilitations et la prise en considération des usages et usagers: Entre objectifs et démarches paysagistes. (Vérification de l'hypothèse 3)

p.35-41

- a. Retour aux origines.
- b. Préservation et valorisation du patrimoine existant.
- c. Gestion des espaces extérieurs.
- d. Révélation de l'identité du site.
- e. Association des aspects vivant et fonctionnel.
- f. Liaison au contexte urbain.
- g. Définition d'un public.
- h. Sécurisation de l'espace.

p. 35

p. 36-37

p. 37

p. 37-39

p. 39

p. 40-41

p. 41

p. 41

II. B.-2. Le rôle du paysagiste dans les réhabilitations et la prise en considération des usages et usagers : Les limites et difficultés rencontrées au sein de ces projets. (Vérification de l'hypothèse 4)

p. 42-46

- a. Normes, besoins et accessibilité.
- b. Connaissance, projets, gestion et temporalité.
- c. Budgets et hiérarchisation.
- d. Limites du rôle du paysagiste.

p. 42-43

p. 43-44

p. 45-46

p. 46

II. B.-3. Le rôle du paysagiste dans les réhabilitations et la prise en considération des usages et usagers : La concertation : une démarche controversée. (Vérification de l'hypothèse 5)

p. 47-

- a. Positions paysagistes face à la concertation : ses avantages et inconvénients.
- b. Démarches mises en place dans les cas d'étude : des formes de concertation ?

p. 47-48

p. 48-49

II. C. Synthèse des résultats. (Vérification de l'hypothèse 1)

p. 49-51

Conclusion de partie

p. 51

SOMMAIRE

III. La réalité in-situ perçue par les habitants

p. 52-73

III. A. Méthodologie de recherche (2/2) : une confrontation entre données issues d'entretiens et relevés de terrain.

p. 54

III. B.-1. Usages et problématiques révélés sur les lieux d'enquête : Rencontres avec les habitants.

p. 55-57

III. B.-2. Usages et problématiques révélés sur les lieux d'enquête : Thématiques relevées.

p. 58-65

a. Stationnement et accessibilité, liaisons et connexions

p. 58-59

b. Sécurité

p. 60-61

c. Cheminements et lieux de rencontre

p. 62-64

d. Espaces végétalisés

p. 64-65

III. B.-3. Usages et problématiques révélés sur les lieux d'enquête : Spatialité.

p. 66-71

a. Quartier du Grand Parc

p. 66-67

b. Quartier de La Benauge

p. 68-69

c. Quartier Génicart

p. 70-71

III. C. Interprétation des résultats (vérification des hypothèses 2 et 5).

p. 72-73

CONCLUSION GÉNÉRALE

p. 76-77

Bibliographie

p. 78-80

Annexes

p. 81-95

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE
DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

INTRODUCTION GÉNÉRALE

L'évolution des Grands Ensembles en France depuis leur création dans les années 1950 jusqu'à nos jours traduit une volonté de transformer la ville et la manière de l'habiter, qui ne cesse d'évoluer. Apparus pour répondre à un besoin de loger le plus grand nombre de manière rapide et efficace en période d'après guerre, ces espaces proposaient une forme nouvelle de concevoir la ville et son organisation. Ils offraient une perspective de « ville idéale » en opposition avec le modèle de « ville désorganisée et archaïque issue d'une société industrielle » (I. Auricoste, 2003). Un contexte historique ainsi que plusieurs courants de pensée émergents ont amené à une exaltation et une possibilité d'expérimentation grandeur nature de ce qui aurait pu être un nouveau modèle urbain viable sur le long terme.

Le « Grand Ensemble » est défini par le service de l'Inventaire du ministère de la Culture française comme étant un « aménagement urbain comportant plusieurs bâtiments isolés pouvant être sous la forme de barres et de tours, construit sur un plan-masse constituant une unité de conception. Il peut être à l'usage d'activité et d'habitation et, dans ce cas, comporter plusieurs centaines ou milliers de logements » (B. Gauthiez (dir.), 2003, p. 86).

C'est aussi une « masse de logements organisée en un ensemble. Cette organisation n'est pas seulement la conséquence d'un plan-masse ; elle repose sur la présence d'équipements collectifs (écoles, commerces, centre social, etc.) [...]. Le grand ensemble apparaît donc comme une unité d'habitat relativement autonome formée de bâtiments collectifs, édifiée en un assez bref laps de temps, en fonction d'un plan global qui comprend plus de 1000 logements » (Y. Lacoste, 1963.)

Ce travail personnel de recherche, s'inscrivant dans le cadre du (Master) Diplôme d'État de Paysagiste de l'ENSAP de Bordeaux, vise à comprendre en quelles mesures les paysagistes se saisissent aujourd'hui de ces définitions pour répondre aux besoins présents au sein de ces espaces à intérêt socio-politique. En effet, l'apparition et l'évolution de ces Grands Ensembles, des bâtiments organisés autour d'un schéma global entre pleins et vides, ont permis aux paysagistes de s'impliquer dans les reconfigurations urbaines.

Les paysagistes sont aujourd'hui directement concernés et sollicités pour des projets de réhabilitation de ces lieux, sujet sur lequel portera ce mémoire : en effet, cette étude aura pour but de mettre en lumière diverses pratiques paysagistes ayant été mises en oeuvre dans le cadre de la vague de réhabilitations de Grands Ensembles ayant lieu depuis les années 2000, et de les confronter avec la réalité actuelle des lieux et la pratique habitante.

Dans cette perspective, l'étude présentera le décalage existant entre les objectifs et démarches de projet des paysagistes et les besoins exprimés in-situ de manière localisée au travers de trois cas d'études précis de Grands Ensembles autour de Bordeaux : Le Grand Parc, La Benauges et Génicart à Lormont.

Ce mémoire a pour objectif de formaliser cet écart entre démarches paysagères et prise en considération des usages et usagers au sein des Grands Ensembles, d'en identifier les paramètres, incohérences et réussites. Cela afin de permettre aux concepteurs de retrouver une synthèse utile et actuelle regroupant et entrecroisant données théoriques tant générales que spécifiques, impressions des praticiens, parole habitante et étude de terrain. Ces informations recueillies permettront d'apporter un matériel supplémentaire aux futurs concepteurs qui devront contribuer à l'amélioration du cadre de vie au sein des Grands Ensembles et qui auraient besoin de compléments concernant les positions paysagistes mises en regard avec la réalité habitante au sein des quartiers.

Afin d'organiser le discours, l'argumentaire tentera d'amener les réponses à plusieurs hypothèses, formant ainsi les étapes de la recherche.

Nous tenterons tout d'abord de démontrer que de manière générale, les pratiques paysagistes ont évolué au fil du développement et de la transformation des Grands Ensembles (1).

Ensuite, nous essayerons de prouver qu'un décalage s'est creusé entre ces dites pratiques paysagistes et les besoins locaux des habitants (2).

Nous identifierons et expliquerons de ce fait les contraintes qui régissent et influent sur les projets de réhabilitation des Grands Ensembles (3)

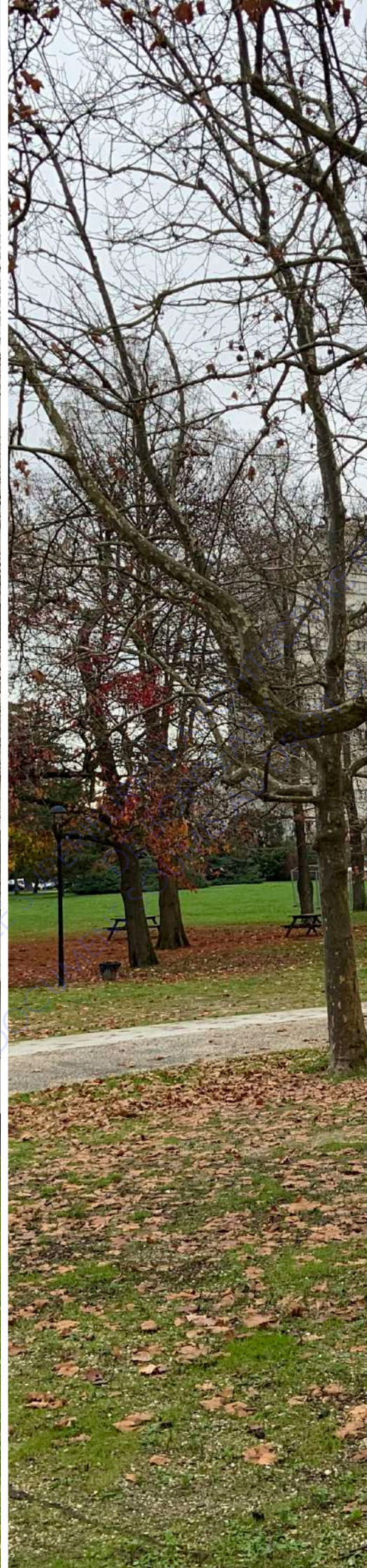
et en quoi ces projets suffisent ou restent insuffisants (4).

Enfin, nous essayerons de montrer que des démarches de concertation comme il s'en développe pourraient favoriser une meilleure adéquation des réponses aux besoins des habitants (5).

Afin d'explorer ces hypothèses de recherche, ce travail se déclinera en trois parties : La première partie proposera une mise en contexte et tentera d'expliquer les raisons historiques, économiques, politiques et sociales ayant fait émerger les Grands Ensembles comme nouvelle forme urbaine. Pour cela, nous identifierons un vocabulaire spécifique.

Nous confronterons ensuite dans une seconde partie les démarches projectuelles passées avec le contexte plus actuel des réhabilitations de Grands Ensembles, de manière générale et ciblée sur trois cas d'études, La Benauges, le Grand Parc à Bordeaux et Génicart à Lormont. Grâce aux témoignages de praticiens paysagistes nous essayerons d'identifier quels sont les objectifs de ces réhabilitations et quelles démarches ont été mises en oeuvre.

Enfin, nous comparerons ces objectifs avec les relevés de terrain dans une troisième partie qui tentera par ce biais de présenter l'écart entre pratiques paysagistes actuelles et réalité des sites d'étude, sur la base d'une identification des différents usages et problématiques révélées in-situ par l'observation et le témoignage habitant.



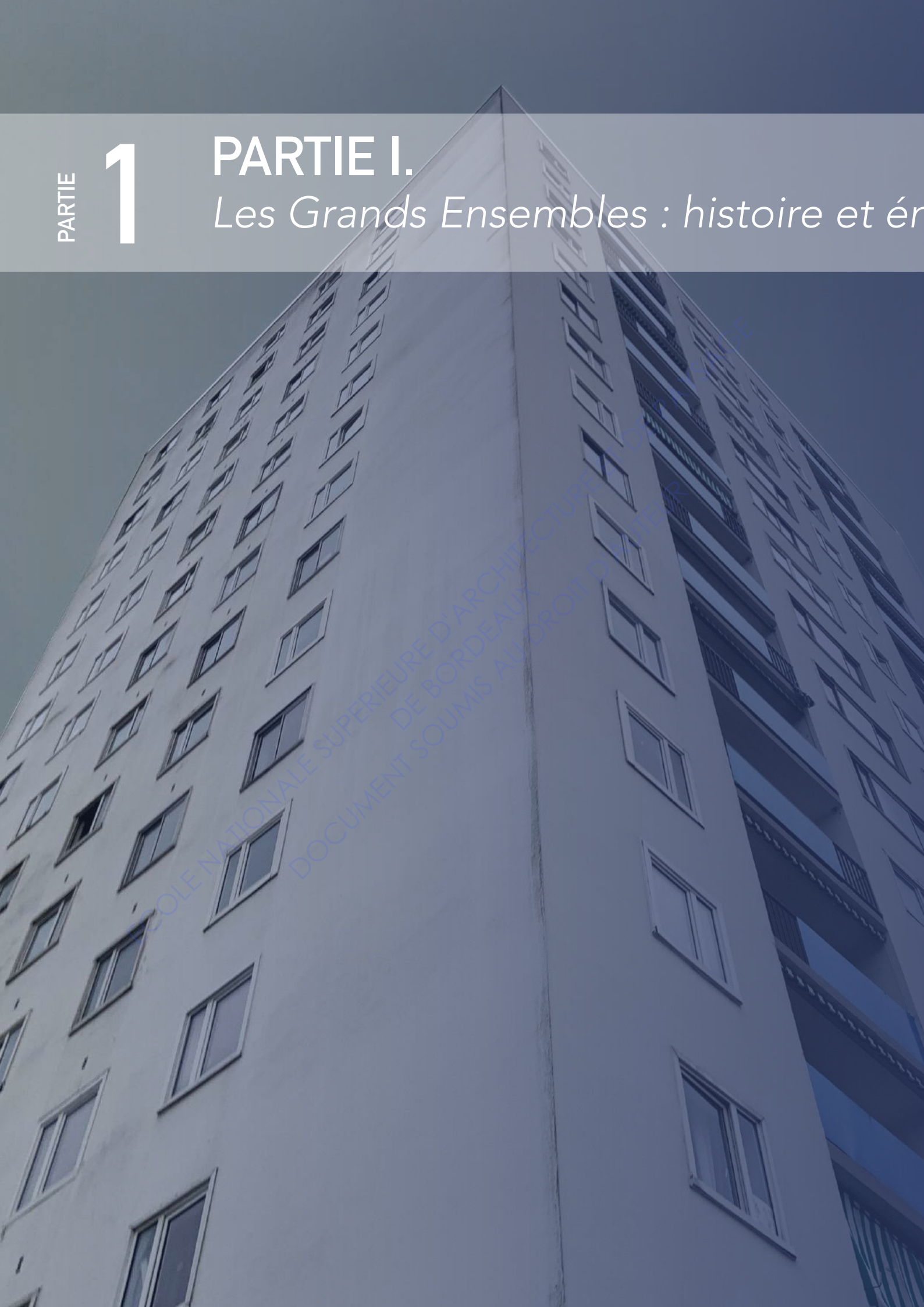


PARTIE

1

PARTIE I.

Les Grands Ensembles : histoire et é



Émergence de pratiques paysagistes

Cette première partie vise à poser un cadre à cette étude. Pour parler de la réhabilitation des Grands Ensembles (et plus particulièrement de trois cas d'étude autour de Bordeaux), il est nécessaire de remettre en contexte les origines des Grands Ensembles ainsi que les facteurs, le contexte politique et social qui ont engendré leur création. Grâce à l'état de l'art et de la littérature, cette partie tentera de positionner l'apparition de ces Grands Ensembles, de manière générale mais également de manière ciblée sur les trois cas d'étude. Ainsi, il sera possible de mettre en évidence les courants de pensée de l'époque concernant les questions de développement urbain comme la nécessité de bâtir de nombreux logements rapidement dans un contexte d'après guerre, l'élaboration des pensées hygiéniste et organiciste ainsi que l'urbanisme moderne qui ont rythmé et conditionné la construction des Grands Ensembles. Nous étudierons également des figures emblématiques témoignant des besoins et des pratiques paysagistes aux origines des Grands Ensembles. De cette manière, en étudiant plans, maquettes, photographies, publicité et documentaires et en les entrecroisant avec une bibliographie ciblant les pratiques et apports paysagistes (notamment grâce aux articles de Bernadette Blanchon, Annie Fourcaut et Isabelle Auricoste), il sera possible d'identifier la prise en considération des usages et usagers dans la conception de ces Grands Ensembles. Il sera notamment possible de définir un cadre terminologique autour du terme de « l'usager » en opposition avec « l'habitant » mais aussi du vocabulaire parfois vague associé aux Grands Ensembles, faisant tout deux apparition dans un contexte particulier.

I. A. Une terminologie complexe à cibler.

a. Grand Ensemble, cité, ghetto, quartier.

« La ville occupe une place contradictoire dans l'imaginaire contemporain. Foyer de la modernité, territoire d'appartenance, espace par excellence des interactions, elle se présente aussi comme le lieu majeur de l'anonymat et de la perte des identités. » (H. Vieillard Baron, 2011)

« On confond souvent « banlieue » et « quartier ». Ces deux derniers mots évoquent non pas une entité spatiale précise, mais une zone vaguement urbaine susceptible de qualifier tout secteur enclavé et tout groupement de population qui s'écarterait de la norme et se replierait sur lui-même. Leur usage met en exergue le soupçon qu'inspire toute marginalité spatiale alors même que le périphérisme en question est plus social que géographique. » (H. Vieillard Baron, 2011).

Ces deux citations évoquent la complexité qui entoure la terminologie permettant de qualifier la ville. Cette première sous-partie vise à caractériser les termes de cette étude afin de mieux les appréhender. Le flou terminologique entre « banlieue », « quartier » ou encore « ghetto » rend difficile l'identification d'un même lieu, qui, dans un langage professionnel, est évoqué sous l'appellation « grand ensemble ».

Banlieue : n. f. Ensemble des agglomérations qui entourent la ville. (Définition du Robert, 2011)

Ghetto : n. m. Quartier ou une communauté qui vit à l'écart. (Définition du Robert, 2011)

Quartier : n.m. Partie d'une ville. (Définition du Robert, 2011)

« la fraction du territoire d'une ville, dotée d'une physionomie propre et caractérisée par des traits distinctifs lui conférant une certaine unité et une individualité » (Choay et Merlin, 2000, cité par H. Vieillard Baron, 2011).

Au delà des définitions du dictionnaire, nous pensons qu'une grande charge idéologique accompagne chacun de ces termes, et qu'entre leur appropriation populaire, politique et médiatique et leur définition purement scientifique et géographique, il est difficile de les replacer dans un contexte approprié.

Une connotation négative est attachée aux termes banlieue et ghetto, qualifiant de « bien » ou de « mal » les quartiers dont il est question. Cela renvoie à un contexte idéologique particulier à la France qu'il est important de relever.

En effet, le terme banlieue renvoie à une ambiguïté terminologique, entre la définition géographique d'un espace ceinturant le centre ville, opposé par définition mais dépendant néanmoins de lui et la stigmatisation symbolique qui pèse sur les « exclus » ou « la marge ». À l'aire industrielle, la banlieue est l'espace d'entre deux, victime du trop plein de la ville et de la fuite des campagnes.

« Les grandes villes commencent à déverser sur la périphérie les populations qu'elles ne peuvent plus loger, et la campagne y envoie les hommes qu'elle ne peut plus nourrir. » (H. Vieillard Baron, 2011).

Un amalgame se crée également à plusieurs niveaux, notamment par association entre « *banlieue* » et zone à problèmes, alors qu'en réalité, on recense de nombreuses banlieues (donc rayonnement et périphérie du centre-ville) qui ne connaissent pas de difficultés spécifiques, et au contraire certains centre-villes qui sont foyers de problèmes. Une autre stigmatisation vise les populations concernées, réduisant les problématiques rencontrées à des caractéristiques ethniques. Une confusion existe également au sujet de la différenciation entre lieu de travail et lieu de domicile des populations.

Dans une définition plus pragmatique, l'INSEE définit la « *banlieue* » comme étant la globalité d'une agglomération en y soustrayant le centre ville. Les nouvelles constructions périphériques s'ajoutent progressivement à cette banlieue, l'étalant de plus en plus.

C'est en effet pointer du doigt le fait que la « *banlieue* », souvent rattachée à une forme urbaine précise, peut en réalité prendre des formes variées. Cette sous-partie vise à clarifier cette stigmatisation qui associe les « *banlieues* » directement aux Grands Ensembles, alors qu'en réalité, la banlieue peut être considérée comme telle sous d'autres critères. Elle n'est pas exclusivement composée de logements sociaux, de grands ensembles et de quartiers difficiles, elle peut être de nature différente : zone industrielle, lotissements pavillonnaires, quartiers de villes nouvelles. En plus des types d'aménagements variés dont elle dispose, la banlieue n'est pas réduite à une seule et même structure politique et juridique. Les banlieues prennent différentes formes, mais également différentes tailles, sont gérées par des collectivités indépendantes et compte des situations économiques et démographiques différentes. Leur lien au centre-ville peut également être varié, ainsi que les populations qui les habitent. C'est pourquoi il est possible de différencier les banlieues populaires des banlieues bourgeoises.

Contrairement aux opinions populaires, les Grands Ensembles ont souvent une densité inférieure aux autres organisations du bâti plus ancien. Cela révèle le parti-pris de ces nouvelles structures urbaines, à savoir la libération des pieds de bâti.

Toutes ces clés d'identification et de différenciation de ce que l'on englobe comme étant des « *banlieues* », auxquelles on rattache les grands ensembles en les identifiant comme des synonymes, montre bien l'impossibilité de définir ce type d'espace de manière exhaustive et homogène.

Le terme « *ghetto* » est lui aussi rattaché aux Grands Ensembles, associant dans l'image populaire ces structures urbaines avec les quartiers dits « sensibles ». Certains Grands Ensembles présentent des difficultés d'origines variées, quand d'autres ne sont pas tant impactées par les problématiques sociales auxquelles on les rattache systématiquement. Les grands ensembles sont craints, mais pas tant que les « *ghettos* ». Lorsqu'on qualifie le grand ensemble du terme « *ghetto* », une connotation extrêmement négative est convoquée, brouillant les indices des subtilités et de l'histoire de ces termes.

Le terme ghetto est également très attaché à la thématique raciale et ethnique, et convoque une nouvelle fois la dimension de la marge, de l'étranger, de la différence et de l'exclusion. Ce terme était à l'origine destiné à qualifier « *les enclaves destinées à l'accueil des migrants, les quartiers noirs américains et les secteurs de relégation des juifs instaurés par les nazis* » (H. Vieillard Baron, 2011).

Ce mot fût réemployé dans les années 1970 et la connotation violente et dangereuse, résultant en partie du souvenir ancré de l'apartheid, des soulèvements des Noirs américains, des

marches des protestants en Irlande, y reste toujours associée. Hors, le communautarisme n'est pas systématique dans les cités, et celle ci dépend d'autres facteurs :

« Le regroupement des étrangers et l'accumulation de la pauvreté sur un espace donné, si marginal soit-il, ne suffisent pas à produire un ghetto. C'est l'addition de la contrainte résidentielle imposée d'en haut, de l'enclavement géographique, de la stigmatisation et du sentiment d'appartenance communautaire sur un fondement ethnico-religieux qui constitue le ghetto. » (H. Vieillard Baron, 2011).

Au contraire, les quartiers en difficulté ne sont pas caractérisés par des mouvements communautaires et solidaires : les grands fracas et les incidents causés par « les jeunes » sont minoritaires et ne représentent pas la réalité de ces quartiers. Les médias reprennent ces faits dans une approche dénonciatrice et stigmatisante. Paradoxalement, un double discours, qui ne rend pas service à ces quartiers, est énoncé : certains médias tentent en effet une approche pleine de compassion pour ces quartiers, mais, en montrant les cas isolés et les explosions de violence anecdotiques, ils visent des problématiques qui ne sont pas fondamentales et qui accroissent justement ces stigmatisations.

Les quartiers qui souffrent réellement traduisent d'autres symptômes plus profonds comme le chacun pour soi, l'isolement, le manque de rapport communautaire qui, justement, caractérise une vie en société. En outre, le manque d'investissement associatif et politique est un symptôme plus grave que les graffitis ou les jeunes en scooter.

« Pourquoi les ménages chercheraient-ils à se connaître et à se solidariser quand ils partagent une quotidienneté transparente, quand ils sont envahis par les problèmes financiers, quand ils sont débordés par les enfants et quand les déménagements répétés des voisins leur donnent le sentiment de l'érosion lente ? » (H. Vieillard Baron, 2011).

C'est en cela qu'il est possible de parler de quartier en difficulté. D'ailleurs, l'enclavement géographique n'est pas non plus un critère déterminant du ghetto. Comme cité précédemment, les quartiers « à problèmes » peuvent être implantés au coeur de la ville.

En revanche, il est possible de dire que les quartiers à problèmes, peu importe leur localisation, peuvent « connaître « une « tension » certaine vers le ghetto. » (H. Vieillard Baron, 2011). C'est à dire qu'une telle situation qui ne se résout pas peut mener à l'enfermement, l'isolement et finalement l'implosion, créant et témoignant à la fois de problématiques restées trop longtemps irrésolues.

« Il n'y a pas de regroupement volontaire de la part des plus pauvres, mais simplement des situations subies résultant mécaniquement des décisions de ceux qui ont la possibilité de choisir. Ainsi, le rejet qui conduit à la ghettoïsation ne s'effectue ni à la marge, ni par le bas: il mobilise d'abord les couches moyennes dont les objectifs principaux sont de maintenir leur position sociale » (Maurin, 2004 cité par H. Vieillard Baron, 2011).

« Tout se passe comme si les décideurs politiques ne parvenaient pas à identifier clairement les ressorts cachés de l'exclusion, c'est-à-dire ceux qui sont les plus déterminants, obnubilés qu'ils sont par le souci du rattrapage par l'addition de subventions au bénéfice des quartiers. » (H. Vieillard Baron, 2011).

Cette citation de H. Vieillard Baron est particulièrement importante et fera écho à la Partie II de ce mémoire. Elle interroge la capacité (ou l'incapacité) de la sphère politique à viser les problématiques sociales de fond de ces quartiers. Peut être que les subventions et le « rattrapage par l'addition » ne sont que des « jokers » temporaires qui ne permettent pas d'enrayer les difficultés, et qu'un véritable travail en amont est nécessaire dans ces quartiers. Nous verrons cela en Partie II.

« (Le terme ghetto) s'inscrit dans un système de représentations qui amalgame misère sociale, terreur et communautarisme. En somme, il ne fait que renforcer une situation qu'il convient de dénoncer. » (H. Vieillard Baron, 2011).

Nous finirons cette sous-partie en parlant du terme « quartier » : Bien qu'ils possèdent des noms significatifs, rappelant souvent l'Histoire des lieux et les rendant identifiables, les limites des quartiers sont floues, et il ne contiennent pas tout. Il est sujet à une relation interdépendante avec le reste de la ville et ses centralités. C'est un terme de classification d'apparence générique et globalisant, mais il n'est pas anodin. Il a une vocation d'appropriation et personnelle : *« C'est un espace à la fois vaste et intime où chacun doit pouvoir se sentir chez lui. Il offre les services les plus courants et il devrait inspirer la sécurité. »* (H. Vieillard Baron, 2011).

On a reconstruit en quelque sorte l'objet « quartier » autour des cités en difficulté (Tissot, 2002, cité par H. Vieillard Baron, 2011).

Le « quartier » ne semble pas sujet à une connotation négative, pourtant, comme l'évoque cette citation, le mot « quartier » se teinte d'une connotation négative lorsqu'il est associé à un « quartier » de Grand Ensemble, ou à un « quartier sensible ». L'explication à cela peut être trouvée en la désacralisation des quartiers anciens des centres-villes, qui perdent peu à peu leur essence en tant que « quartier ». Les transformations progressives de la ville rendent floues les limites et la définition des espaces et des quartiers. Cela amène une idée de désorganisation qui peut être transposée maladroitement aux quartiers dits « sensibles » et aux grands ensembles, puisque ils sont également victimes d'amalgames.

b. Nuance entre habitant et usager.

En introduction de cette sous-partie, nous nous pencherons sur la question terminologique, cette fois centrée sur la subtilité des appellations de ce que sont les « gens ordinaires de la ville » (D. Pinson, 2000). En effet, « *Comment définir et nommer les « gens ordinaires des sociétés urbaines d'aujourd'hui ? Comment les penser parmi les acteurs de la ville ?* » (D. Pinson, 2000).

Dans le cadre de cette étude, en partie concentrée sur les démarches de concertation « habitante » et la prise en compte des « usagers », il semble important de comprendre les différences entre ces dénominations, qui n'appellent pas à la même prise en considération ni aux mêmes effets dans la réponse urbaine. Nous commencerons donc par rappeler divers termes, bien que nous ne les utiliserons pas tous dans le cadre de cette étude. En effet, ils permettent de témoigner de la diversité et de la complexité du rôle qui est octroyé aux les « gens » de la ville.

Ces termes ont chacun une visée spécifique axée sur un penchant de société : par exemple, le terme « *citadin* » porte sur un rapport global à la société urbaine, à l'appréciation de celle-ci et de la culture, quand le terme « *citoyen* » se rattache à une valeur et une implication politique, un rapport aux droits et aux devoirs. Ce terme fait en l'occurrence plus référence à la « *nation* » qu'à la « *cité* ». Par ailleurs, le terme « *consommateur* » ou « *client* » relève d'un rapport à la société capitaliste. Bien que cette dimension de consommation soit une grande part de nos sociétés modernes, cette appellation des « gens ordinaires » les lie exclusivement à cette notion, ce qui ne représente pas exhaustivement la diversité des pratiques existant au sein de la ville.

Nous centrerons les lignes suivantes sur deux termes précis qui ont fait émerger certains questionnements au fil de la recherche. En effet, dans le cadre des interviews mais également la formulation et l'écriture des parties de ce mémoire, il a fallu s'attacher à une terminologie spécifique associée à la création et la transformation des espaces de Grands Ensembles et aux pratiques paysagistes (et des autres aménageurs) qui s'y déroulent. Cette terminologie s'avère complexe, on évoque l'habitant et l'usager dans des contextes différents.

Le terme « *l'habitant* » est plus palpable, plus humain, plus abordable et nuancé, il est marqué par le lieu qu'il habite. C'est un terme qui sous entend le double rapport à la maison et à la ville. (D. Pinson, 2000)

Habitant-ante : n. 1. Être vivant qui peuple un lieu.

2. Personne qui réside habituellement dans un lieu. (Définition du Robert, 2011).

« *On peut lui reprocher d'être trop vague et de limiter la pratique de la ville à un aspect sans doute essentiel, celui de résidence, mais trop restreint en regard de l'étendue des fonctions urbaines dans lesquelles l'habitant est désormais impliqué.* »

(Bassand, 1997, cité par D. Pinson, 2000).

Par ailleurs, l'usager est un terme généraliste et englobant qui identifie un profil type et non une individualité.

Usager : n. m. 1. Personne qui possède un droit réel d'usage.

2. Personne qui utilise qqch., un service...) (Définition du Robert, 2011).

« L'usager, celle ou celui qui a l'habitude de se servir d'un outil, d'utiliser une bicyclette, d'user d'une langue, n'en est pas moins pour autant un (ou une) habitant (e) d'un lieu et un (ou une) citoyen (ne) d'une société. Il (ou elle) est aussi un client ou un consommateur potentiel, puisqu'il (ou elle) est avant tout un être humain, un mortel qui existe, là, et tente de laisser s'exprimer la pluralité de son « moi » sans accepter le morcellement, l'émiettement de sa personnalité. L'usager reste entier et refuse de se diviser et de jouer une infinité de rôles. Cette unité lui confère son identité et lui permet, à tout instant et en tout lieu, d'être un usager du monde » (T. Paquot, 1999 cité par D. Pinson, 2000).

D'après cette citation, nous pouvons émettre l'idée que l'usager englobe l'habitant, mais que l'habitant n'est pas nécessairement un usager. Les deux appellations sont donc utiles dans le cadre de ce mémoire, notamment pour comprendre les approches paysagistes au sein du développement des Grands Ensembles. Choisir une terminologie adaptée pour nommer les « gens » de la ville passe par une connaissance de ses activités, de son rapport à la ville, de ses déplacements... Il faut définir le contexte qui le place dans la société pour choisir le terme approprié.

Après avoir nuancé la définition de ces termes et soulevé la complexité de leur application, nous réalisons que les deux peuvent être employés pour servir notre étude. Nous étudierons ensuite les pratiques paysagistes dans le cadre du développement des Grands Ensembles.

I. B.-1. 1945 : Origines et contexte de création des Grands Ensembles.

a. La crise du logement, une cause de la création des Grands Ensembles.

Il est bon de rappeler que les Grands Ensembles ne sont pas sortis de terre instantanément. Avant 1944, aux débuts des années 1930, le logement social est déjà développé, notamment au travers des Cités Jardins qui ont pris essor en Angleterre. Les prémices des Grands Ensembles voient le jour sans même être considérées comme telles : la Cité de la Muette à Drancy, construite en 1932 par des architectes modernes, Eugène Baudouin et Marcel Lods, fût le premier édifice à loyer modéré en Île-de-France. Il sera le précurseur du modèle de Grands Ensembles qui se développera dix ans plus tard. Il est également possible d'évoquer les grattes-ciels de Villeurbanne, construits également dans les années 1930. L'objectif de construire de nouveaux logements en un temps court est déjà d'actualité.

Les années 1930 sont marquées par une puissante dépression économique, la Grande Dépression, qui s'accompagna d'une grande pauvreté et d'un accroissement du taux de chômage. La France est fragilisée et les fonds publics sont maigres.

Mais entre les années 1944 et 1945, à l'heure où la France a subi d'importantes destructions pendant la seconde guerre mondiale, cet objectif de création de logements devient une nécessité : le pays doit répondre à un manque drastique et brutal de logements pour le plus grand nombre. Elle compte en effet des millions de sinistrés causés par les bombardements qu'il faut reloger au plus vite. Les logements sociaux existants ne sont pas entièrement détruits mais sont insalubres et vétustes, on parle de « taudis ».

D'autres facteurs rentrent en jeu dans la création de ce modèle urbain : le pays fait face à une démographie croissante provoqué par la fin de la guerre : le cadre de vie s'améliore, de même que les salaires et donc le pouvoir économique.

La natalité s'accroît, donnant lieu au Baby-boom. Se développe en un même temps un mouvement de populations en recherche de travail dans les usines qui se développent dans le cadre urbain: c'est l'exode rural. S'ajoute à cet accroissement démographique conséquent la venue de travailleurs étrangers ainsi que de réfugiés politiques. L'écart se creuse entre les classes moyennes et bourgeoises et les plus précaires.

b. Révolution industrielle : possibilités expérimentales et quête d'utopie.

À l'aube de la seconde guerre mondiale, un facteur freine le développement de l'industrie du bâtiment : Les entreprises sont alors essentiellement artisanales, ne disposent pas de matériel spécifique ni de grandes équipes, et celles-ci sont également peu formées. L'industrie du bâtiment n'était donc pas préparée à mener de grandes opérations.

Malgré ces faits, les chefs d'entreprise commençaient à s'intéresser à une organisation rationnelle du travail, un développement d'une industrialisation et une fabrication qui serait plus rentable en termes économiques et de gain de temps. Ces démarches sont encouragées par les pouvoirs publics, et notamment le régime de Vichy qui, tout en vantant la valeur du retour au rural, s'est occupé d'orchestrer une modernisation et une industrialisation progressive du pays. C'est d'ailleurs le régime de Vichy qui créa des instances encourageant et menant lui même des chantiers d'expériences, qui se trouvent être similaires à ceux opérés à partir des années 1945.

Dès 1944, un nouveau ministère fut créé : le MRU, ou Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme, dont les attributions étaient assez diverses et ne concernaient pas exclusivement les questions de logement. En effet, le MRU avait pour mission de gérer les thématiques de la construction, de la reconstruction et de l'aménagement du territoire. Bien qu'il occupa une place prépondérante dans la gestion de ces thématiques, le MRU n'est pas le seul acteur dans le domaine de l'aménagement.

En 1945, après la seconde guerre mondiale, le pays doit se reconstruire. Malgré le changement de régime, une continuité est restée au sein du MRU, et le développement de l'industrialisation prend son essor. L'idée de pré-fabrication et de chantier d'expériences est réemployée. Un bureau des chantiers expérimentaux est créé pour développer l'industrialisation du secteur du bâtiment. Les chantiers sont modestes au départ car peu de budget sont alloués à la construction de logements, mais le MRU s'efforce d'accompagner cette volonté d'industrialisation. Les aménageurs de l'époque ne manquent ni de savoirs-faire, ni de compétences. En revanche, la dimension économique est fragile, d'autant plus que la mission est conséquente : Transformer un secteur artisanal comme celui du bâtiment en un système industriel exige des fonds conséquents. L'état tente de s'engager auprès des entrepreneurs qui parient sur cette intention novatrice.

Le MRU lance ainsi des études pour connaître les techniques du domaine de la construction qui permettraient de faire gagner du temps et baisser les couts de constructions. La standardisation des méthodes de fabrication et des matériaux utilisés, tels que le ciment et le béton par exemple, n'impliquent pas une uniformité dans la réalisation. En effet, il ne s'agit pas de construire un seul type de logement, mais de systématiser les méthodes de production. Il est possible de décliner cet outil de pré-fabrication, sans freiner la créativité et les perspectives d'innovation des concepteurs, qui sont à l'époque essentiellement des architectes.

Le ministère porte également d'autres recherches permettant de cibler les besoins et les souhaits des français en termes de logement. (N'était-ce pas une timide démarche de concertation avant l'heure ?)

C'est dans le cadre de ces expérimentations que va s'élaborer ce qui deviendra la politique des Grands Ensembles. En 1945, la France se trouvait face à deux problèmes corrélés. Il fallait d'une part reconstruire ce qui avait été détruit, mais également construire de nouveaux logements pour les raisons démographiques et contextuelles citées précédemment.

Ces deux objectifs, reconstruire et construire, furent combinés afin de faciliter le travail et ainsi rendre possible la création de nombreux logements dans de brefs délais. Hors, les enjeux n'étaient pas foncièrement les mêmes : Construire du neuf impliquait des ressources différentes à celles nécessaires pour réhabiliter et rénover des bâtiments détruits.

C'est en ces termes qu'il faut replacer ces opérations dans leur contexte : En effet, les années 1950, et particulièrement l'an 1947 et le Plan Marshall (ou le « Programme de rétablissement européen » consistant en un prêt de la part des États-Unis), permettent la mise en oeuvre de la volonté d'industrialisation déjà sous entendue. C'est donc la mise en place d'une production standardisée à grande échelle, et qui, dans le cadre de l'industrie du bâtiment notamment, s'est traduite par une rationalisation des chantiers et une répartition des tâches. En France, cette dynamique industrielle gagne lentement le milieu du bâtiment. Le secteur automobile est également inclus dans cette dynamique, se développe également petit à petit sous l'influence américaine et allemande et impacte la composition de ces quartiers en développement, qui se construisent autour d'un maillage routier important.

c. Théorisations et représentations.

Au delà de son apparition progressive dans le cadre urbain, et des modifications drastiques qu'il implique en termes de paysages et d'organisation spatiale de la ville, le développement du nouveau modèle que sont les Grands Ensembles s'ancre dans la réalité grâce aux diverses formes de théorisations qui s'y réfèrent. Celles-ci reflètent les courants de pensées de l'époque et traduisent un enthousiasme et une volonté de se détacher du modèle désordonné de la ville d'avant guerre, rendue possible par les avancées techniques et les progrès industriels. Ce progrès permet en effet à l'urbanisme d'être un terrain expérimental grandeur nature, en des termes spatiaux comme sociaux. (I. Auricoste, 2003).

Cette théorisation moderne prend essence avant la création des Grands Ensembles, tant dans la période de l'entre-deux guerres avec les principes énoncés par Le Corbusier (1926) ou la Charte d'Athènes (1933) qu'au siècle précédent (mouvement hygiéniste haussmannien de 1850 ou écrits de l'urbaniste Ebenezer Howard, en 1898, qui faisait déjà transparaître les théories de cité-jardin dans *Tomorrow. A peaceful Path to Real Reform*, qui devient *Garden-Cities of Tomorrow*, et qui préfigure l'urbanisme du Mouvement Moderne).

Elle est réactualisée lors de la création des Grands Ensembles, et est incarnée par l'Urbanisme Moderne qui traite d'une part la pensée fonctionnaliste qui « *assimile forme, structure et fonction en les subordonnant à une recherche de l'efficience.* » (I. Auricoste, 2003.)

C'est donc l'association entre la création formelle et l'action sociale. L'architecte est alors vu comme « *maître d'oeuvre de l'utopie.* » (I. Auricoste, 2003). Grâce aux avancées techniques, il est possible de mettre en pratique cette nouvelle organisation urbaine, qui se présente comme un « *antidote au chaos social et urbain* » (I. Auricoste, 2003). On associe le renouveau social avec le renouveau des villes.

La pensée hygiéniste initiée par Haussmann au XIX^{ème} siècle est également prise à parti, une approche scientifique permet de considérer « la nature » comme un antidote pour la paix sociale et la santé. En 1943, Le Corbusier écrit dans *Manière de penser l'urbanisme* :

« La nature intervient de façon essentielle dans la fonction d'habiter (soleil, espace, verdure et ciel). Elle joue un rôle éminent dans la fonction de cultiver le corps et l'esprit (sites et paysages). Elle accompagne la circulation (sites et paysages). Par l'urbanisme et par l'architecture, les sites et les paysages peuvent entrer dans la ville. (...) La présence de la nature sera toujours ressentie autant dans ce qui entoure le volume bâti que dans les raisons qui pour une part importante ont déterminé la forme du volume bâti lui-même. Encore et toujours le soleil commande et l'unité régnera entre les lois naturelles et l'esprit des entreprises humaines. »

Au XVIII^{ème} siècle, l'art des jardins et le concept de *Wild Gardens* initiés par William Kent amènent un affranchissement des limites et des barrières séparant la ville (le parc ou jardin) de la campagne. En découle une représentation à symbolique très forte de l'harmonie douce entre l'activité humaine et la nature illustrée par le pastoralisme, les grandes étendues enherbées et le travail du bétail. Le Mouvement Moderne, sans doute influencé par cette image tenace, s'en saisit au XX^{ème} siècle. Grâce aux progrès scientifiques, et notamment ceux en botanique initiés à Chicago, la pensée organiciste prend son essor. Des correspondances sont établies entre sociétés humaines et sociétés végétales (« biologisme social »), avec la notion de symbiose et d'équilibre harmonieux, de nature bienfaisante et équilibrée qui influencerait sur le bien-être et la paix sociale.

La pensée organiciste « *établit une correspondance entre l'organisation d'un individu comme être dont les parties forment une unité distincte et celle d'une multiplicité dont les éléments forment un tout.* » (I. Auricoste, 2003).

Ce schéma, inspiré également des sciences médicales, établit un lien « *de cause à effet entre les conditions de vie déplorables et les violences sociales* », et de fait entre « *un habitat salubre et une harmonie sociale* ». (I. Auricoste, 2003).

« Notre propre idéal de l'état social, la démocratie, fut originellement conçu comme la libre croissance de nombreux individus en tant qu'individus. » (F. L Wright, 1932, *The Disappearing City*, cité par I. Auricoste, 2003). Ce courant de pensée organiciste sera également qualifié de « naturaliste » par Françoise Choay.

Dans cette quête de nature, d'apport lumineux, de soleil, d'espace et de verdure (Le Corbusier, 1946), une transcription technique concernant la maîtrise des réseaux hydrauliques, des égouts, de la distribution d'énergie et de la maîtrise du sol demande et permet une approche globale de l'organisation de l'habitat. Cette approche est teintée d'enthousiasme.

« Il est certain que des avantages immenses, grâce aux nouvelles techniques de construction, s'offrent à l'architecte et à l'urbaniste. (...) La conquête de la hauteur porte en soi la solution de problèmes essentiels posés par l'urbanisation des villes modernes, à savoir : le rétablissement possible des « conditions de nature » (soleil, espace, verdure) ». (Le Corbusier, 1946, dans *Manière de penser l'urbanisme*)

C'est alors l'inspiration pour une utopie concrète, un terme assez subversif qu'il est possible de questionner. Celle-ci se traduit néanmoins par la création d'une trame d'espaces collectifs et le classement des fonctions indispensables : habiter, circuler, travailler, se récréer. (Le Corbusier et les Congrès Internationaux d'Architecture Moderne (CIAM)). Un enchevêtrement d'usages sont projetés, et l'assemblage des fonctions se fait au travers du plan de la cité.

d. Émergence de critiques.

Bien que pendant l'émergence de ces Grands Ensembles, ce modèle était vu et vanté comme étant une révolution, ce qu'il était dans un contexte précis, et bien que son objectif était de créer un équilibre et faire régner la paix sociale, des mises en garde et des craintes sont émises. Les concepteurs comme les instances politiques, connaissent les problématiques et les risques de tels aménagements. Certains doutes émergent dès la création de ces structures. Il faut pour cela replacer dans son contexte la solution des Grands Ensembles, qui est un processus expérimental et qui aurait pu mener à d'autres types de constructions.

Des critiques sont émises rapidement notamment par les médias, qui constatent une réalité bien différentes des attendues initiales notamment en termes de qualité de vie et de dynamisme de ces lieux nouveaux.

« Une population beaucoup plus nombreuse trouve dans ces espaces un confort, une hygiène, de soleil et d'espace libre. Cependant, ces bâtiments géants, surfaces plates, volumes cubique, géométrie monotone, risquent de conduire à une autre laideur. Quoi que harcelés par les contraintes d'urgence et de prix, les architectes s'efforcent d'y palier. Ils recherchent la diversité des volumes, la variété des couleurs, l'inattendu des perspectives. Ainsi se dessine tout un mouvement d'étude vers l'urbanisme et une esthétique sociale. » (Extrait d'un film produit par le MRU, 1956).

Par ailleurs, l'économie de moyens impacte les espaces de récréation, qui prennent la forme de grandes pelouses dans les « espaces libres ». Le but est de faire un rappel à la représentation de l'herbage pastoral et d'affirmer la volonté de créer une société pacifiée, mais peu voir pas d'entretien et de prise en considération des exigences des végétaux donne des résultats décevants, accentués par peu de compétences et de budget pour un entretien de qualité. Cela traduit une idée de nature qui restait à l'époque « immatérielle et idéologique » (I. Auricoste, 2003).

I. B.-2. Les pratiques paysagistes au sein du développement des Grands Ensembles.

a. Un travail dans l'ombre.

Comme vu précédemment, les paysagistes sont peu mentionnés au sein du développement des Grands Ensembles. Non pas qu'ils soient foncièrement absents, bien qu'en large retrait par rapport aux architectes et autres aménageurs, mais plutôt par manque d'affirmation et de théorisation autour de leurs pratiques et les enjeux de leurs démarches. Les architectes, détenant une base théorique, expérimentale et technique, s'affairent à développer le nouveau modèle urbain que sont les Grands Ensembles.

Les pratiques paysagistes furent donc peu prises en compte dans les réalisations de Grands Ensemble de l'après-guerre, se cantonnant à « *des pratiques compensatoires reposant sur le rôle « pacificateur » d'un végétal supposé racheter les excès d'une architecture jugée trop radicale.* » (B. Blanchon, 2007).

C'est en effet le matériau végétal, complexe, mouvant et vivant, qui compose la base des pratiques paysagistes. Le sol, le végétal et le temps sont les outils avec lesquels ceux-ci assoient leur spécificité. En effet, le rapport au sol et au site est la matière première avec laquelle le paysagiste compose. Son rattachement aux pratiques compensatoires de l'architecture n'est pas à l'image de l'ambition de développement qui s'empare de la profession en essor.

En effet, la période des Trente Glorieuses témoigne d'une volonté à la fois de valoriser sa spécificité et ses compétences autour du végétal, mais également de prôner une approche généraliste de l'aménagement. Le but est alors de s'affirmer en tant que praticien à part entière, tout en justifiant sa légitimité par des pratiques variées et spécifiques. Cette image à double tranchant est paradoxale.

La richesse de la profession provient du travail d'un matériau vivant et en mouvement, de sa pratique ancrée dans la réalité du sol et du climat et de son rapport physique aux données locales. Dans le cadre de la création des Grands Ensembles, des premières théorisations sont avancées autour de la notion « d'espace libre », notamment par J-C N. Forestier. Ces théories restent sans effet dans l'immédiat, mais seront réemployées ultérieurement pendant et après la guerre. Ces « espaces libres », dont le potentiel et les subtilités ne sont pas encore nettes, sont le champ d'application des pratiques paysagistes encore peu affirmées. Très peu de budgets sont alloués à ces espaces qui restent dans l'ombre et le flou, au même titre que les paysagistes.

Lors de la création de l'Ordre des Architectes, l'appellation « architecte-paysagiste » n'est plus utilisable, enlevant ainsi une part identitaire forte des paysagistes qui se revendiquent comme des concepteurs. Leur atout concerne leur pratique du végétal mais également leur pluridisciplinarité, qui est exacerbée lors de la création de la formation de Versailles. Celle-ci entrecroise l'horticulture avec la dimension artistique sous diverses formes, venant ainsi enrichir les pratiques paysagistes de nouveaux apports extérieurs. Le design, l'architecture et la peinture sont autant de domaines de compétences qui rejoignent ceux déjà acquis tels que l'approche scientifique, horticole et botanique, qui caractérisent la profession de paysagiste.

b. La projection des acquis dans un nouveau cadre de projet.

Les paysagistes sont jusqu'alors experts en ce qui concerne les jardins, les parcs et les squares, des endroits clos de taille limitée. La révolution des Grands Ensembles amène à questionner les fondements de leurs capacités afin de démarcher une approche à une autre échelle. Ils n'ont alors aucune pratique de l'espace ouvert moderne, ce qui freine leur implication dans les projets.

En 1945, leurs premiers apports aux projets des Grands Ensembles tend à calquer et projeter leurs compétences dans ce nouveau cadre, en tentant de s'accorder à cette différence d'échelle. L'époque est également vectrice d'ambition grâce à la révolution industrielle, les praticiens ont foi en la modernité. Mais malgré la préoccupation hygiéniste, ainsi que les approches fonctionnaliste et organiciste, la dimension paysagère permet de promulguer les opérations plutôt que des les incarner réellement. L'espace vert est associé à l'abondance, à l'hygiène, au fonctionnalisme et au bien être, mais dessert essentiellement la promotion des projets en des termes accrocheurs : « Habiter dans un parc ».

La dimension paysagère n'est donc qu'une faible préoccupation des concepteurs à cette époque, qui se concentre sur les structures bâties rendues possibles par les progrès industriels cités précédemment. L'utopie et l'expérimentation grandeur nature ne semblent pas prendre pour essence les paysages. D'ailleurs, le recours au paysagiste se fait essentiellement après la construction des bâtiments. C'est pour cela qu'il est missionné : le travail des vides laissé par le bâti. Ceux-ci sont réduits essentiellement à un usage circulatoire et de déplacement. Pour ce faire, le paysagiste puise dans ses ressources et ses pratiques antérieures qu'il réadapte et ajuste.

Nous pouvons citer par exemple le projet du paysagiste Jean-Marc pour Beaulieu le Rond Point datant de 1952 : « *il adapte à l'échelle du grand ensemble les principes du square urbain acquises à l'École nationale d'horticulture. Les aménagements sont réalisés en régie, sans dessin préalable, et suivent les tracés dessinés par l'usage* ». (B. Blanchon, 2007).

C'est en effet l'usage qui conditionne les aménagements des espaces extérieurs, bien après que les habitants eux-mêmes aient intégré leurs logements.

c. L'accès à la commande pour une affirmation des singularités paysagères.

« *Le désintérêt des architectes pour les aménagements extérieurs a permis à la pratique paysagiste de s'aiguiser à l'abri des concurrences et des remises en causes* ». (B. Blanchon, 2007).

Cette citation témoigne du champ libre qui fût laissé aux paysagistes pour développer leurs aptitudes sans risques. Cela permet lentement de faire évoluer la commande petit à petit. À partir de 1955, les paysagistes accèdent à la commande, mais restent cantonnés à des travaux de verdissement venant se positionner après l'implémentation du bâti.

Dans le courant des années 1960, les Grands Ensembles sont, de manière paradoxale, un modèle à la fois en développement et sujet à des critiques de plus en plus prononcées. C'est dans cette interstice que les paysagistes se glissent et revendiquent leur place.

Ils convoquent de nouveau le rapport au site, mais implémentent également fortement la notion d'usage et d'usager, de rapport social. S'arme alors une recherche de composition (issue de champs pluridisciplinaires enseignés à Versailles notamment) mettant en avant le local, la valeur du site, et également la recherche d'espaces de voisinage et d'échelles de convivialité.

Nous pouvons citer en exemple le projet de l'Unité de voisinage de La Maurelette, datant de 1962, au sein de laquelle Jacques Sgard, éminent praticien de l'époque, « *tente d'intégrer les caractères locaux du paysage et tisse un réseau de vues et de placettes minérales autour des éléments existants* ». (B. Blanchon, 2007).

Cette citation révèle les traductions spatiales que prennent ces premières adaptations au site : un travail du végétal pour amener ombre et fraîcheur, mais également autour de l'exposition sud pour éviter vent et excès de soleil. Le paysagiste convoque ainsi les éléments « naturels » et mouvants à des fins nouvelles et pour des configurations spatiales qui découlent du bâti.

« *Le soucis de qualité pédologie du substrat, comme condition de la maîtrise du végétal, tout comme l'attention portée au nivellement comme base de la constitution des espaces de voisinage et constant dans ces opérations* ». (B. Blanchon, 2007).

« *La strate du sol s'affirme comme le lieu privilégié du projet paysagiste, sa fondation même.* » (B. Blanchon, 2007).

Le sol est ainsi maintenu au coeur de la pratique paysagiste et ramène à sa singularité qui tente, dans ce contexte historique, de se rattacher à ces commandes durement atteintes, bien que celles-ci ne soient pas encore complètes et définies en termes d'aménagements extérieurs.

À partir des années 1970, les paysagistes affirment ouvertement une volonté de participation en amont, et notamment leur présence dans la réalisation des plans de masse. Se diffuse alors, notamment grâce à Jacques Sgard et Michel Corajoud, « *une culture française du projet de paysage* ». (B. Blanchon, 2007).

Les praticiens pionniers affirment leur individualité. Ils marquent leur époque, usant néanmoins d'outils similaires pour des transcriptions innombrables dans l'espace urbain, et notamment dans les Grands Ensembles entamant leur déclin : Le paysagiste s'est investi dans l'amélioration de ses compétences afin d'établir une transcription à une échelle qui lui était inconnue auparavant. Il ancre ses pratiques, qui concernent le rapport au site, le lien au sol, le travail du végétal, mais également « ***l'observation du site, le dépassement des limites, l'interprétation du programme, la soumission aux forces du milieu vivant, la maîtrise du substrat et modèle du sol, afin de mieux accueillir l'activité humaines.*** »

(B. Blanchon, 2007).

« ***De médiateur entre l'homme et la nature, le paysagiste devient un concepteur imposant son écriture au milieu existant*** ».

(B. Blanchon, 2007).

I. D. Précisions contextuelles et historiques des cas d'étude à Bordeaux.

a. Quartier du Grand Parc



Architectes : Claude Ferret (logements) Jean Royer (plan de masse).

Le projet vise la construction d'une Cité HLM de 4000 logements sur près de 60 hectares (au sein des anciens marais de Luze) à cause de la crise du logement qui frappe Bordeaux après la seconde Guerre Mondiale.

1959-1975 : travaux entrepris par la Société Bordelaise d'Urbanisme et de Construction (SBUC) et Aquitanis.

2008-2030 : Etude et projet de réhabilitation commandité par la Ville et ses partenaires pour une revalorisation.

b. Quartier de La Benaugue



Architectes: Jacques Carlu, Paul Volette et Jean Royer (plan de masse).

La construction de ce quartier est entrecoupée par la Guerre. Le projet répond à la pensée hygiéniste mais la densité est moindre, les matériaux sont traditionnels et régionalistes.

1946-1976 : construction de 10 immeubles de 4 à 5 étages seulement, logement pour 3000 personnes.

2011-2030: Projet de réhabilitation avec concertation habitante pour une revalorisation commandité par villes de Cenon, Floirac, ainsi que l'Etat, la CUB.

b. Quartier Génicart



Architectes : ?

Peu d'informations sont identifiables au sujet de ce quartier. La date de création de ce grand ensemble n'a pas pu être trouvée. Aujourd'hui, il compte près de 6500 habitants, vivant souvent seuls et ayant un revenu modéré.

2008 - 2030 ; Projet de réhabilitation du quartier commandité par la ville de Lormont et orchestré par Domofrance.

Sources photographiques : Delcampe.net

I. C. Quelles tendances au sein de l'évolution des Grands Ensembles ? (Pose de l'hypothèse 1)

Au travers de cette première partie, nous avons pu éclaircir la terminologie associée au sujet sur lequel porte cette étude afin de mieux l'appréhender. Nous avons également retracé l'histoire des origines des Grands Ensembles et avons replacé cette genèse dans son contexte d'après guerre, ses raisons sociales, scientifiques, économiques et démographiques. Nous avons également pris la mesure de la révolution que cela impliquait en termes d'organisation et de développement urbain : en effet, cette période et les avancées scientifiques permettent la mise en pratique d'une expérimentation à grande échelle visant un changement drastique du modèle urbain. Les pionniers furent enthousiastes quant aux nouvelles possibilités qui s'offraient à eux pour concevoir le monde de demain, et en l'occurrence, un monde qui se voulait idéal, en reconnexion avec la «nature», de laquelle les courants de pensée de l'époque s'inspirent grandement. Le Mouvement Moderne, les pensées hygiéniste et organiciste, les théorisations comme la charte d'Athènes mais aussi les institutions et groupements de concepteurs se sont formés pour concrétiser une course vers l'utopie. Celle ci, rattrapée par la réalité, est dès lors critiquée et mise à l'épreuve, et nous verrons dans les parties suivantes de ce mémoire comment et en quelles mesures cette réalité a impacté le futur des Grands Ensembles.

Nous avons tenté d'observer la place qui fût octroyée au paysagiste et au paysage dans ces projets nouveaux. Nous avons de ce fait pu appréhender le développement et l'affirmation progressive de cette profession qui connaît son essor à cette même période.

Il résulte de cette partie que les pratiques paysagistes ont évolué en trois temps pendant le développement des Grands Ensembles et que celles-ci seront encore modifiées à l'ère moderne des réhabilitations que nous verrons en Partie II. Durant le développement du nouveau modèle des Grands Ensembles, les paysagistes se sont dans un premier temps peu affirmés et ont également peu explicité les enjeux et les démarches qui les incombaient. Cela peut être expliqué par leur « retard » au regard de la place des architectes, les « maîtres d'oeuvres de l'utopie » (I. Auricoste, 2003). Peu familiers avec la dimension moderne et ouverte des configurations des Grands Ensembles, les paysagistes ont été relayés au remplissage des vides laissés par le bâti, qu'ils ont tenté d'investir grâce à leurs compétences. Ils projettent donc la composition de parcs, jardins et squares à l'échelle bien différente des Grands Ensembles, tout en restant en second plan via des pratiques «compensatoires».

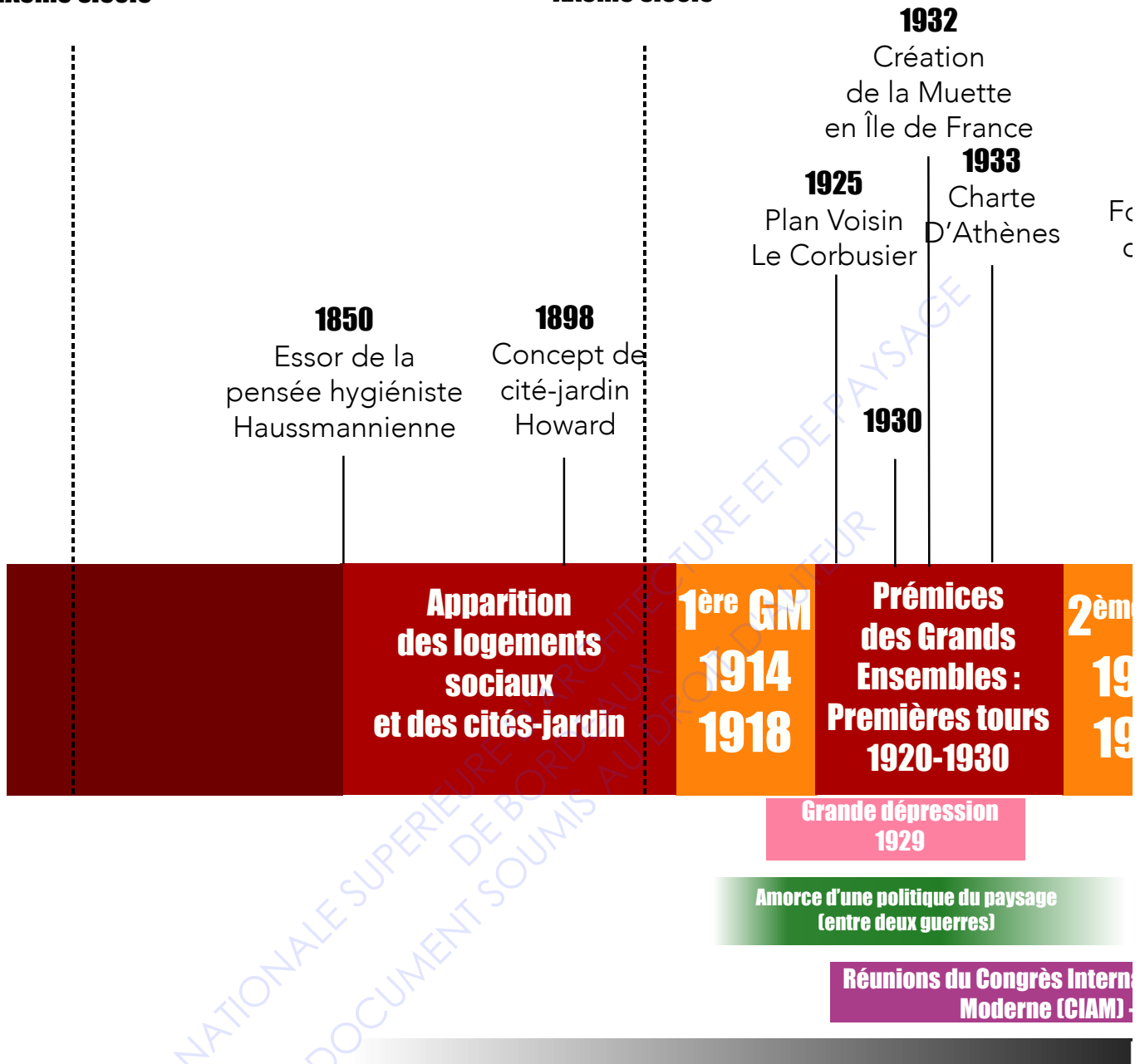
Au fil du développement des Grands Ensembles, qui se croise rapidement avec de vives critiques annonçant le déclin du modèle, les paysagistes s'intègrent de plus en plus au sein des projets de Grands Ensembles. Via le désintéret des architectes pour ces questions, ils ont le terrain libre de toute concurrence pouvant entacher leurs pratiques. Grâce à des apports pluridisciplinaires et la formation d'horticulture à Versailles qui se développent, les paysagistes nourrissent leurs aptitudes généralistes qui visent à les légitimer. D'un autre côté, ils affirment leur spécificité grâce à leurs compétences concernant le rapport au site, au sol et au matériau végétal et vivant. Ces deux penchants deviennent progressivement indissociables mais prennent également le pas les uns sur les autres en fonction des périodes données. Lentement, ils affirment leur position et accèdent à la commande, imposent leurs pratiques et les affinent.

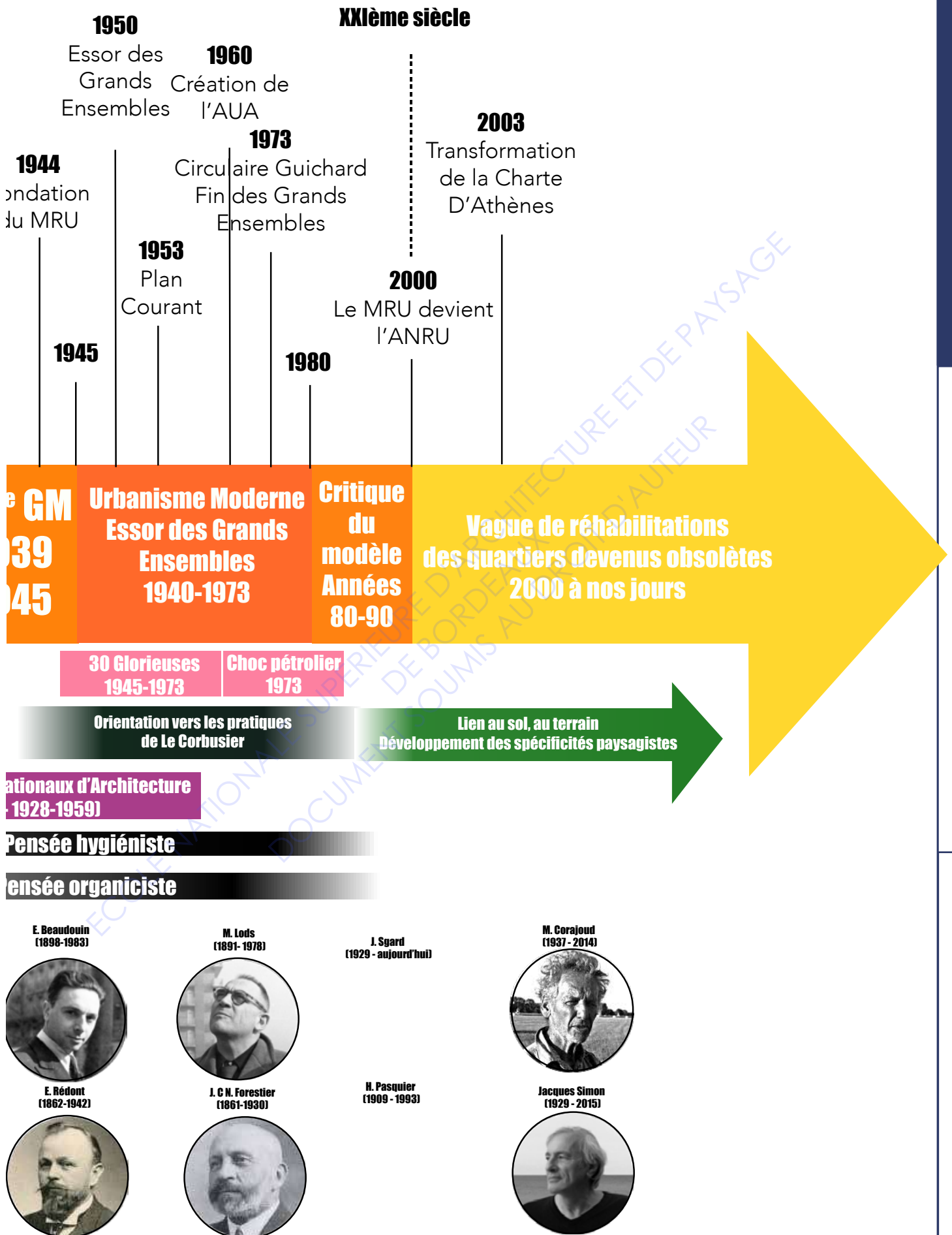
Après avoir prouvé leur évolution et retracé l'histoire de la création de ces Grands Ensembles, nous essayerons de montrer en partie suivante comment ces pratiques paysagistes tendent à changer au moment des réhabilitations d'aujourd'hui.

Synthèse de partie

XIXème siècle

XXème siècle





PARTIE

2

PARTIE II.

Pratiques paysagistes au sein de la ré



Rehabilitation des Grands Ensembles.

Après avoir remonté brièvement le cours de l'Histoire et tenté d'identifier les raisons de la formation des Grands Ensembles ainsi que le rapport à l'usager en leur sein, cette deuxième partie interrogera l'évolution des pratiques paysagistes dans un contexte sociétal en mutation constante. Dans ce but, nous identifierons les objectifs généraux des réhabilitations actuelles, qu'il sera possible de comparer aux anciennes. Nous tenterons d'en noter les différences : questions ayant disparu, éléments nouveaux pris en compte dans les différentes démarches de projet, problématiques toujours d'actualité... Pour vérifier cela, nous étudierons les entretiens et interviews menés avec plusieurs paysagistes ayant oeuvré dans la réhabilitation de trois cas d'études précis autour de Bordeaux : en effet, ils permettront d'identifier les axes principaux pris en considération de nos jours, les problématiques et réussites rencontrées, et également de prospecter plus loin via un retour critique de leurs démarches.

En interrogeant les concepteurs, la recherche portera également sur les programmes et méthodologies de projet ayant été mis en place pour la considération des usages et des habitants. Cela implique parfois la concertation publique mais en interroge sa pertinence et ses formes qui peuvent s'avérer variées.

Pour des raisons de respect de l'anonymat, les noms des paysagistes interrogés ne seront pas dévoilés ni connectés à une citation en particulier. Les citations proviennent néanmoins toutes de la série de six entretiens qui furent menés entre août et novembre 2020 malgré les circonstances difficiles de la pandémie.

II. A. Méthodologie de recherche (1/2) : un entremêlement entre recherche documentaire et entretiens.

Cette présente étude reflète une méthodologie de recherche qui s'articule en trois parties. En effet, la lecture est triple, mais les données recueillies s'entrecroisent pour donner à voir un panel d'informations dont l'objectif commun est de vérifier ou contrer les cinq hypothèses citées précédemment et répondre à la problématique posée, et ce de manière articulée et hiérarchisée.

Pour commencer cette recherche, une base documentaire et bibliographique fût convoquée et transcrite dans la première partie de ce mémoire. Ces données ne sont pas mobilisées pour établir un constat figé, mais pour permettre de dégager l'essence et l'origine de l'essor des pratiques paysagistes à travers les lignes des thèses, articles et ouvrages mais également des conférences, vidéos, podcasts et photographies recueillis, constituant l'état de l'art et de la littérature de ce mémoire. Ces informations archivées sont réunies dans le but de se confronter avec leurs correspondances actuelles et vivantes issues de discussions et d'interviews avec différents praticiens paysagistes. Ceux-ci, au travers de leurs récits guidés par un questionnaire, ont pu retranscrire leurs positionnements au regard de leur profession et le rôle qu'ils estiment pouvoir et/ou devoir jouer dans les réhabilitations de Grands Ensembles. Un entretien semi-directif d'environ une heure (certaines discussions se sont parfois étendues à plus d'une heure et ont fourni l'étude plus largement) a permis de recueillir les avis et démarches d'interventions de six paysagistes différents, fournissant ainsi le matériel nécessaire à cette partie, et également le premier pivot de cette étude dans son ensemble.

Les questions posées ont permis d'une part d'identifier le paysagiste, son parcours et son individualité, mais également de centrer la discussion sur un cas d'étude particulier. C'est d'ailleurs ce critère qui a permis de choisir les praticiens à interroger. Bien que ce choix ait été conditionné par le temps alloué à cette étude, et que de nombreux autres paysagistes ont oeuvré tant dans la réhabilitation des Grands Ensembles en général qu'au sein de la réhabilitation même des cas d'études choisis, leurs discours nourrissent grandement l'étude. Le début du questionnaire portait sur la qualification et la dénomination des projets étudiés, les acteurs, commanditaires et partenaires impliqués, les difficultés rencontrées et les objectifs du paysagiste au sein du projet. La deuxième partie du questionnaire concernait les démarches de concertation mises en oeuvre s'il y'en avait, l'explication concrète de celles ci, de leurs avantages et limites, et également de leurs effets sur la suite du projet. Une question concernait l'appropriation des lieux par les habitants et l'observation qui avait pu être faite quant aux pratiques et usages des habitants. Cette question interrogeait la rencontre d'une éventuelle surprise ou d'usages imprévus qui auraient pu apparaître avant, pendant ou après les travaux de réhabilitation. Enfin, le questionnaire se terminait par une question ouverte portant sur un retour et un positionnement critique sur leur projet, qui souvent a amené de grandes discussions.

Cette étape de recherche amène des résultats qui seront développés dans les prochaines sous parties, avec également l'intervention particulière d'une membre d'un collectif centrant ses actions sur les démarches de concertation qui permettra de mettre en lumière des procédés précis. Ces éléments seront complétés et confrontés avec la réalité du terrain au travers de la partie trois de ce mémoire de recherche.

II. B.-1. Le rôle du paysagiste dans les réhabilitations et la prise en considération des usages et usagers: Entre objectifs et démarches paysagistes. (Vérification de l'hypothèse 3)

Les entretiens menés auprès de plusieurs professionnels aux profils et parcours variés ont mené à une lecture à deux niveaux entre démarches et objectifs paysagistes au sein des réhabilitations de Grands Ensembles, mis en lumière ici au travers des trois cas d'études dont le contexte de création a été évoqué en première partie : Les Cités du Grand Parc, de La Benaugue et de Génicart à Lormont.

Objectif : n. m. *But précis d'une action* (Définition du Robert, 2011).

Démarche : n. f. fig. *Manière dont l'esprit procède dans son activité.*

Tentative auprès de quelqu'un pour réussir une entreprise. (Définition du Robert, 2011).

Bien que composés de subtilités et de traductions spatiales infinies en fonction du lieu investi, certains objectifs principaux et concordants ont émergé au travers des échanges, alors même que les intervenants n'avaient en aucun cas entendu le discours des autres professionnels. Cela témoigne d'une direction commune concernant les objectifs visés par les réhabilitations de Grands Ensembles des années 2000 à aujourd'hui.

Ces différents objectifs se traduisent par des approches conceptuelles et génériques se transcrivant ensuite dans une dimension projectuelle concrète et spatiale.

a. Retour aux origines.

La première question évoquée lors d'une majorité d'entretiens fût la re-connexion avec les valeurs et la composition ancestrale des sites, à savoir un travail rétrospectif sur les origines des Grands Ensembles. En effet, plusieurs paysagistes interrogés rappellent en premier lieu que leur entrée dans le projet, qu'il soit question d'une mission de maîtrise d'ouvrage, de maîtrise d'œuvre ou d'étude préliminaire pour diagnostic, commence par une immersion dans le site et un retour au passé :

« Il y a le fantôme des choses qui ont été testées avant. C'est de ce point que nous tirons notre inspiration première ». (Paysagiste n°1, 16 septembre 2020)

Par ce biais, les équipes paysagistes viennent tirer les fils originels du site, et pas nécessairement les mêmes. A été évoqué, dans le cadre de la réhabilitation du quartier de La Benaugue par exemple, le rappel à l'antécédent des Grands Ensembles, à savoir les cités jardins « qui correspondaient à un idéal hygiéniste et de nature en ville efficiente » (Paysagiste n°1, 16 septembre 2020). Cette composition urbaine, dont les origines remontent à la fin du XIX^{ème} siècle, tire son essence d'un contexte de révolution industrielle et d'expansion urbaine, d'un essor des possibilités de travail et d'un besoin de loger ces travailleurs dans des conditions alliant bien-être et confort domestique pour amener une paix et un équilibre social. Cet objectif se traduit aujourd'hui par une démarche visant la création d'un « mieux vivre ensemble ». (Paysagiste n°1, 16 septembre 2020).

b. Préservation et valorisation du patrimoine existant.

Un autre fil qui fût tiré et évoqué lors des entretiens concerne le déjà-là et la mise à l'honneur d'un héritage :

« Je pense que le paysage doit se faire dans une philosophie de relais. Quand nous avons pris la main sur le plan guide, des architectes et urbanistes avaient déjà travaillé en amont à une autre échelle de projet. Nous avons regardé ce qu'ils avaient fait, repris les grandes lignes, qu'on a tirées. On ne peut pas tout remettre en question. Il faut faire attention à ce qui existe, les hommes, les plantes, les usagers, mais il faut aussi faire attention à ce qui a été mené sur le site. La pensée durable est là. » (Paysagiste n°3, 29 septembre 2020).

Au Grand Parc, la dénomination parle d'elle même du potentiel paysager du lieu. Douze hectares de jardins aujourd'hui oubliés et invisibles qui placent le Grand Parc à la deuxième place en termes de surface végétalisée de la métropole bordelaise après le Jardin Public et le Parc Bordelais.

« Le Grand Parc, peu de gens savent ce que c'est. C'est un Grand Ensemble qui souffre d'une méconnaissance absolue. » (Paysagiste n°4, 30 octobre 2020).

De même, à Génicart, un potentiel végétal important fait d'arbres centenaires plantés avant même la construction du Grand Ensemble, l'écoulement des eaux ainsi qu'une topographie importante formée par les déblais sont totalement négligés et invisibilisés alors qu'ils pourraient être mobilisés de manière plus affirmée pour réinvestir les espaces extérieurs.

« Il faut penser à ce que l'on hérite lorsque l'on arrive sur ces territoires. On hérite effectivement de barres, de logements collectifs de très grande hauteur ainsi que d'un espace ouvert formé de déblais qui ont créé des collines, des arbres plantés dans les années 1970, qui aujourd'hui arrivent à maturité et sont très impressionnants ! »
(Paysagiste n°3, 29 septembre 2020).

Ce rapport au patrimoine et à la richesse de l'existant se traduit par une revalorisation de celui-ci, spécifique à chaque Grand Ensemble. De ce fait, les réhabilitations sont traitées au cas par cas, et non de manière systémique : L'un des parti-pris du projet de réhabilitation du Grand Parc concernait la mise en place d'espaces volontairement inaccessibles autour d'arbres remarquables ou d'arbres menaçant de tomber, pour ainsi les protéger et amener ou ramener une certaine biodiversité.

« Notre objectif de planter, qui, pour la phase un du projet s'est traduite par une plantation de 400 arbres, venait, comme souvent, d'une envie de recréer un foyer de biodiversité pour la faune et la flore. » (Paysagiste n°6, 10 novembre 2020).

À Génicart, bien que certaines propositions n'aient pas amené l'effet escompté, l'organisation de l'espace prévoyait de laisser une place supplémentaire aux fosses de certains platanes centenaires. Cette libération de leurs pieds leur a permis de se développer plus vivement, et a d'ailleurs permis d'aménager un espace qui est aujourd'hui très investi aux heures de sortie d'école.

Pour La Benauges, la démarche principale était de toucher le moins possible à la végétation existante, et, au contraire, de préserver les arbres remarquables, valoriser et fournir certains massifs arbustifs en remplaçant les individus malades, et laisser à voir de nouveau ce patrimoine planté en empêchant l'envahissement de ces espaces par du stationnement sauvage. Une part importante de cet objectif de revalorisation des espaces extérieurs passe également par une revitalisation des sols, parfois très pollués tant chimiquement que par l'envahissement de l'espace par la voiture, qui a pris une place préminente dans le cadre urbain.

« La priorité était de préserver le patrimoine végétal existant. Il y avait des arbres magnifiques, et, pour les protéger, il fallait mettre la voiture à distance. » (Paysagiste n°2, 16 septembre 2020).

c. Gestion des espaces extérieurs.

La question de la part de gestion allouée à ces espaces extérieurs influe également sur les démarches paysagistes qui s'orientent, dans certains cadres de projet, vers une réorganisation du foncier. En effet, il y a d'une part une répartition parfois déficiente des espaces à gérer et entretenir qui mène à leur abandon et nuit à la qualité des espaces par la pousse spontanée de végétaux ou l'accumulation d'ordures.

« Jusqu'à présent, un mètre de latence séparait le foncier appartenant à (bailleur social) et celui appartenant à Bordeaux Métropole. Ce mètre n'était jamais pris en considération par aucun des deux partis, et de ce fait, était devenu un espace en friche qui ne contenait plus que des ordures. Qui entretient ce qui n'appartient à personne ? Il y a ce problème de gestion pour lequel tout le monde se renvoie la balle, et finalement, à coups de « ce n'est pas à nous de le faire », personne ne fait rien. De ce fait, nous avons pensé qu'il était nécessaire de retravailler la question du foncier. » (Paysagiste n°1, 16 septembre 2020).

D'autre part, lorsque la gestion est assurée, il est demandé une faible quantité de travail d'entretien des espaces végétalisés pour cause de manque de personnel ou de moyens financiers. Cela amène les paysagistes à faire des choix stratégiques pour que les espaces restent qualitatifs et en bon état. Par exemple, au sein de la réhabilitation de La Benauges, le choix a porté vers un remplacement d'une partie des espaces de pelouse par un couvre-sol peu exigeant en terme de tonte ou d'arrosage. De plus cela protège les pieds des arbres qui pourraient être impactés par une tonte trop proche du tronc. De même, au Grand Parc, les plantations fermées au public visent une gestion minimale, à la fois pour des questions de moyens mais aussi pour l'essor de la biodiversité cité précédemment.

« Nous privilégions une gestion à minima. À minima qui veut dire selon nous la stricte lutte contre les invasives mais tout de même la prise de parti d'une gestion légère pour tout le reste. » (Paysagiste n°4, 30 octobre 2020).

d. Révélation de l'identité du site.

Tout en faisant ce type de choix influant la composition et l'apparence des espaces, des prises de positions marquent une volonté de révéler l'identité du site, qui, d'après certains paysagistes interrogés, semble perdue au sein des Grands Ensembles.

« Ces espaces, bien que généreux, riches et matures, n'étaient destinés à rien ni personne. On est habitués à avoir des espaces qui portent leur identité avec eux dès le premier regard, que l'on peut qualifier et associer à quelque chose : j'entre sur une place, dans un parc, dans un square, sur le parvis d'une gare... Dans le cadre des Grands Ensembles, cette identité est masquée, il n'y en a plus vraiment. » (Paysagiste n°3, 29 septembre 2020)

Cette perte d'identité peut s'expliquer également par un mélange nouveau entre usages et pratiques publiques d'un espace originellement privatif : Les transports en commun tels que le tramway pénètrent et desservent l'espace, et cela génère des flux quotidiens qui s'apparentent à des espaces publics au sein même de domaines à vocation privative appartenant à de grands bailleurs sociaux. Cela peut créer une certaine confusion et une difficulté dans la lecture des espaces et leur qualification. Les paysagistes tentent alors de faciliter la lecture en posant les grandes stratégies et usages principaux : quelles typologies d'espaces, quelles circulations, pour qui, pour quoi et comment ?

« Nous tentons, en tant que paysagistes, de poser des stratégies par la programmation spatiale sur le vide ». (Paysagiste n°3, 29 septembre 2020).

D'une part donc, une programmation sur le vide, et de l'autre, en rejoignant le soucis du potentiel patrimonial végétal existant évoqué précédemment, un jeu de hiérarchisation entre plein végétal et plein architectural pour « créer ou révéler un univers particulier et des ambiances ciblées » :

« Ce que nous voulions était de retrouver un équilibre par le plein végétal. Répondre au plein des bâtiments par le plein de parc. Nous voulions que l'intervention dans le parc soit aussi massive que peuvent être les bâtiments dans l'espace. Il y a une présence monumentale, quasi sculpturale des tours et des barres. Nous voulions que le parc le soit tout autant que le bâti, et qu'en même temps, ce patrimoine végétal soit mis au service de l'imaginaire et permette de ne pas être tout le temps en vis à vis direct avec ces tours qui peuvent parfois sembler écrasantes. » (Paysagiste n°4, 30 octobre 2020).

« Il y avait une vieille allée de platanes qui datait d'avant la formation de la cité. C'était absolument génial parce qu'on ne voyait presque plus les tours pendant un instant, et qu'ils atténuent le poids que les hauteurs bâties peuvent avoir sur nos corps. » (Paysagiste n°3, 29 septembre 2020).

Le travail du végétal se met donc au service de révéler les qualités de ces édifices, mais permet également d'obstruer le champ de vision de façon à s'en détacher et les oublier. La notion d'équilibre entre pleins et vides peut être reliée au rapport entre végétal et bâti, marquant une éventuelle scission tout en amenant une possibilité de convergence de ces deux éléments fondamentaux de la construction et de la réhabilitation des Grands Ensembles.

La révélation de l'identité du site peut passer d'une part par une végétalisation orientée et réfléchie, mais peut également prendre d'autres formes et être induite par d'autres choix, notamment en terme de structuration du bâti et d'adaptation aux normes. Bien que le potentiel végétal soit important au sein des Grands Ensembles, le caractère du bâti influence l'identité locale. En effet, toutes les tours ne se ressemblent pas, et traduisent des intentions architecturales, des choix de matériaux et des prises de parti diverses en fonction d'un contexte particulier. Prenons l'exemple du quartier de La Benauges, au sein duquel plusieurs bâtiments en pierre sont classés, et autour desquels les paysagistes ont eu à faire

des choix pour correspondre à la fois aux réglementations actuelles et à la conservation d'une esthétique et d'une cohérence locale. C'est ainsi qu'il est possible de dire que les questions normatives peuvent être déclinées, ajustées et appuyées pour répondre à des sujets spécifiques.

« Nous avons fait des choix en ce qui concernait l'accessibilité PMR, quels édifices allaient en bénéficier et lesquels non. Il ne s'agissait pas de faire des rampes qui allaient défigurer les façades. » (Paysagiste n°2, 16 septembre 2020).

e. Association des aspects vivant et fonctionnel.

Combiné à la recherche de révélation de l'identité du site, la question d'associer l'aspect vivant à l'aspect fonctionnel a émergé de nombreuses fois au travers des interventions de paysagistes recueillies dans le cadre de cette étude. En effet, la question de la place invasive de la voiture au sein des Grands Ensembles a déjà été évoquée. De même que pour la question de l'accessibilité PMR, les normes peuvent être adaptées par les paysagistes pour répondre aux besoins qui semblent primordiaux :

« Nous avons constaté que beaucoup de véhicules stationnaient de manière hétérogène dans le quartier, et notamment sur les espaces engazonnés à l'ombre des arbres, car il n'y avait pas assez de place de stationnement malgré les endroits dédiés à celui-ci. Nous avons donc répondu à cela par une proposition simple : nous savions qu'il serait impossible de décentement pouvoir contenir toutes les voitures et toutes les places de stationnement attendues. Nous avons donc fait en sorte qu'il y ait une place de stationnement par logement, et non une et demi comme il est commun de faire. Nous avons pris appui sur le contexte : le quartier est situé en ville, il est desservi par de nombreux transports en commun, tout le monde ne possède pas une voiture, et nous préférons amoindrir les stationnements pour privilégier un espace de parc qualitatif. » (Paysagiste n°1, 16 septembre 2020).

Une autre démarche concernant l'objectif d'associer le vivant et le fonctionnel passe par une remise aux normes des cheminements et de la définition d'un tracé ne dénaturant pas le site. Il est également question de l'évacuation et de la gestion des ordures ménagères. Ces aménagements sont appelés des « travaux de couture » par un paysagiste interrogé. C'est à dire que dans certains cas, le principal objectif de ces réhabilitations de Grands Ensembles passe par des réajustements plus que des changements drastiques.

Pour la Benauges, par exemple :

« Le projet semble conséquent mais en réalité la réponse était assez technique et fonctionnelle. Ça n'a pas beaucoup changé structurellement, mais les structurantes de l'espace ont été remises à neuf. » (Paysagiste n°2, 16 septembre 2020).

À l'inverse, d'autres projets de réhabilitation comme celui du Parc du Grand Parc est amené à modifier intégralement le dessin et l'aspect du quartier en plus de remplacer les éléments dégradés ou hors normes.

« Nous croyons que c'est un bon projet. C'est maintenant un travail technique et physique qui va changer le quartier et son attrait dans son ensemble. Il ne faut pas oublier que le projet, c'est avant tout ça : le terrain, les pioches et les pelles. Les travaux sont concrets et vont façonner le site différemment. » (Paysagiste n°6, 10 novembre 2020).

f. Liaison au contexte urbain.

Ces changements, parfois un «travail de couture» (Paysagiste n°2, 16 septembre 2020) et parfois une transformation profonde, visent, dans les deux cas, à apporter un rayonnement nouveau au quartier. En effet, l'un des majeurs problèmes de ces Grands Ensembles concerne leur ouverture sur le reste de la ville. Dans ce but, plusieurs objectifs sont visés, évoqués par tous les professionnels rencontrés : travailler les connexions urbaines et l'accessibilité au quartier mais également articuler et renforcer les centralités des quartiers pour amener mouvement, intérêt et attractivité.

« ...L'idée est bonne, mais les connexions et les jonctions avec le centre ville n'ont pas été travaillées suffisamment en profondeur. À l'origine, ils ont été implantés en périphérie dans des cadres plus ou moins naturels ou agricoles. Aujourd'hui la ville s'est développée et étendue, a englouti ces éléments, et les quartiers se trouvent dépourvus de ce qui faisait leur qualité première. Ils se retrouvent enclavés, parfois réellement coupés de leur contexte par un grand boulevard ou une rocade, d'où la méconnaissance actuelle de ces quartiers. » (Paysagiste n°1, 16 septembre 2020).

« L'un de nos objectifs concernait le désenclavement et l'accessibilité au quartier, mais également le renforcement de l'attractivité des centralités et polarités du site et de l'espace public. Personne ne sait vraiment ce qu'il y a dans le Grand Parc, pas même les habitants du quartier voisin comme les Chartrons par exemple. Et cela témoigne d'un réel problème de mise en lien. » (Paysagiste n°4, 30 octobre 2020).

En réponse à cette grande problématique, plusieurs démarches et propositions spatiales sont utilisées : organiser les circulations et permettre une déambulation piétonne et cycliste renforcée, proposer la construction d'édifices supplémentaires ou au contraire suggérer la démolition d'un bâtiment (le plus souvent obsolète et endommagé) pour permettre une percée visuelle dans le quartier. En plus de cela, les paysagistes oeuvrant pour la réhabilitation du Parc du Grand Parc ont fait appel à des designers qui se sont concentrés sur l'élaboration d'une signalétique spécifique au quartier, et en suivant, plusieurs aménageurs ont organisé l'espace pour y investir des usages en leur conférant une identité et un rôle.

« (...) par exemple, avant ce réaménagement, cet endroit n'était qu'un rond point routier sans qualification qualité paysagère. Maintenant c'est une véritable placette, certes très minérale, et dont l'esthétique peut être questionnée et pas au goût de tout le monde, mais qui fonctionne. Avant, les gens traversaient cet endroit en voiture. Aujourd'hui, cette petite place accueille un marché qui se remplit de monde les dimanches, et de ce fait, elle est investie. C'est un signe de réussite pour nous de constater une telle forme d'appropriation. » (Paysagiste n°4, 30 octobre 2020).

En effet, l'attractivité des espaces de Grands Ensembles est fortement impactée par l'absence de repères spatiaux et d'usages définis. De même, à La Benauges, un travail approfondi sur les questions de lisibilité de l'espace a été mené :

« L'idée, c'était d'être transparents : il n'y a plus de clôtures, et c'est génial, les chemins te guident clairement, on se repère mieux, les espaces sont définis. Tu traverses les espaces de stationnement qui sont maintenant paysagés et tu peux accéder directement au parc. Comme si ces parkings étaient une diffusion de l'espace de jardin et qu'ils faisaient presque partie intégrante de celui-ci...

...Ils deviennent des lieux de promenade, mais surtout ils sont traversés. La traversée donne lieu à la définition de l'entrée et de la sortie, et on sait où on va. Il n'y a plus d'impasses ou de chemins qui ne mènent nulle part. » (Paysagiste n°1, 16 septembre 2020).

g. Définition d'un public.

Après avoir évoqué ces questions de qualification des espaces et la définition d'usages précis, plusieurs réponses concernent la destination de ces usages et aménagements. En effet, les espaces extérieurs sont majoritairement investis par un genre et une tranche d'âge : des hommes entre 18 et 30 ans occupent l'espace public et le dominant. Plusieurs démarches des paysagistes interrogés visaient à faire changer cette balance pour privilégier une appropriation mixte de l'espace. D'une part inviter les femmes à prendre la place qui leur appartient dans le cadre public, et également donner de l'espace aux enfants, aux familles et aux personnes âgées.

« Notre objectif a été de tenter d'offrir un jardin aux personnes âgées, femmes comme hommes, pour leur permettre de sortir de chez elles et de descendre de leurs tours. Nous avons choisi des essences de fleurs très colorées et variées, en essayant d'avoir une couverture assez large pour que l'allée reste majoritairement fleurie durant l'année. Malheureusement, les fleurs n'ont pas pu être appréciées très longtemps : des jeunes venaient s'essayer au motocross sur les pelouses et sur les plantations, leur rendant la vie dure. » (Paysagiste n°3, 29 septembre 2020).

h. Sécurisation de l'espace.

Le point précédent va de pair avec une volonté de sécuriser l'espace, et ce par divers moyens. Comme évoqué précédemment, la mise aux normes PMR des cheminements, rampes, et stationnement permet l'accessibilité à tous et tente d'éviter au maximum les risques de blessures ou de difficultés. La signalisation contribue quant à elle au fait de ne pas se perdre ou se trouver confronté.e à une impasse, un endroit clos ou non qualifié qui pourrait mettre en danger certain.e.s habitant.e.s.

Certaines équipes paysagistes, accompagnées ou non de spécialistes de ces questions, ont travaillé la mise en lumière et l'éclairage de ces espaces, ce qui semble être une thématique importante pour se sentir en sécurité (bien que cela ne suffise pas à régler les problèmes plus profonds de notre société).

« L'éclairage était à reprendre, puisqu'il était vétuste. Nous avons travaillé longuement sur cette question, bien que le positionnement des mats n'ait pas été changé. Nous avons remplacé les ampoules mais pas les emplacements. L'éclairage porte plus loin et donne une atmosphère différente lorsque la nuit tombe. Bien sûr, cela ne résout pas le problème, mais nous avons tenté d'amener une certaine contention dans le quartier par le travail de la lumière. » (Paysagiste n°1, 16 septembre 2020).

Nous pouvons interroger les limites de ces interventions : la sécurité est-elle conditionnée seulement par la lumière ? Le travail des masses végétales, des pleins et des vides peuvent par exemple être des outils d'amélioration de ces ressentiments.

Cette partie témoigne donc de la déclinaison d'objectifs que visent les réhabilitations des Grands Ensembles, auxquelles diverses démarches paysagistes tentent de répondre. Cependant, ces différentes démarches sont freinées par des difficultés que nous verrons dans la partie suivante.

II. B.-2. Le rôle du paysagiste dans les réhabilitations et la prise en considération des usages et usagers : Les limites et difficultés rencontrées au sein de ces projets. (Vérification de l'hypothèse 4)

a. Normes, besoins et accessibilité.

Le problème principal auquel sont confrontés les paysagistes dans le cadre des réhabilitations de Grands Ensembles concerne la question normative de manière générale. Bien que cette question fasse partie intégrante des objectifs de ces réhabilitations depuis les années 2000, avec une volonté d'intégration et de confort pour tous, le problème est resté le même depuis la création des Grands Ensembles.

Les questions normatives au sein des espaces extérieurs visent à répondre aux besoins considérés comme fondamentaux : les personnes à mobilité réduite doivent disposer de cheminements adaptés et praticables, de rampes d'accès, d'ascenseurs, de suffisamment d'espace pour un fauteuil roulant, mais également pour une personne utilisant des béquilles ou même une poussette, d'une pente inférieure à 4%, de trottoirs adaptés, etc. Nous avons vu dans la partie précédente que ces normes pouvaient être adaptées à des prises de parti spécifiques, mais il est également nécessaire et obligatoire d'en respecter les fondements, non seulement pour les PMR mais également pour les usagers dans leur ensemble. C'est une contrainte avec laquelle le paysagiste compose :

« Notre priorité restera toujours les usagers et le vivant. Il y a eu une remise aux normes PMR, et d'ailleurs, nous ne dessinons aucun projet sans PMR, nous n'en avons tout simplement pas le droit. C'est fondamental, ce n'est pas une option. Ce n'est pas seulement destiné aux PMR, 4% c'est déjà une pente énorme pour des poussettes ou des gens chargés de courses. La contrainte mais à la fois le but, c'est que l'espace soit fonctionnel et agréable pour tous, et telle est la mission de ces normes PMR, c'est pourquoi nous devons les respecter et travailler avec. » (Paysagiste n°5, 18 septembre 2020).

Par ailleurs, le fait de posséder et pouvoir circuler avec un véhicule, voir deux pour certains foyers, est un élément modulant le paysage dans les Grands Ensembles mais aussi dans la ville à échelle plus large. Cette omniprésence de la voiture, à l'origine vue comme un symbole de prospérité et de modernité par laquelle étaient fortement emprunts les Grands Ensembles est aujourd'hui une réelle contrainte et un frein à l'investissement paysager des espaces extérieurs. Bien que les paysagistes adaptent leurs démarches, il est important d'évoquer cette difficulté pour les aménageurs traitant les espaces extérieurs. Le stationnement est normé par un ratio par logement qu'il faut respecter dans le dessin des projets, tout en les adaptant aux besoins qui évoluent. Des circulations douces viennent transformer la pratique des espaces, tout en devant s'associer avec l'utilisation de la voiture.

« Avant, lors de la création des Grands Ensembles, l'espace était essentiellement fait d'un maillage routier très dense, et l'organisation de l'espace urbain était conditionné pour cela. Aujourd'hui, nous adaptons les projets à l'évolution qui accompagne la manière de circuler, mais cela ne signifie en aucun cas la suppression des espaces carrossables. Nous devons nous soumettre aux normes de stationnement et de circulation routière et moduler l'espace en fonction de celles-ci. Même si d'autres modes de circulation existent, la voiture reste largement nécessaire... »

...Elle bride parfois la liberté de conception, mais nous trouvons des méthodes pour allier les différentes composantes essentielles afin de recréer un espace fonctionnel. »
(Paysagiste n°4, 30 octobre 2020).

Ces deux problématiques sont des exemples concrets de l'obligation de mise aux normes qui caractérise les réhabilitations de Grands Ensembles, et beaucoup d'autres sujets sont concernés à des échelles très variées : l'éclairage, les matériaux choisis ou encore les essences végétales sont également conditionnés par cette question normative qui limite parfois les possibilités d'aménagement. Ces composantes sont applicables aux réhabilitations de Grands Ensembles mais également aux autres cadres de projet, urbains ou non, qui aujourd'hui doivent répondre à des contraintes spécifiques et réglementaires.

b. Connaissance, projets, gestion et temporalité.

Il y a également une problématique qui concerne l'appréhension de la question paysagère dans les projets de réhabilitation. Cela semble être issu d'une méconnaissance des besoins et des objectifs de la part des commanditaires des projets, bien que cette méconnaissance tende à s'amoinrir aujourd'hui grâce aux problématiques environnementales et de « nature en ville » de plus en plus présente dans les discours et la volonté publique et politique:

« Les bailleurs HLM faisaient très peu d'aménagement paysager, qui étaient essentiellement résumés à des pelouses. Quand on a commencé à leur demander d'investir dans de la masse végétale plus fournie et complexe, ils n'étaient pas réellement prêts. »
(Paysagiste n°3, 29 septembre 2020).

« Les commandes paysagères sont souvent très maigres. Ils (les commanditaires) ne savent pas vraiment de quoi ils parlent. Tant que nos maîtres d'ouvrage n'ont pas la culture du paysage, ils ne peuvent pas en commander de manière adéquate. »
(Paysagiste n°3, 29 septembre 2020).

Cette question est intéressante puisqu'elle renvoie paradoxalement à ce qui a contribué à l'essor des Grands Ensembles : la pensée hygiéniste associe le bien être à la montée en hauteur, la quête du soleil et du grand air, et la pensée organiciste compare une organisation urbaine et humaine à une symbiose végétale. Hors, comme en témoignent les citations ci-dessus, la quête de cette organisation spatiale et de ce bien être semble peu maîtrisée par les maîtres d'ouvrage, qui paraissent déconnectés de la réalité des besoins relatifs au cadre naturel et à la matière végétale, outils fortement employés par les paysagistes dans leur conception des espaces extérieurs. Cette méconnaissance se traduit par des commandes vagues ou superficielles, des attentes légères ou englobantes et imprécises transcrites en des termes tels que « re-végétalisation », « mise en valeur des espaces extérieurs », « amélioration du cadre de vie ». Des commandes d'ordre généraliste qui ne renvoient pas à une connaissance des questions à traiter par les maîtrises d'ouvrage, et qui rend le travail des paysagistes plus difficile. Ces experts paysagistes sont en quelques sortes livrés à leur savoir-faire uniquement, le commanditaire n'étant pas suffisamment informé ou même concerné par les réponses spatiales à apporter en termes de composition ou d'harmonie du cadre extérieur.

Une autre difficulté rejoignant la précédente concerne la problématique de gestion sur le moyen et long terme de ces aménagements extérieurs. Comme cité dans la partie précédente, les possibilités d'actions et de choix, tant esthétiques que fonctionnels, sont conditionnés par une faible considération de la question de l'entretien. Le travail du paysagiste a comme subtilité le travail du vivant, sous-entendant ainsi la pratique d'un élément non figé dans le temps qui nécessite une régulation et une gestion et qui, privé de celle-ci, se détériore rapidement. Les moyens humains, financiers et les savoirs-faire associés à cet entretien sont peu développés et contraignent les paysagistes à faire des choix nécessitant peu d'investissement et de suivi. Celui-ci est néanmoins toujours nécessaire, expliquant l'actuelle détérioration des espaces végétalisés préalablement conçus avec les meilleures intentions.

Les travaux au sein du cadre urbain ont comme principe une évolution par couches, souvent superposées, transformant sans cesse la ville. D'après les réponses de certains paysagistes interrogés, un des problèmes rencontrés concerne la mise en relation entre les différents projets ayant lieu simultanément au sein de ces espaces de Grands Ensembles, aujourd'hui fortement impactés par la réhabilitation (au même titre que la ville dans son ensemble). Cette superposition de projets parallèles gérés par différentes équipes pour diverses missions ainsi que le manque de concertation entre les partis rejoint la question de la gestion, mais cette fois-ci, placée en amont des projets. Comme l'exemple de la réorganisation du foncier évoquée dans la partie B.1.c, le paysagiste, usant de ses qualifications pluri-disciplinaires, se place parfois dans un rôle médiateur lorsque la concertation n'a pas été considérée en amont. Il fait le lien entre les différents projets en cours, qui parfois empiètent les uns sur les autres et se gênent. Cela témoigne d'un manque de communication et de concertation qui retombe sur les aménageurs dont les projets se trouvent impactés de manière très concrète par les travaux voisins.

« C'est simple, les institutions politiques et les équipes de services techniques considèrent la rue comme un espace technique. Lorsque moi je compte m'en servir comme vecteur de connexion ou comme support d'une trame verte à échelle plus large, eux font passer des réseaux sous-terrains, souvent de manière anarchique. Et cela nous empêche de planter. Il y a de nouveau ce manque de considération pour le végétal qui influe sur nos missions. Sur chantier, on m'abîme une bordure qui passait trop près d'une canalisation. Sur plan et dans l'aspect technique, tel ou tel réseau m'empêche de conserver une fosse d'arbre qui était prévue au sein du projet. Et c'est souvent à nous d'aller discuter avec les autres équipes et se concerter directement pour trouver des arrangements, alors que le problème vient d'une mauvaise gestion en amont. La transformation d'un site doit être globale et les différentes parties doivent pouvoir se regarder. Il y a également une question de manque de cohérence qui résulte de cette organisation, et qu'on essaye d'atténuer entre nous. »
(Paysagiste n°3, 29 septembre 2020).

Les couches de projets différents, amenant la transformation de la ville et particulièrement, dans notre cadre d'étude, celle des Grands Ensembles, impliquent de fait une diversité d'acteurs, qui peut être une difficulté supplémentaire (elle peut aussi être source de conflits à impacts positifs dans le sens d'une pluridisciplinarité qui exige la rencontre et la concertation) : se comprendre, trouver des compromis et s'écouter demande du temps.

« La principale difficulté de ce projet et de ce type de projet en général concerne le temps, parce qu'il relève d'une multiplicité d'acteurs. Cet entrecroisement de points de vue, d'objectifs et de regards conduit parfois à devoir mettre tout le monde autour de la table, et cela prend généralement un temps long. »
(Paysagiste n°4, 30 octobre 2020).

c. Budgets et hiérarchisation.

Les budgets alloués aux projets de réhabilitation des espaces extérieurs des Grands Ensembles sont faibles et brident ainsi les possibilités de réponses aux besoins mais également la créativité qui permettrait d'ouvrir de nouvelles perspectives d'actions. Tous les paysagistes interrogés l'ont évoqué lors des entretiens :

« Nous avons un budget permettant de faire l'essentiel, mais il faut bien s'imaginer qu'au regard de la surface de terrain à traiter, des liens au bâti à travailler, de la refonte des espaces verts à organiser, des circulations piétonnes et carrossables ainsi que du stationnement à repenser, nous avons énormément de travail, et que ce budget est de l'ordre du minimum à avoir pour un projet de cette envergure. »

(Paysagiste n°2, 16 septembre 2020).

« On y arrive, mais les budgets sont toujours insuffisants. On équilibre les niveaux de dépenses en fonction de l'investissement de tel ou tel endroit : de grandes pelouses demandent peu de budget, ce qui nous permet d'investir les espaces centraux. »

(Paysagiste n°4, 30 octobre 2020).

D'autre part, une paysagiste interrogée évoquait la notion de « bataille » dure à mener pour trouver un équilibre entre projets d'architecture et de paysage. En majorité, bien qu'il s'agisse de sommes conséquentes, la proportion destinée au paysage est largement inférieure à celle destinée à la reconfiguration et réhabilitation du bâti. D'après plusieurs paysagistes interrogés, c'est un constat avec lequel il faut travailler, et celui-ci est appréhendé avec plus ou moins d'optimisme. La répartition des budgets semble être le reflet d'une dissymétrie entre la place du paysagiste et la place de l'architecte dans ces projets, ce qui est une difficulté majeure dans le cadre de ces projets mais également à l'échelle de la profession de paysagiste en tant que telle.

« Le bailleur social a lancé un concours de rénovation des bâtiments avec des équipes internationales. Je leur ai dit qu'il fallait lancer de même un concours pour les paysagistes aussi, pour lequel nous avons estimé une enveloppe budgétaire, parce que nous savons le faire. J'ai du me battre pour que ce soit possible, et surtout pour que cette enveloppe soit étanche, parce qu'on sait ce que c'est, il ne faut pas qu'elle dépende du bâtiment. C'était rare que ça fonctionne de cette manière. »

(Paysagiste n°3, 29 septembre 2020).

Cette difficulté constatée est à nuancer grâce à l'évolution de la prise en compte des questions environnementales et écologiques dans le cadre urbain, qui favorisent de plus en plus des approches paysagistes et permettent aux concepteurs de conforter leur expertise et la mettre au service de la restructuration urbaine, et ce, décliné sous une multitude de formes.

Finalement, une autre forme de hiérarchisation et de dissymétrie concerne ce type de projet : Les Grands Ensembles, au sein des réhabilitations qui peuvent avoir lieu aujourd'hui comme lors de leur création, ont pour vocation le logement du plus grand nombre, et en particulier d'une classe basse à moyenne de personnes nécessitant un logement et un cadre de vie décent pour tous et toutes leurs habitants. Nous ne parlerons pas ici de la qualité des logements et des structures bâties, même s'il est possible de souligner que malgré les progrès technologiques et techniques et les budgets alloués, les conditions de logement, leur état de dégradation ainsi que la qualité de l'entretien ne sont ni satisfais-

-antes, ni traitées de la même façon dans ces quartiers à visée sociale que dans des quartiers plus aisés.

d. Limites du rôle du paysagiste.

Les entretiens effectués auprès des six paysagistes a également permis de faire émerger une question extrêmement importante concernant le rôle des paysagistes dans la réhabilitation des Grands Ensembles, et notamment des limites de leurs possibilités et de leurs missions qui témoignent d'une nécessité d'organisation et de répartition des compétences, bien au delà des problématiques purement spatiales soulevées dans le cadre des aménagements :

« ... Il est important de garder en tête notre rôle de paysagiste. Je pense que les compositions spatiales que nous proposons sont à la base des liens, mais qu'un travail politique doit se faire en amont pour en assurer l'efficacité. » (Paysagiste n°3, 29 septembre 2020).

« L'un des principaux problèmes de l'habitat social concerne justement l'aspect social au delà de l'habitat. Une problématique qui ne pourra jamais être entièrement résolue par des réponses spatiales. L'environnement spatial sera utilisé pour exprimer le ressentiment, la colère et la rancœur. Cela amènera sans cesse de nouvelles dégradations. »
(Paysagiste n°4, 30 octobre 2020).

« Nous ne sommes pas là pour créer un monde nouveau, nous sommes là pour donner des conditions propices à une appropriation du cadre de vie, et également en augmenter la qualité grâce à nos savoirs-faire. » (Paysagiste n°1, 16 septembre 2020).

« Je pense que notre rôle de paysagiste ne pourra être complet et réussi que s'il est précédé d'une gestion globale à un niveau social et politique. Nous faisons l'espace mais cela ne suffit pas à combler le mal-être de certains habitants. La pauvreté, les inégalités, les manques de moyens et l'éducation sont des problématiques qui doivent être traitées par les instances qualifiées pour le faire. Nous pouvons améliorer le cadre de vie et contribuer à l'atténuation de ces inégalités par des réponses matérielles et fonctionnelles par exemple, mais le problème reste entier tant qu'il n'est pas traité par une dimension politique. »
(Paysagiste n°5, 18 septembre 2020).

Les Grands Ensembles sont des espaces urbains à grands enjeux socio-politiques, généralement foyers de tensions et de problématiques révélatrices de dysfonctionnements profonds de notre société. Les propos recueillis pour cette étude soulignent d'avantage cette notion : L'aménagement spatial ne peut pas solutionner à lui seul les problématiques sociétales, sociales et politiques. Cet aspect a été fortement évoqué par les praticiens interrogés, figurant une limite de compétences et une notion de relais.

Cela m'a permis de me questionner, de démystifier et désidéaler les possibilités d'actions concrètes du paysagiste, qui dépassent parfois ses engagements profonds. En effet, il ne peut s'affranchir des qualifications des autres acteurs sociaux, politiques, économiques, avec lesquels il doit travailler avec une notion de complémentarité.

II. B.-3. Le rôle du paysagiste dans les réhabilitations et la prise en considération des usages et usagers : La concertation : une démarche controversée. (Vérification de l'hypothèse 5)

Une démarche particulière est sujet de mon mémoire : La concertation habitante. Nous tenterons dans cette partie d'extraire particulièrement les prises de position des professionnels paysagistes interrogés quant à ces démarches de concertation, mais également aborder la question de la concertation par le biais d'autres acteurs qu'il a été possible d'interroger et qui, grâce à un échange spontané de plusieurs heures, a permis de voir la concertation sous un autre angle.

a. Positions paysagistes face à la concertation : ses avantages et inconvénients.

La notion de concertation est accueillie de manière contrastée au sein des échanges avec les paysagistes interrogés. Plusieurs arguments défavorables sont mis en avant. Par exemple, certains conflits ne sont pas résolus malgré des démarches de concertation. Une contrainte de temps est également évoquée, pouvant être interprétée dans deux directions différentes : la concertation serait parfois chronophage à cause d'une difficulté de franchir des états d'avancement ou d'acter des éléments du projet face à une multiplicité d'intervenants donnant des avis disparates, décousus ou parfois peu inscrits dans les réalités et contraintes de projets. Par ailleurs, les temporalités déjà longues de projets de réhabilitation rendent difficile pour un habitant de se figurer ces transformations et ainsi d'affirmer une volonté de s'impliquer.

« Quand nous concertons la population et qu'une mère de famille nous demande un espace de jeux pour ses tous petits de 4 ans par exemple, et qu'il ne voit le jour que 5 ans après, ses petits ont déjà 9 ans. N'étant pas au courant du temps de préparation et de mise en oeuvre d'un projet d'envergure comme celui-ci, elle ne voit pas la structure de jeux s'installer, et ne se sent pas écoutée. Les gens ne s'impliquent pas s'ils ne se sentent pas écoutés. Sans preuves rapides, les gens décrochent. » (Paysagiste n°4, 30 octobre 2020).

« Il faut que l'habitant puisse appréhender des changements à son échelle pour se sentir concerné. Ils ont parfois l'impression d'être abandonnés. »
(Paysagiste n°5, 18 septembre 2020).

« Pour La Benaige, quand nous sommes venus prospecter pour démarrer une enquête, les habitants étaient curieux mais réticents. Ils nous expliquaient que ces démarches et des « gens comme nous » étaient déjà venus, qu'ils en avaient vus, mais que souvent aucune suite n'était mise en oeuvre. Finalement, ils avaient perdu confiance et pensaient qu'ils allaient simplement perdre leur temps. »
(Intervenante membre d'un collectif, 4 novembre 2020).

Dans un même temps, une certaine forme de regret ou de questionnement apparaît lorsque les paysagistes interrogés émettent des retours critiques de leurs démarches de projet :

« Les démarches de concertation ont manqué, c'est vrai, mais il n'est peut être pas trop tard ». (Paysagiste n°3, 29 septembre 2020).

Certains praticiens avancent par ailleurs l'idée d'une évolution au sein des pratiques paysagistes, soulignant une notion de tendance ou de mode à la concertation qui viendrait s'implémenter au sein des nouveaux projets voyant le jour. D'autres ont affirmé ouvertement leur réticence face à la question de la concertation habitante.

« Il est impossible de satisfaire tout le monde. Donner la parole aux habitants, ce n'est pas construire un projet, c'est recevoir autant de propositions de projet que de participations. C'est pourquoi nous n'utilisons pas cette démarche. Nous estimons avoir en notre possession les compétences et une expertise pour apporter des réponses pertinentes aux problématiques rencontrées. Alors bien sûr, nous écoutons les propositions et nous rencontrons parfois la population, nous en tirons l'essence, tout en nous concentrant sur ce que nous rapportent les élus, mais c'est à nous de construire le projet. Ce sont les élus qui transmettent et regroupent les diverses opinions. C'est en cela que s'applique le principe de démocratie, avec lequel nous travaillons de fait. C'est pour cela que nous ne pouvons pas contenter tout le monde et qu'un équilibre doit se créer. »

(Paysagiste n°4, 30 octobre 2020).

Au travers de cette étude, il est possible de retenir que la concertation ne fait pas l'unanimité, et que c'est également un terme très englobant et généraliste qui convoque une multitude de transcription dans les projets. Les retours obtenus ont permis de poser une question quant à ce qui pourrait ou non être qualifié comme une démarche de concertation. Peut être que la concertation ne se traduit pas nécessairement par un échange personnel et direct avec les habitants. Les positions ont également traduit une certaine ambivalence, qui rejoint la notion de tendance ou de phénomène de mode concernant la concertation habitante. Certains praticiens ont affirmé ne pas utiliser la concertation, d'autres ont affirmé des regrets quant au fait de ne pas en avoir démarché. Peut être que certaines démarches n'ont pas été perçues comme de la concertation alors qu'elles en étaient, ou qu'au contraire, d'autres étaient vues comme de la concertation alors qu'elles ne semblaient être qu'une explication du projet aux habitants les plus investis qui viendraient écouter les réunions publiques organisées.

« Selon nous, distribuer des questionnaires dans les boîtes aux lettres ou présenter une maquette aux habitants ne sont pas des démarches assez poussées et réfléchies sur un plan sociologique pour être considérées comme de la concertation. »

(Intervenante membre d'un collectif, 4 novembre 2020).

b. Démarches mises en place dans les cas d'étude : des formes de concertation ?

Ces interviews, et une particulièrement, ont mené à questionner qu'est-ce qu'est la concertation et sous quelle diversité de formes celle-ci peut se présenter. Cela a apporté un enrichissement important pour cette étude malgré la mauvaise presse de la concertation. Un entretien en particulier a mené à une connaissance plus approfondie de certaines démarches de concertation ayant été mises en oeuvre, et ainsi se questionner : quels ont été leurs apports de ces démarches ? Nous confortons également le fait que certains praticiens voient en la concertation une perspective intéressante voire nécessaire pour la réalisation de projets de paysage, et, dans le cadre de cette étude, de la réhabilitation actuelle des Grands Ensembles.

Ont été évoquées différentes applications de démarches de concertation, leurs avantages et les difficultés rencontrées lors de leur élaboration. L'accent est mis sur la nécessité de concerter les gens qui font le lieu.

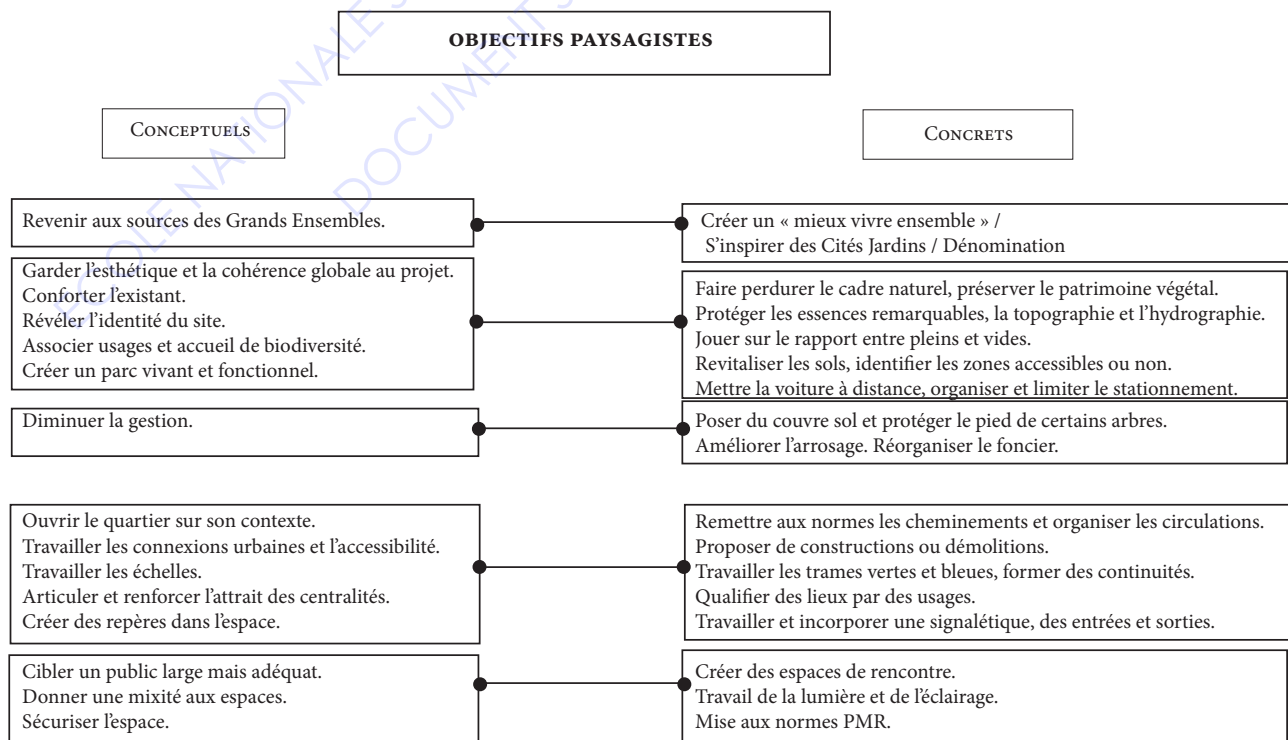
« L'urbanisme doit être pensé de manière beaucoup plus sociologique. Ce sont les habitants qui vivent l'espace, qui l'habitent et l'influent, tout en étant eux mêmes influencés par leur cadre de vie. Il faut déconstruire la hiérarchie entre sachant et subordonné, et leur donner une voix. Il faut implémenter une lecture transversale. »

(Intervenante membre d'un collectif, 4 novembre 2020).

Certaines méthodes s'éloignent en apparence des pratiques paysagistes, mais convoquent un mélange entre communication, médiation, transformation éphémère ou pérenne de l'espace. Elles impactent de manière plus ou moins importante la vie des habitants... les pratiques paysagistes ne mobiliseraient-elles pas des outils similaires ? Les déclinaisons semblent infinies : balade commentée avec les habitants, utilisation de l'espace et/ou du projet comme vecteur ou support d'échanges, création d'un appel intrigant et décalé dans l'espace pour favoriser les interactions, accompagnement dans les pratiques du quotidien pour établir un climat de confiance et permettre aux habitants de se livrer, mais aussi des discussions basées sur des documents graphiques, des cartes mentales, des collages participatifs, des flyers, des vues immersives ou des jeux et activités interactives permettant aux habitants d'expliquer leurs besoins et envie, de transmettre leurs désirs et volontés... Autant de pratiques expérimentales qui apportent un matériel précieux à mobiliser pour la réalisation concrète des projets de réhabilitation.

II. C. Synthèse des résultats. (Vérification de l'hypothèse 1)

Nous comprenons que les pratiques paysagistes au sein des réhabilitations des Grands Ensembles ont évolué depuis leur création, validant ainsi cette hypothèse. Le fil de la recherche permet néanmoins d'en nuancer la réponse : D'une part, ces pratiques se sont diversifiées, des méthodologies variées et novatrices s'appliquent au cadre des réhabilitations d'aujourd'hui. C'est en cela qu'il est possible d'affirmer que les pratiques ont évolué. Mais des correspondances plus ou moins évidentes mettent en lumière que les enjeux de ces quartiers et les problématiques à traiter restent foncièrement les mêmes depuis leur création jusqu'à nos jours. La manière de les traiter s'est transformée, le rôle du paysagiste s'est affirmé dans ce contexte, permettant d'ailleurs l'essor de la profession. D'autre part, cette deuxième partie du mémoire permet de constater que des réponses efficaces pour ces quartiers à enjeux socio-politiques n'ont pas encore été développées dans leur entièreté, notamment pour des questions d'échelles et de domaines d'action (politique, économique, sociologique) qui furent évoqués précédemment.



DIFFICULTÉS ET LIMITES

1. Normes, besoins et accessibilité

Mise aux normes PMR

Omniprésence de la voiture

Problème de jonction et d'intégration à la ville

2. Connaissances, projets, gestion et temporalité

Méconnaissance des besoins et objectifs de la part des commanditaires

Problématique de gestion

Différents entrecroisement d'études et de projets rendant la lecture difficile.

3. Budgets et hiérarchisation

Budgets limités bridant la créativité et les possibilités d'actions.

Écart entre architecture et paysage.

Écart et hiérarchie sociale entre les prises de décisions au sein des Grands Ensembles et d'autres lieux plus bourgeois.

4. Limites du rôle du paysagiste

Limites du rôle du paysagiste et instances socio-politiques

DÉMARCHES DE CONCERTATION

ARGUMENTS CONTRE

Conflits avec les habitants malgré une concertation

Peut être chronophage

Difficulté d'avancer, de centrer la conversation et acter des éléments

Difficulté d'attirer l'attention des habitants vers ce genre de démarches lorsque les temporalités sont trop longues : ils perdent l'investissement. Il faut que l'habitant puisse appréhender des changements à son échelle pour se sentir concerné.

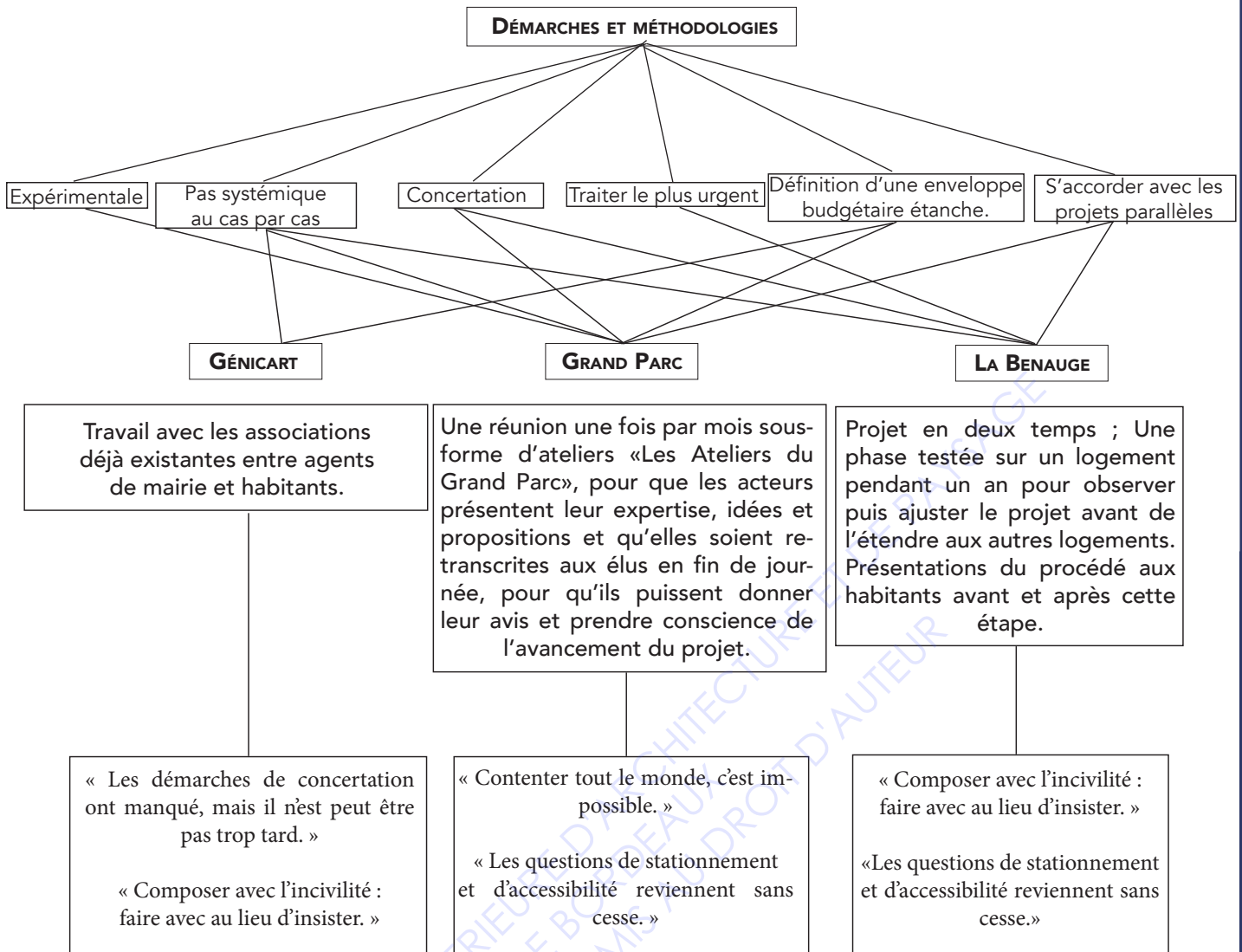
ARGUMENTS EN FAVEUR

Révèle les principaux usages et besoins des habitants ainsi que leur fréquentation des lieux

La concertation garantit l'efficacité et la pertinence du projet

Inspire la confiance

Induit de la créativité



Conclusion de partie :

Cette deuxième partie tente de retranscrire les positions prises par les paysagistes interrogés, leurs avis et les rôles qu'ils tiennent au sein des réhabilitations de Grands Ensembles. Les interviews révèlent des combats de fond, des prises de position politique et sociétale ainsi qu'une remise en contexte et une redéfinition des limites du métier de paysagiste. Cette partie s'applique à vérifier les hypothèses 1, 3, 4 et 5 tout en explicitant brièvement la première partie de la méthodologie de recherche théorique et de terrain. Cette partie permet d'identifier les grands enjeux des réhabilitations d'aujourd'hui, qui, bien que s'appliquant différemment au sein des différents cas d'études, se rejoignent en des objectifs communs qui seront développés, organisés et incarnés par des thématiques précises dans la partie trois, révélant plus ou moins de décalage entre les pratiques et objectifs paysagistes et la réalité des attentes et des besoins des habitants. La concertation, démarche paysagiste particulière sur laquelle se concentre ce mémoire, est également appréhendée. Les prises de positions sont diverses et dénotent d'une hétérogénéité à son sujet. Plusieurs paysagistes questionnent la pertinence de la démarche de concertation quand d'autres s'en emparent entièrement pour servir leur mission et répondre à la commande.

PARTIE

3

PARTIE III.

La réalité in-situ perçue par les habitants



Après avoir interrogé les acteurs des réhabilitations de Grands Ensembles pour identifier les principaux objectifs et démarches paysagistes, mais également révéler les difficultés et limites de leur rôle tout en axant une partie de la recherche autour de la démarche de concertation et ses déclinaisons, cette dernière partie tente de mettre en lien ces éléments avec la réalité du terrain. Il s'agira aussi et surtout de mettre en évidence la pertinence ou l'écart entre les positionnements des paysagistes et les besoins identifiés au sein des trois cas d'étude, Le Grand Parc, La Benauges et Géricart.

Plusieurs thématiques ont émergé grâce à l'enquête de terrain et la rencontre avec les habitants. Celles-ci sont corrélées avec les témoignages des paysagistes vus en partie II, mais sont dans certains cas appréhendées et perçues différemment par les personnes qui vivent les lieux au quotidien et l'ont vu se transformer. Au travers de cette partie, nous tenterons d'organiser, classifier et hiérarchiser les retours émis par les habitants afin d'en extraire les corrélations avec les propositions et positionnements des paysagistes, cela dans le but de valider ou d'invalider deux hypothèses: d'une part, un décalage s'est-il creusé entre démarches paysagistes et nécessités des habitants ? D'autre part, des démarches de concertation pourraient-elles favoriser une meilleure adéquation des réponses aux besoins habitants ?

Nous verrons donc, au travers des thématiques du stationnement et de l'accessibilité, de la sécurité, des cheminements et lieux de rencontres ainsi que de la qualité des espaces végétalisés, ce que les retours des habitants peuvent apporter à un projet de réhabilitation d'un Grand Ensemble.

Enfin, l'enquête de terrain menée durant la recherche rendra compte sommairement de la réalité spatiale des trois cas d'études.

III. A. Méthodologie de recherche (2/2) : une confrontation entre données issues d'entretiens et relevés de terrain.

Cette dernière partie de ce mémoire se concentre sur le dernier pilier de la méthodologie de recherche engagée. Après avoir étudié la documentation bibliographique et l'avoir confrontée aux témoignages actuels issus d'interviews avec des paysagistes ayant oeuvré au sein de la réhabilitation des Grands Ensembles, nous nous concentrerons sur l'étude directe du terrain au travers d'une démarche prospective au sein des trois sites d'études choisis.

Cette partie donne lieu à une double entrée : d'une part, elle rendra compte d'une dimension sociale et humaine par le biais de propos recueillis auprès des habitants des quartiers du Grand Parc, de La Benaugue et de Génicart à Lormont. Des entretiens directs d'une quinzaine de minutes chacun furent menés in-situ et complétés en temps de pandémie d'un sondage virtuel posté dans des « groupes » d'anciens et actuels habitants de ces Grands Ensembles sur les différents réseaux sociaux. Ils contenaient tout deux les mêmes questions, ce qui a permis de réunir une proportion assez importante de témoignages. D'une part, des questions permettaient une réponse ouverte, donnant lieu à des propos plus ou moins complets et argumentés. D'autre part, certaines questions de type QCM ont permis de révéler des statistiques portant sur le ressenti et les potentiels besoins des habitants concernant les espaces extérieurs au sein de leurs quartiers.

Par ailleurs, cette visée sociale sera complétée d'une dimension spatiale. Cette phase de l'enquête a porté sur des relevés localisés révélant les composantes spatiales et concrètes des sites étudiés : disposition et articulation des espaces, circulations et flux, infrastructures, types d'aménagements, mobilier et signalétique, essences présentes, techniques de plantation, d'entretien, choix de matériaux, questions d'accessibilité et de sécurité des espaces, public présent et quantification de la mixité d'âge et de genre dans l'espace public. Ces informations, traduites, simplifiées et résumées par divers documents graphiques seront comparées avec les propos et positions des paysagistes décrites précédemment en Partie II.

Cette dernière partie vise donc à comparer les dimensions spatiale et sociale du terrain avec les positionnements paysagistes afin de vérifier les hypothèses 2 et 5 de cette recherche :

Un décalage s'est-il creusé entre les pratiques paysagistes et les besoins des habitants?

Une concertation n'apporterait-elle pas un complément utile à l'amélioration de la pertinence de ces projets de réhabilitation des Grands Ensembles ?

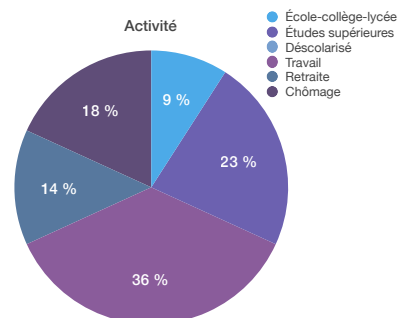
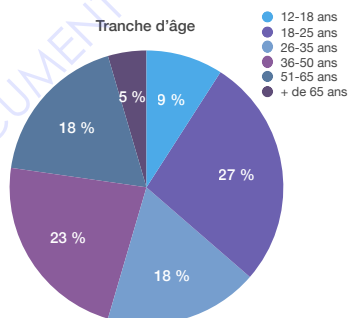
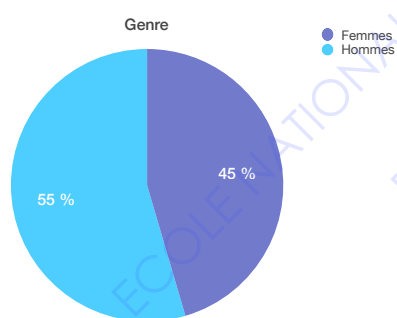
III. B.-1. Usages et problématiques révélés sur les lieux d'enquête : Rencontres avec les habitants.





Localisation des rencontres avec les habitants - Quartier du Grand Parc

0 m 50 m 100 m

PROFIL DES HABITANTS INTERROGÉS



Grand Parc

GENRE	NOMBRE
 Femmes	10
 Hommes	12

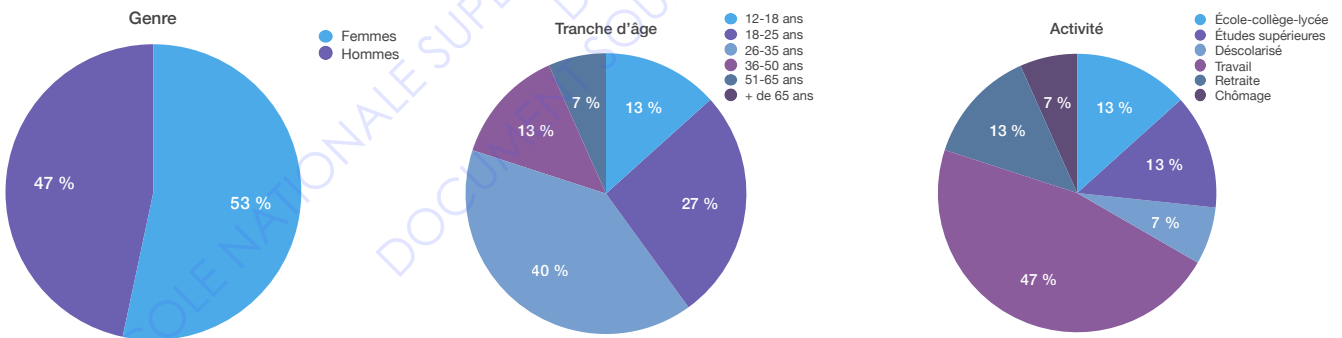


Localisation des rencontres avec les habitants - Quartier de La Benauge

Source : M. Houry, 2020.

0 m 50 m 100 m

PROFIL DES HABITANTS INTERROGÉS



Benauge



GENRE	NOMBRE
Femmes	8
Hommes	7

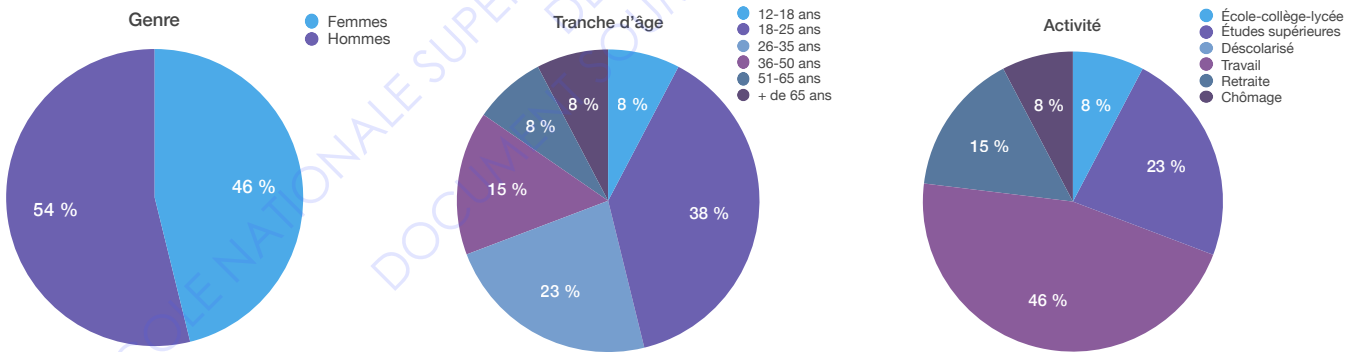


Localisation des rencontres avec les habitants - Quartier Génicart

Source : M. Houry, 2020.

0 m 100 m 200 m

PROFIL DES HABITANTS INTERROGÉS



Génicart



GENRE	NOMBRE
Femmes	6
Hommes	7

III. B.-2. Usages et problématiques révélés sur les lieux d'enquête : Thématiques relevées.

Grâce à la méthodologie de recherche explicitée en partie A, il a été possible de rassembler les thématiques les plus récurrentes qui furent énoncées tant sur les questionnaires en ligne que directement pendant les entretiens passés *in-situ*.

Dans un souci de clarté, ces thématiques ont été rassemblées pour livrer une retranscription fidèle des retours émis par les habitants sur leur perception et ressenti concernant leur quartier de résidence, leur quotidien et leurs pratiques. Chaque sous-partie traitera dans un même temps des témoignages recueillis dans les trois cas d'étude, le Grand Parc, La Benaugue et Génicart.

Cette enquête témoigne de problématiques communes aux trois sites et d'attentes qui les rassemblent. Il est possible de supposer que ces attentes soient également similaires dans d'autres Grands Ensembles français. Certains retours témoignent néanmoins de l'individualité de chaque quartier et de ses atouts spécifiques, rappelant ainsi la difficulté voir l'impossibilité de proposer des réponses systémiques pour répondre aux enjeux et problématiques actuelles des Grands Ensembles.

a. Stationnement et accessibilité, liaisons et connexions.



Envahissement de la voiture dans les quartiers d'étude : de gauche à droite, Grand Parc, La Benaugue et Génicart.
Source : M. Houry, 2020.

Comme évoqué par les différents praticiens en partie II, la problématique de la voiture est très discutée par les habitants. Le constat est similaire dans les trois cas d'études visités : La voiture conditionne l'espace, le domine et l'obstrue tout en étant nécessaire. Le maillage routier qui conditionnait les Grands Ensembles lors de leur création prime encore aujourd'hui bien que la place du piéton et des circulations douces viennent s'y greffer. C'est une problématique que les habitants considèrent de manière différente, dépendant de leurs besoins, leur âge et l'usage qu'ils en font. Leurs opinions alternent entre une « envie de nature » et un « besoin de circuler ». Les avis sont mitigés.

« J'ai besoin d'aller travailler en voiture. Depuis que le stationnement est devenu payant, je suis tranquille, mais je sais qu'il y a quelques années c'était très difficile de se garer, il fallait chercher pendant longtemps le soir en rentrant du travail. Je ne dis pas que j'aime payer pour garer ma voiture, mais c'est une sécurité. Par contre c'est devenu difficile de recevoir des amis. » (Paul, 38 ans, habitant d'un Grand Ensemble, 10 octobre 2020).

« Je suis à la retraite vous savez, et j'habite ici depuis 40 ans ! J'ai vu le quartier changer. Je n'ai pas d'autre choix que d'habiter ici. Mais vous savez, j'ai vu des endroits beaucoup plus verts. Je sais qu'il y a les grandes pelouses là bas, mais c'est loin pour moi. J'y passe quand je vais faire mes courses, mais je préférerais voir plus d'arbres devant chez moi. »
(Michel, 66 ans, habitant d'un Grand Ensemble, 10 octobre 2020)

Ces deux discours ont été tenus de nombreuses fois au cours des entretiens, et ce dans les trois sites d'étude. Les paysagistes interrogés ont également ciblé cette problématique, mais comme cela a été évoqué, satisfaire ces deux opinions contradictoires est difficile. La réorganisation du stationnement est une priorité dans les projets de réhabilitation des Grands Ensembles, et les questions normatives obligent à respecter un certain quota de places. Les aménagements proposés par les paysagistes proposent une intégration du végétal qui doit être aujourd'hui combinée aux circulations carrossables. Le stationnement libre nuit grandement aux espaces végétalisés qui se trouvent détériorés et masqués par l'invasion de la voiture.

« Je suis contente d'avoir ce petit espace devant chez moi, il a été rénové il y a quelques mois et protégé. Avant, les gens se garaient n'importe comment, et l'hiver, il y avait des grandes flaques de boue... Je ne descendais plus jouer avec le petit. Maintenant c'est plus joli, j'espère que ça durera. »
(Sabine, 37 ans, habitante d'un Grand Ensemble, 16 octobre 2020)

Par ailleurs, l'accessibilité est un point conforté par l'organisation du stationnement. C'est également un point favorable au rayonnement des quartiers, qui sont majoritairement bien desservis par les réseaux de transports (tramway, navettes et bus). Une des particularités du Grand Ensemble concerne les services. Par exemple, le Grand Parc dispose d'un centre commercial, d'une pharmacie, de commerces de proximités, de crèches, d'écoles maternelles, élémentaires, d'un lycée mais également d'une piscine, d'une salle d'animation, de la poste, d'un point administratif et d'une annexe de la Mairie. Paradoxalement, les avis recueillis auprès des habitants révèlent une désertification et un faible investissement de leur quartier en dehors de ces services, qui, on pourrait l'imaginer, pourraient favoriser une vie locale. Une majorité des jeunes interrogés disent ne jamais se réunir ou se rencontrer près de chez eux. Ils utilisent les transports en commun pour investir le centre ville, aller faire des achats ou se promener, mais une très faible part d'entre eux se saisit du cadre qui est mis à leur disposition :

« Me réunir ici? Pour faire quoi ? »
(Akim, 17 ans, habitant d'un Grand Ensemble, 10 octobre 2020).

« Je vais voir mes potes en ville, il y a plus de trucs à faire. »
(Virginie, 21 ans, habitante d'un Grand Ensemble, 10 octobre 2020).

Au contraire, dans le cas du Grand Parc, des personnes extérieures au quartier s'y rendent pour faire du sport et notamment du skateboard, dû à des « spots » connus par les férus de ce sport. Cela dérange les habitants locaux, jeunes comme moins jeunes, qui se plaignent d'une « invasion » et de nuisances sonores. Hors ces activités amènent du mouvement au quartier.

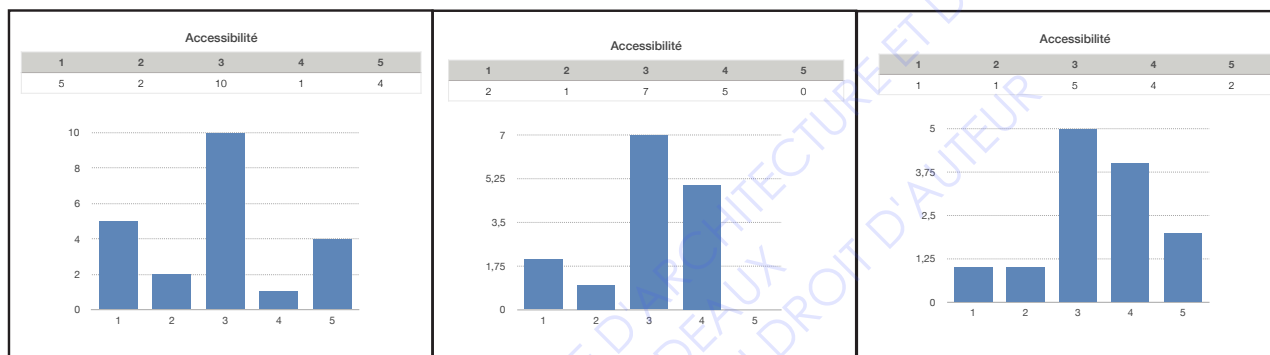
« Ces jeunes, ils viennent tous les weekends traîner ici. C'est tout neuf, ça va être abîmé dans deux trois semaines, c'est sûr! En plus, ils font beaucoup de bruit avec leurs skates... » (Jean-Pierre, 54 ans, habitant d'un Grand Ensemble, 10 octobre 2020).

« Ah mais eux je les connais pas, c'est pas mes potes, ils sont pas d'ici. »
 (Kévin, 19 ans, habitant d'un Grand Ensemble, 10 octobre 2020).

Un point évoqué concerne également les travaux qui surgissent de plus en plus dans ces quartiers, qui transforment pendant un temps la vie des habitants. Leurs retours laissent à penser qu'ils sont habitués à ces transformations régulières, mais qu'ils espèrent pouvoir profiter de celles-ci. Ils soulignent la difficulté de se déplacer à cause de ces travaux.

« Tu vois la rue là bas, (elle est) tout le temps en travaux depuis un bail ! C'est galère ... Vivement que ça soit fini ! »
 (Patrick, 43 ans, habitant d'un Grand Ensemble, 24 octobre 2020).

Les entretiens ont permis d'établir un graphique au sujet de la perception de l'accessibilité au quartier démontrant qu'une part importante des gens interrogés considèrent leur quartier comme accessible.



Statistiques - Accessibilité : De gauche à droite : Le Grand Parc, La Benaugue, Génicart.
 Source : M. Houry, 2020.

Une question spécifiquement dédiée à la gestion du handicap dans l'espace public montre qu'aujourd'hui, la mise aux normes PMR permet aux personnes à mobilité réduite de se déplacer sans difficulté. Certains échanges ont néanmoins mis en avant quelques nuances dans cette affirmation :

« Parfois c'est vraiment mal pensé, mais j'ai pris l'habitude des trottoirs difficiles à monter. » (Nicolas, 59 ans, habitant atteint de handicap vivant dans un Grand Ensemble, 16 octobre 2020).

« Je me déplace très bien, sauf dans les pelouses là bas. Est ce que je peux appeler ça des pelouses ? C'est beaucoup trop haut pour que je passe. »
 (Bernadette, 47 ans, habitante atteinte de handicap vivant dans un Grand Ensemble, 10 octobre 2020).

b. Sécurité

Concernant la sécurité dans les quartiers étudiés, encore une fois les opinions divergent, et notamment au travers du prisme de genre. Les interviews ainsi que les sondages en ligne témoignent d'un sentiment d'insécurité partagé par la majorité des femmes interrogées tandis que les hommes, et particulièrement les jeunes entre 18 et 30 ans, semblent se sentir en sécurité à toute heure de la journée et de la nuit. Cette problématique est en partie traitée par les paysagistes dans le cadre des réhabilitations des Grands Ensembles. Ils ont par exemple tenté de mettre aux normes l'éclairage public ou de donner une vocation traversante aux espaces, en définissant les entrées et les sorties, pour éviter une désorientation ou une sensation d'enfermement. Malheureusement, les mesures semblent être très sommaires au regard de la méfiance et l'insécurité transmises par les habitantes rencontrées. Ces sentiments sont accentués sous les tours, dans les lieux faiblement éclairés et dans les impasses.

Donner la parole aux personnes concernées permet de comprendre plus précisément en quels termes la configuration de l'espace influe sur le sentiment d'insécurité. Bien que la spatialité ne pourrait pas résoudre les problèmes d'échelle sociétale, il est possible de percevoir quels cadres et quelles dispositions favorisent ou non une mise en confiance des femmes dans l'espace public.

« Quand je rentre du lycée on me regarde de travers, c'est encore pire l'hiver quand il fait nuit tôt. Disons que je fais avec, mais traverser cette espace très ouvert le soir, ce n'est pas rassurant. On m'aborde, on me regarde, on me demande mon numéro ou on m'insulte même parfois. Traverser c'est presque interminable surtout quand il n'y a personne d'autre autour. » (Mélania, 17 ans, habitante d'un Grand Ensemble, 24 octobre 2020).

« J'ai l'habitude de passer ici en journée, mais je sais que la nuit mieux vaut ne pas se promener seule. » (Cristina, 24 ans, habitante d'un Grand Ensemble, 10 octobre 2020).

« La végétation n'aide pas, parfois c'est compliqué, on (ne) peut pas voir autour de nous. C'est triste mais je pense comme ça, il faut que je vois ce qu'il se passe autour. » (Rebecca, 21 ans, habitante d'un Grand Ensemble, 24 octobre 2020).

« J'aimerais que ça soit plus éclairé la nuit et le matin, surtout en hiver. » (Anna, 23 ans, habitante d'un Grand Ensemble, 16 octobre 2020).

Des passages étriqués ou au contraire des grandes esplanades dégagées sont deux configurations spatiales opposées qui sont néanmoins vécues avec angoisse à certaines heures ou dans des contextes particuliers.

Par ailleurs, des jeunes et anciens, tous sexes confondus, se sentent également peu en sécurité dans leur quartier, pointant du doigt d'autres problématiques : des activités illicites et des rassemblements en groupes pouvant être perçus comme intimidants, bruyants et dérangeants. Une paysagiste interviewée l'a elle-même ressenti lors de la réhabilitation d'un site d'étude. Cette place de l'homme dans l'espace public est similaire dans tout le cadre urbain, mais a été soulignée vivement lors des échanges au sein des Grands Ensembles.

Cette sous-partie permet donc d'évoquer la répartition de l'espace en fonction du genre, qui semble mise en avant dans le cadre de cette étude. Les jeunes hommes occupent le centre de l'espace, se réunissent en groupes unisexe. Les femmes sont invisibles, ne restent pas statiques dans l'espace public. Celles qui ont participé à ces interviews étaient en majorité seules ou à deux, marchaient vite, allaient d'un point de départ à un point d'arrivée.



Statistiques - Sécurité : De gauche à droite : Le Grand Parc, La Bénauge, Génicart.
Source : M. Houry, 2020.

c. Cheminements et lieux de rencontre



Configurations de centralités dans les cas d'étude : de gauche à droite, Grand Parc, La Bénauge et Génicart.
Source : M. Houry, 2020.

Il est également intéressant de mettre en lien la sous-partie précédente avec la question des cheminements et des espaces de rencontre. En effet, les paysagistes oeuvrent pour une harmonie dans l'espace public, alliant fonctionnalité, esthétique et usages. Comme évoqué précédemment, le travail des circulations et cheminements vise à permettre l'appropriation des lieux pour les habitants et usagers en prenant appui sur l'existant pour développer des activités et des espaces pour « un mieux vivre ensemble ». Seulement il serait possible de questionner cette notion au vu des remarques recueillies pendant l'enquête. Outre la dimension politique et sociale de la question du genre, il est possible de questionner la non appropriation de l'espace public : les gens ne s'arrêtent que peu, se réunissent en dehors des quartiers. Est-ce parce que les lieux de rencontre et de centralités sont rares ? Ne permettent-ils pas l'attachement des habitants ou le développement de souvenirs et de mémoire commune ? Les réseaux sociaux témoignent du contraire. En effet, les membres de certains groupes, anciens ou actuels habitants des quartiers, s'échangent des nouvelles et des photographies anciennes des lieux qui ont marqué leur enfance. Pourtant, aujourd'hui, dans l'espace public, ces rassemblements vecteurs de souvenirs ne sont pas visibles, ni marqués dans l'espace. Les personnes interrogées passent rapidement la question, répondent « je ne sais pas » lorsque l'on leur demande quel endroit ils affectionnent. Il n'y a-t-il donc pas de réelle attache au lieu de vie ? Les souvenirs se créent-ils ailleurs malgré la présence de centralités, de commerces, de carrefours rassemblant les transports en commun et les activités ?

Ce sont des questions qui ont nourri la recherche et que peu de réponses concrètes sont venues étayer. Les centralités semblent être purement fonctionnelles, les piétons comme les véhicules s'entrecroisent, et les jeunes et moins jeunes hommes s'y réunissent. Il y a peu voir pas de traces de femmes.

Nous pouvons également prendre pour exemple La Bénauge et ses kiosques à poubelles récemment installés afin de questionner cette thématique : Ces kiosques, prévus pour un autre usage, ont été investis par les jeunes pour se cacher, se rencontrer, fumer et jouer (entraînant des dégradations). Pourquoi cela se cantonne-t-il aux kiosques et pourquoi le parc paysager est-il faiblement investi ? Peut être que, pour les jeunes hommes comme les jeunes femmes, les centralités de leurs quartiers sont trop dégagées, trop ouvertes, et surtout trop proches de leurs tours, depuis lesquelles tout est observable. Impossible de se camoufler, de s'isoler, les espaces sont vastes et décampés. Peut être que des espaces de rencontre plus intimistes permettraient une appropriation de l'espace par une plus grande proportion de jeunes. Bien qu'à décliner dans un autre degré pour d'autres tranches d'âge, peut être que la dimension intimiste permettrait également à des groupes d'adultes plus âgés d'investir l'espace différemment.

Il est donc possible d'interroger la formalité de ces espaces qui semblent propres et rénovés, qui sont habillés de pelouses, d'alignements d'arbres et de massifs. Nous concluons cette sous-partie avec une question : Quelles dimensions devraient prendre les espaces de rencontre et les centralités pour permettre une réelle appropriation pérenne ?

d. Espaces végétalisés



Diversité végétale au sein des quartiers d'étude : de gauche à droite, Grand Parc, La Bénauge et Génicart.

Plusieurs questions portant sur la qualité de vie ont permis de recueillir les ressentis des habitants concernant les espaces extérieurs de leur quartier, et ont fait émerger des positionnements quant aux espaces végétalisés.

En effet, de manière générale, les habitants interrogés semblent apprécier le cadre végétalisé qui leur est proposé dans leurs quartiers. Les paysagistes soulignent la richesse avec laquelle il leur est possible de travailler dans ces espaces au sein des « espaces vacants » laissés entre les bâtiments : des espaces malléables et transformables au profit du bien être, et ce, en tirant parti de l'existant.

Les retours qui ont pu être donnés cantonnent les espaces végétalisés à une utilisation sportive ou de promenade pour les animaux. Certains habitants se plaignent d'ailleurs d'un manque d'espaces dédiés à ces deux activités. Les espaces végétalisés sont traversés et ne semblent pas être appropriés suffisamment pour y rester. Un public particulier investit néanmoins les espaces de jeux et les grandes pelouses : les familles avec enfants ou les nourrices et les enfants qu'elles gardent.

Aucun commentaire n'a porté sur les massifs habillant les abords des tours et barres des différents quartiers, pas plus que les alignements d'arbres conférant de l'ombre aux espaces de stationnement. Quelques personnes parlent en des termes généralistes de « cadre agréable », « d'ombre », « d'aimer les fleurs » et une personne interrogée au sein du quartier Génicart évoque les buttes enherbées et le travail de la topographie en disant que cela est particulier à son quartier et qu'elle « aime bien ces formes originales ».

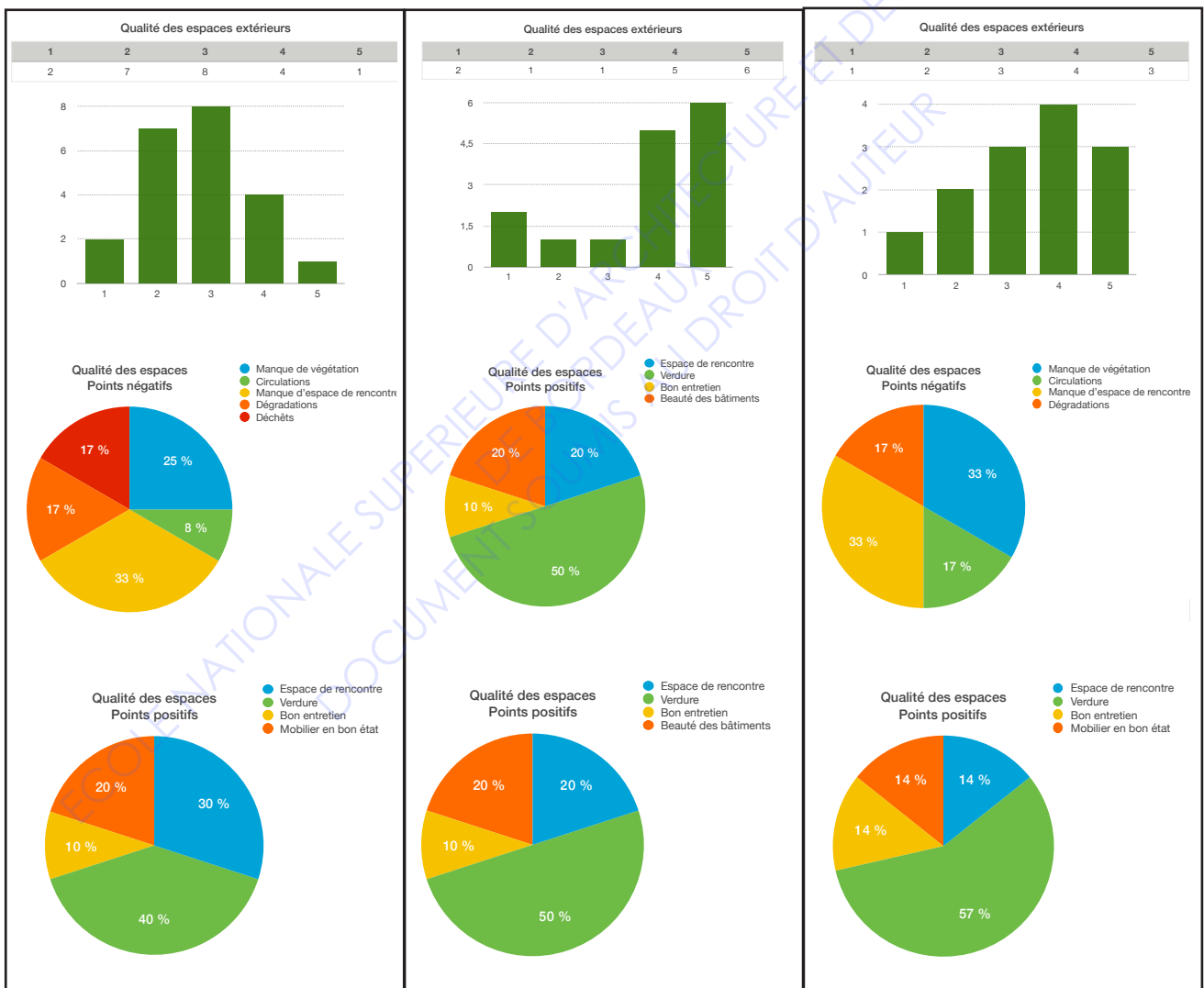
L'organisation des trois sites d'études, s'articulant autour d'espaces végétalisés de grandes dimensions (le Parc Pinson à la Bénauge, le Grand Parc en devenir dans le quartier du Grand Parc et les jardins de buttes venus s'implémenter entre chaque bâtiment au sein du quartier Génicart) est néanmoins évoquée comme étant un « plus ».

« On voit pas ça partout ! C'est comme si on avait un grand jardin. Je n'y vais pas beaucoup, mais c'est quand même un avantage, encore plus en période de confinement c'est mieux d'avoir ça pour respirer ! » (Jérémy, 48 ans, habitant d'un Grand Ensemble, 16 octobre 2020).

La question environnementale a également été évoquée, en majorité par un public jeune, sans doute sensibilisés à cette problématique.

« (...) oui, je trouve ça cool de sortir ici, c'est plus agréable que le centre ville je trouve. Et puis avec le réchauffement climatique c'est peut être bien d'avoir des grands espaces et des grands arbres pour respirer. Ça fait « moins ville ».
(Mathilde, 25 ans, habitante d'un Grand Ensemble, 24 octobre 2020).

Les habitants disent être satisfaits de leur cadre de vie, certains jeunes y voient un pas vers les questions environnementales et certains adultes évoquent en des termes généraux un bénéfice que leur apportent les espaces végétalisés. Ils paraissent néanmoins désemparés lorsqu'on leur demande ce qu'ils aimeraient y voir changer. Sont-ils réellement satisfaits, ne connaissent-t-ils pas les possibilités d'aménagement qui pourraient améliorer leur expérience ou ne sont-ils tout simplement pas intéressés par ces questions?

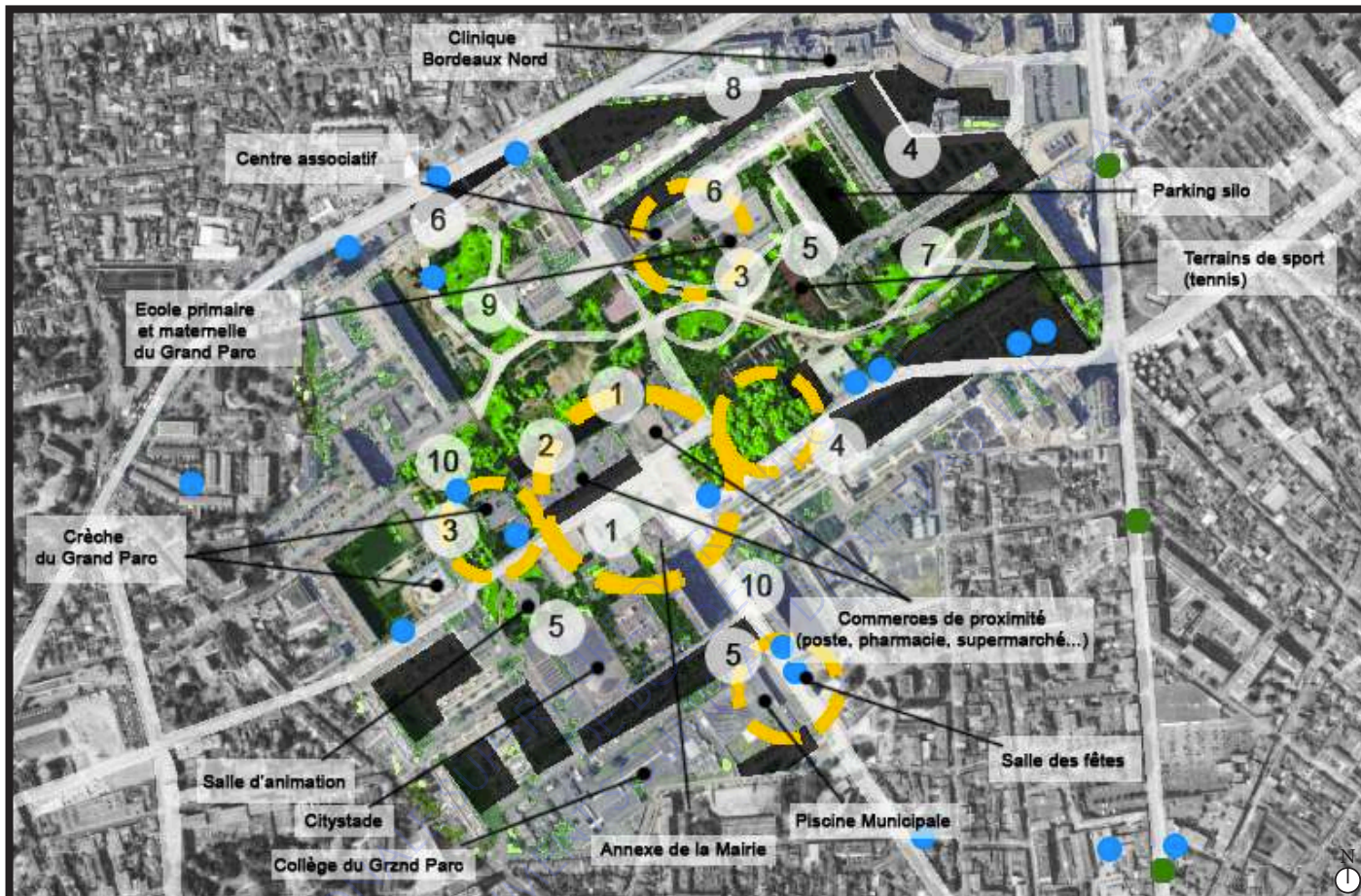


Statistiques - Qualité de vie et espaces végétalisés : De gauche à droite : Le Grand Parc, La Bénauge, Géricart.
Source : M. Houry, 2020.

III. B.-3 Usages et problématiques révélés sur les lieux d'enquête : Spatialité.

Les relevés de terrain ont permis de faire un état des lieux des trois cas d'étude, correspondant aux thématiques précédemment développées par la parole habitante. Il est possible de faire correspondre ces échanges avec la spatialité des Grands Ensembles étudiés. Ces observations de terrain sont ainsi rassemblées sous la forme de fiches thématiques donnant un aperçu de la complexité qui compose les sites d'étude et leur état.

QUARTIER DU GRAND PARC :










Cartographie générale - Quartier du Grand Parc. Source : M. Houry, 2020.

0 m 50 m 100 m

RESSENTIS, ÉTAT GÉNÉRAL

Le quartier du Grand Parc amène un ressenti assez positif et agréable dans son ensemble. C'est un quartier bien équipé, ouvert sur son contexte et disposant d'un patrimoine végétal important. Sa spécificité vient de sa verticalité et son rapport au ciel, omniprésent, qui y amène une certaine poésie. Son rapport au nom est également particulier, puisqu'il convoque la dimension d'un parc à fortes potentialités qui se trouve être aujourd'hui peu perceptible voir invisible. Les réhabilitations récentes confèrent au quartier une aura neuve en termes d'aménagements urbains, la Place de l'Europe en est le témoin. Circulée, traversée, utilisée, c'est le point culminant de ce quartier bien desservi en transports. Un contraste saisissant est néanmoins visible concernant l'état de certaines tours, entachant le potentiel charme des lieux et renvoyant à un quartier investi de manière inégale.

LÉGENDE

-  Espace de stationnement
-  Circulations principales
-  Centralités et lieux de rencontre
-  Accessibilité : desserte de bus
-  Accessibilité : desserte en tramway
-  Masse végétale
-  1 Types d'usages

SÉCURITÉ ET ACCESSIBILITÉ

Le quartier s'inscrit dans un cadre particulier puisque c'est un Grand Ensemble situé au coeur même de Bordeaux, et non à sa périphérie. Il connecte la Place Ravezies au quartier du Jardin Public et est bordé par les Boulevards, une ceinture routière à forte densité. Il est également bien desservi en transports en communs, entre le tram C et de nombreuses lignes de bus. L'enquête de terrain a révélé certaines incohérences, notamment en termes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, et ce, même au sein d'aménagement récents. Des rampes exigues permettent l'accès aux entrées de certaines tours, rendant leur pratique difficile, et des espaces enherbés sont cabossés, rendant l'accès impossible à une personne en fauteuil roulant. La centralité principale, la Place de l'Europe, est quant à elle très praticable en plus d'apporter une dimension esthétique et moderne au quartier. D'autres accès sont en revanche désorganisés et vétustes, comme l'accès au quartier depuis les Boulevards vers la polyclinique. Le stationnement a été régulé et est maintenant payant, des potelets et barrières guident le passage, mais la voiture est toujours dominante, compliquant la lecture du site.

Par ailleurs, l'ensemble du quartier semble calme en journée, mais peu paraître anxiogène et écrasant entre certaines tours. La courive place de l'Europe amène un sentiment d'insécurité pour les femmes, et peu d'entre elles la traversent à cause d'une présence dominante de jeunes hommes qui affirment leur présence.

CHEMINEMENTS ET CONNEXIONS

Les aménagements récents dessinent une organisation claire des routes et des cheminements principaux, recouverts aujourd'hui d'une nappe d'enrobé gris lisse et neuf. Il est possible de souligner qu'en revanche, certains chemins secondaires sont abîmés et se remplissent de boue lorsqu'il pleut. On peut remarquer de nombreux «chemins de chèvre» qui ponctuent le parc central et les circulations entre les bâtiments. Des travaux sont en cours en son sein, et les cheminements sont en cours de remaniement pour être définis plus efficacement. L'ensemble du quartier est traversant, connecté à la ville de part en part. L'orientation est difficile au coeur du quartier, la signalétique est absente, et seul les panneaux de signalisations permettent à l'automobile de s'orienter (difficilement). Mis à part Place de l'Europe et aux pieds des tours, la circulation est majoritairement destinée à la voiture.

RAPPORT AU VÉGÉTAL

Le quartier du Grand Parc dispose d'un grand potentiel végétalisé, d'où il tire son nom. Le parc central, d'environ 12 hectares, couvre une partie importante du quartier, mais semble invisibilisé. Il est composé de grands espaces enherbés et lisses, plutôt bien entretenus, et ses limites avec le bâti sont habillées de massifs denses et en bon état de santé. L'atout majeur concerne de sublimes arbres remarquables, des feuillus comme des conifères, qui ponctuent le parc. D'autres arbres, et notamment un alignement de platanes recouvrant un espace de stationnement proche de la Place de l'Europe, se dénotent de par la beauté des individus. Les aménagements récents ont implémenté de jeunes arbres en fosse, bordés de ganivelles, qui vont apporter une ombre supplémentaire à la place. Certains immeubles particuliers disposent de jardins partagés appartenant à des associations.

USAGES IDENTIFIÉS

- 1 Achats / Besoins administratifs et sociaux
- 2 Réunions entre amis
- 3 Apprendre, découvrir
- 4 Se garer
- 5 Jouer / Faire du sport
- 6 Se loger
- 7 Se déplacer
- 8 Divers (par exemple : se soigner)
- 9 Se promener
- 10 S'asseoir, se reposer

III. B-3 Usages et problématiques révélés sur les lieux d'enquête : Spatialité.

Les relevés de terrain ont permis de faire un état des lieux des trois cas d'étude, correspondant aux thématiques précédemment développées par la parole habitante. Il est possible de faire correspondre ces échanges avec la spatialité des Grands Ensembles étudiés. Ces observations de terrain sont ainsi rassemblées sur les cartographies suivantes.

QUARTIER DE LA BENAUGE :



Cartographie générale - Quartier de La Bénauge. Source : M. Houry, 2020.

0 m 50 m 100 m

RESSENTIS, ÉTAT GÉNÉRAL

La Bénauge est un quartier à deux visages. Leur opposition est marquante sous tous ses aspects : formel, esthétique, écologique et économique. Le quartier semble scindé en deux entre le cachet historique des barres basses à la structure en pierre, fine et élégante, en comparaison avec de nombreuses tours gigantesques aux formes hétérogènes. Le ressenti y est très différent : la réhabilitation récente de la frange basse, proche du Parc Pinçon, dégage une ambiance bucolique, à tendance anglaise, les édifices donnent sur le parc et les stationnements sont camouflés par une végétation basse. Les grattes ciels anciens sont quant à eux étouffés entre rocade, voie ferrée et béton, l'enrobé est abîmé, le mobilier est vétuste et les espaces végétalisés sont dégarnis. D'un côté, le chant des oiseaux, de l'autre, l'assourdissante rocade.

LÉGENDE

-  Espace de stationnement
-  Circulations principales
-  Centralités et lieux de rencontre
-  Accessibilité : desserte de bus
-  Accessibilité : desserte en tramway
-  Masse végétale
-  1 Types d'usages

SÉCURITÉ ET ACCESSIBILITÉ

Ce Grand Ensemble est bordé par la rocade, une voie ferroviaire importante et l'Avenue Thiers. Bien que desservi par le tram A et quelques lignes de bus et proche de certaines aménités d'intérêt comme le Jardin Botanique ou l'Eglise Notre Dame de la Bastide, le quartier est particulièrement enclavé entre ces grandes entités. Il est donc desservi mais à l'étroit. Une partie classée UNESCO et récemment rénovée concentre les écoles, les crèches, le Parc Pinçon et les installations de jeux et de sport, quand l'autre partie est beaucoup moins entretenue, plus vieillissante et envahie par la voiture de manière désordonnée. L'architecture y est également hétérogène, compliquant la cohésion d'ensemble d'une part mais accentuant l'impression de grandeur et d'isolement sous les plus grandes tours et barres. L'enclavement et la vitesse émanant de la rocade, l'importance de l'enrobé et du stationnement ne semblent pas à taille humaine, et, à pied, il est difficile de se sentir «à sa place». La partie réhabilitée est plus abordable, plus organisée et plus accueillante, bien que des travaux soient encore en cours et impactent la lisibilité du quartier.

CHEMINEMENTS ET CONNEXIONS

Le réseau routier est majoritairement en travaux aux alentours des bâtiments classés, présageant des routes lisses et neuves. Dans un même temps, les structures sont vieillissantes dans l'autre partie bordant la rocade, où les routes y sont abîmées et les immeubles anciens. De grands noeuds sont implantés, notamment à l'entrée de la rocade où se rassemblent les commerces de proximité, mais également du côté de l'entrée reliant le quartier à l'Avenue Thiers en une moindre mesure. Les abords de l'école élémentaire concentrent les activités ludiques, le sport et le jeu.

RAPPORT AU VÉGÉTAL

La frange ouest de La Benauges laisse transparaître une trame verte importante, notamment via le Parc Pinçon auquel elle est directement en vis à vis. Les réaménagements récents ont permis de diversifier les typologies végétales en pied de bâtiment et aux abords des espaces de stationnement, qui, dans cette partie, ne submergent pas tant l'espace et laissent ainsi la possibilité à la masse végétale de prendre le dessus, notamment sous la forme d'une strate herbacée et de couvrir le sol importante donnant une qualité paysagère supplémentaire au site. Le Parc Pinçon est en interrelation avec les barres en pierre classées, s'insérant l'un dans l'autre. Des massifs bordent ces espaces de connexion entre parc et quartier, et de grands arbres en bonne santé ponctuent le parc en bosquets ou de manière isolées. De grandes pelouses recouvrent le sol et sont rythmées par des chemins courbes. Quelques massifs un peu dégarnis rythment.

La frange Est du quartier est quant à elle beaucoup plus minérale, malgré une surface végétalisée enclavée entre la rocade et deux bâtiments. Celle-ci est presque à l'abandon, accessible au travers d'un talus jonché de déchets. Une bordure faite de mosaïque pourrait apporter un attrait spécial à cet endroit, mais il est abîmé et les arbres sont mal en point.

USAGES IDENTIFIÉS

- 1 Achats / Besoins administratifs et sociaux
- 2 Réunions entre amis
- 3 Apprendre, découvrir
- 4 Se garer
- 5 Jouer / Faire du sport
- 6 Se loger
- 7 Se déplacer
- 8 Divers (par exemple : se soigner)
- 9 Se promener
- 10 S'asseoir, se reposer

III. B.-3 Usages et problématiques révélés sur les lieux d'enquête : Spatialité.

Les relevés de terrain ont permis de faire un état des lieux des trois cas d'étude, correspondant aux thématiques précédemment développées par la parole habitante. Il est possible de faire correspondre ces échanges avec la spatialité des Grands Ensembles étudiés. Ces observations de terrain sont ainsi rassemblées sur les cartographies suivantes.

QUARTIER GÉNICART :



Cartographie générale - Quartier Génicart. Source : M. Houry, 2020.

0 m 100 m 200 m

RESSENTIS, ÉTAT GÉNÉRAL

L'échelle semble réduite à Génicart et ce en dépit des 50 hectares sur lesquels il s'étend. La structure du quartier est assez monotone, mais le rythme est parfois interrompu par un complexe sportif, une placette ou un immeuble particulier. Bien desservi par le tramway, mais isolé entre zone industrielle et Garonne, c'est un quartier enclavé. Les centralités se trouvent paradoxalement en périphérie, en lien avec l'extérieur, et sont assez peu développées. Des commerces de proximité et des structures sociales sont néanmoins présents. Le stationnement est omniprésent et régulier, les circulations douces sont invisibles en son sein. Malgré la monotonie et la répétition, le visiteur ne se sent ni étouffé, ni perdu. La signalétique étant développée, elle guide efficacement d'une zone à une autre. Une atmosphère intimiste et un ressenti austère sont perceptibles dans ce quartier à dominance semi-privé.



SÉCURITÉ ET ACCESSIBILITÉ

Secteur d'apparence tranquille, il ne semble pas y avoir d'appréhension à traverser le quartier. Néanmoins, une ambiance étrange entre silence pesant et immobilité fait transparaître un climat particulier peu rassurant.

Le quartier est traversant, régulier et rythmé. Les voies principales sont orthonormées et les îlots sont clairement identifiables au travers d'une signalétique efficace. Les noms des résidences permettent de se repérer en voiture comme à pied. Au centre du quartier, du Nord au Sud, l'Avenue de la Libération est ponctuée d'arrêts de bus et de tramway, la ligne A desservant bien le quartier. Des arrêts de bus se trouvent également en périphérie du quartier, desservant les points importants comme les pôles sociaux, les écoles, collèges et lycées. Il marque sa différence par son rapport au privé. En effet, les Grands Ensembles sont caractérisés par la dimension collective, hors, ici, les îlots sont, en plus d'être bien définis, coupés de l'espace public par des clôtures et des portails, limitant l'accès aux résidents. Certains espaces de stationnement sont également engillagés.

CHEMINEMENTS ET CONNEXIONS

C'est en cela que le quartier semble immobile tout en étant très organisé. Les voies publiques évoquent un quadrillage destiné essentiellement à la circulation et au déplacement, majoritairement pour la voiture. Le quartier semble peu connecté à son contexte, renfermé sur lui-même malgré la desserte en transports et les voiries traversantes. Peu d'espaces de convivialités sont disponibles, et les aménités sont situées en périphérie du quartier. Le rayonnement semble donc assez faible, et ce malgré les proportions et l'étalement important de ce quartier de près de 50 hectares. La proportion démographique est également assez faible en comparaison avec la taille du Grand Ensemble. Les cheminements et lieux destinés aux piétons sont limités à des trottoirs, et quelques places concentrant les intérêts économiques et sociaux du quartier.

RAPPORT AU VÉGÉTAL

Ce quartier présente un intérêt indéniable pour la singularité de son rapport au végétal. Entachés par la dimension semi-privée qui en prohibe l'accès, les espaces végétalisés sont nombreux et riches. Ils évoquent une notion de plusieurs petits squares et non une entité globale attachée à tout le quartier. Au sein de ces espaces enclavés entre les îlots d'habitations se devine (à travers les grilles hautes et les portails) un travail particulièrement sensible de la topographie, un dessin jouant sur les dénivelés et la douceur de courbes organiques. Celles-ci sont tapissées d'un épais et verdoyant gazon, lui-même surplombé de nombreux arbres (particulièrement des conifères) qui accompagnent les chemins soigneusement dessinés entre les buttes jusqu'aux entrées des immeubles. Ce cheminement est ponctué d'un mobilier en état relativement, et un éclairage sommaire, qui rendent ces endroits intrigants et à la fois légèrement froids et désincarnés. L'espace public, essentiellement destiné au stationnement, et également ponctué bien que plus timidement et de manière plus monotone, d'alignements d'arbres et de massifs arbustifs.

Ce quartier dispose également d'une dimension écologique avec la composterie, qui, bien que dégarnie, doit servir des activités ludiques.

USAGES IDENTIFIÉS

- 1 Achats / Besoins administratifs et sociaux
- 2 Réunions entre amis
- 3 Apprendre, découvrir
- 4 Se garer
- 5 Jouer / Faire du sport
- 6 Se loger
- 7 Se déplacer
- 8 Divers (par exemple : se soigner)
- 9 Se promener
- 10 S'asseoir, se reposer

III. C. Interprétation des résultats (vérification des hypothèses 2 et 5).

L'articulation entre les différentes informations présentées précédemment révèle une nuance à trois niveaux entre les positionnements paysagistes (vus en Partie II), la parole habitante et la dimension purement spatiale des sites d'étude. Les paysagistes et les habitants interrogés observent les mêmes lieux, et naturellement, nous pouvons observer que des points et thématiques similaires sont mis en lumière. En revanche, force est de constater que ces trois axes de recherche traduisent des positionnements différents. Cela valide donc l'hypothèse d'un décalage entre pratiques paysagistes et besoins locaux des habitants.

Cette dernière partie de la recherche a permis de révéler l'écart entre les intentions et réalisations des paysagistes et les demandes des habitants : Les paysagistes mettent en place des démarches afin de répondre aux enjeux identifiés : l'accessibilité semble être une problématique au travers de laquelle paysagistes et habitants s'accordent. L'objectif semble être atteint au vu des réponses favorables recueillies auprès des habitants.

La mise aux normes, également facteur important des réhabilitations de Grands Ensembles, permet de renforcer cette accessibilité, notamment aux personnes à mobilité réduite. Les entretiens ont révélé qu'une partie des habitants ne sont pas entièrement satisfaits de ces rénovations, soulignant un manque dans certains quartiers et des difficultés à circuler dans certains cas.

Le stationnement quant à lui est une question houleuse puisque s'attaquant à la propriété individuelle, à la balance entre privé et public, payant et gratuit, mais également au rapport au droit de circuler, d'aller travailler et se déplacer librement. Bien qu'il soit de plus en plus présent dans le cadre urbain, l'accent porté sur les circulations douces par les démarches paysagistes ne semble pas avoir conquis les Grands Ensembles en ce qui concerne par exemple les circulations cyclables, qui sont peu visibles et que les habitants interrogés n'ont que très peu évoqué. Les circulations piétonnes se développent quant à elles en de plus larges mesures, comme semblent l'avoir proposé les paysagistes ayant œuvré dans les réhabilitations.

Un caractère très fort de ces réhabilitations de Grands Ensembles, au travers duquel l'écart entre les propositions et positionnements paysagistes et l'appropriation habitante est particulièrement marqué, concerne le rayonnement des quartiers et leur connexion au reste de la ville. Bien que l'accent soit mis sur une desserte efficace en transports en communs, en espaces centraux rassemblant les usages principaux et nécessaires, en cheminements remis à neuf et clarifiés ainsi qu'en un mobilier diversifié visant l'appropriation par un public large, les habitants ne semblent pas sensibles à ces suggestions d'appropriation. L'usage de ces centralités reste cantonné à l'aspect fonctionnel tandis que les activités et loisirs s'organisent ailleurs, particulièrement chez les jeunes, qui préfèrent se réunir en centre ville. Cela témoigne d'un dysfonctionnement entre les intentions paysagères et leur application dans l'espace, mais également d'une question contextuelle qui amène à se demander ce qui fait défaut à ces quartiers pour une meilleure appropriation in-situ. La recherche a seulement traduit cet écart et cette non envie de rester au sein du quartier (« *Me réunir ici ? Pour faire quoi ?* ») sans pouvoir l'appuyer par une explication.

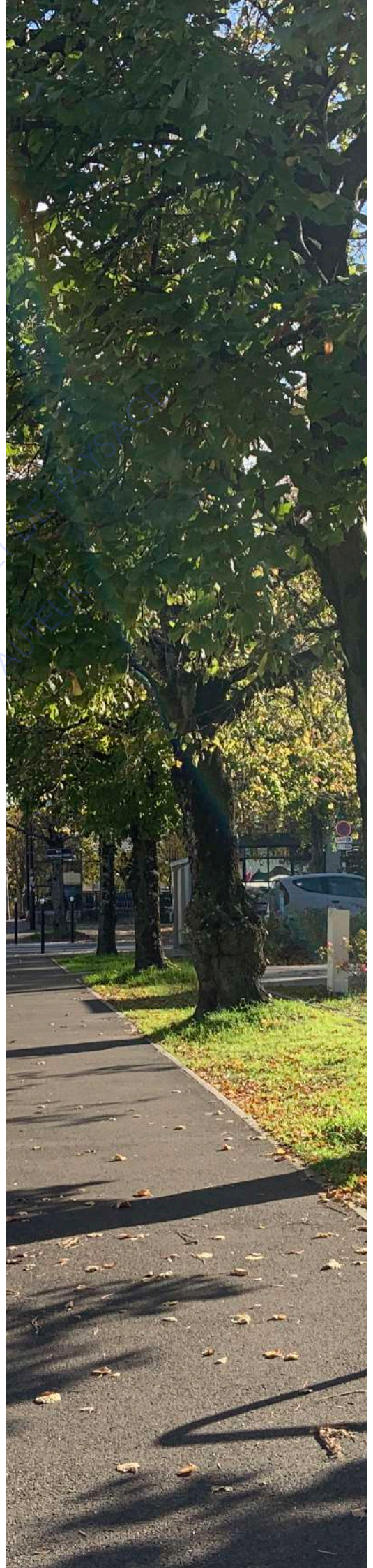
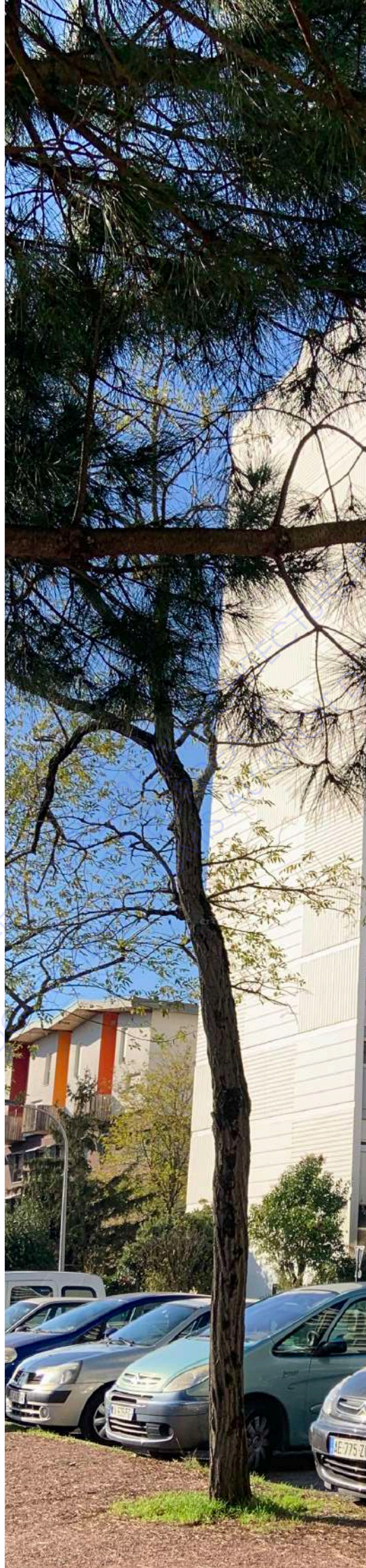
Enfin, la thématique des espaces végétalisés s'est traduite drastiquement différemment entre concepteurs et habitants. Les remarques habitantes ont permis de mettre en évidence que les espaces végétalisés sont majoritairement appréciés mais que leur perception est qualifiée génériquement et d'un point de vue global.

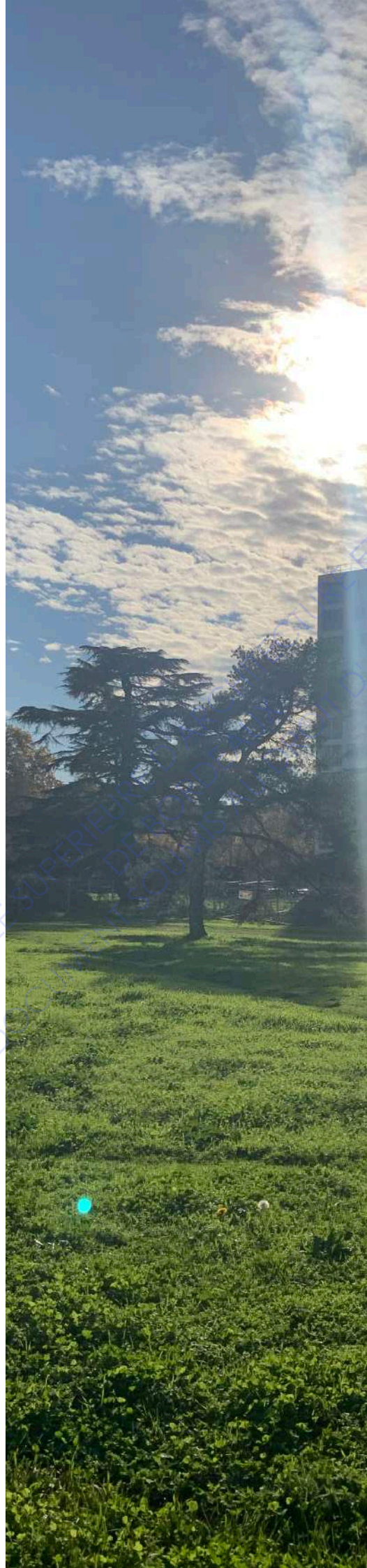
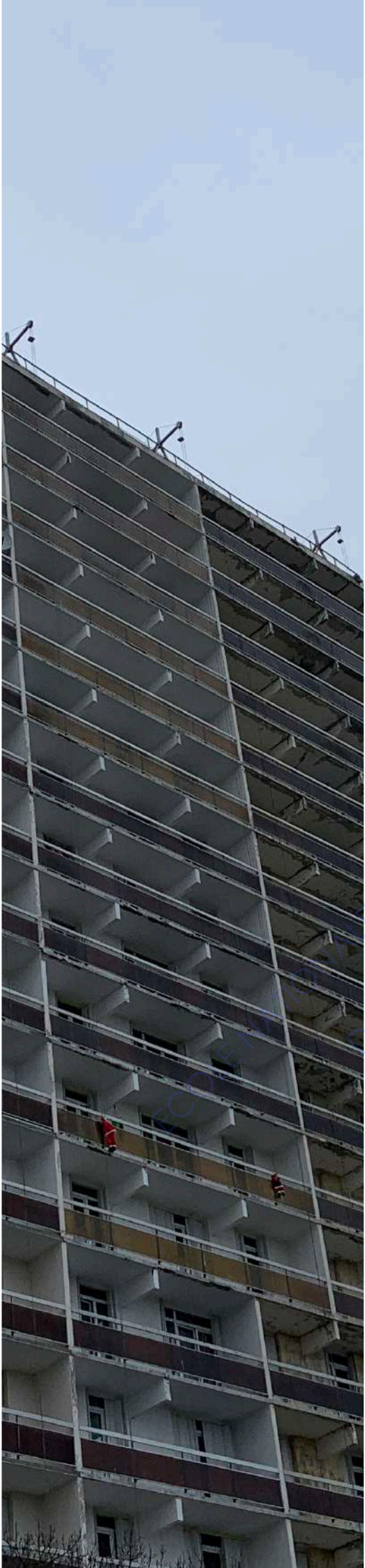
Les paysagistes développent quant à eux toute la démarche d'élaboration, de recherche et d'inspiration grâce à leurs connaissances en botanique et de références techniques et artistiques, donnant ainsi matière à la proposition de projet. Ce processus n'est pas perceptible dans son entièreté par un public non averti (les habitants par exemple), rendant ainsi la perception des lieux moins incarnée. C'est ici un écart qui s'explique par une différence de connaissances et d'expertise, rendant difficile le positionnement de l'habitant. Il s'agit peut être également d'un intérêt différent pour la question du végétal. Les remarques sur la qualité du cadre de vie restent sommairement positives. Par ailleurs, leur appropriation est limitée, cantonnée à certaines catégories de population, rejoignant la thématique de la sécurité et de l'aspect genré du territoire et du cadre urbain que les paysagistes tentent de prendre en considération dans leurs démarches de projet, sans que cela soit réellement efficace. Cette dimension peut être questionnée à l'échelle sociale.

La dernier axe de recherche s'oriente vers la dimension purement spatiale des Grands Ensembles propose un état des lieux des trois cas d'étude. Cela ajoute un nouveau support de comparaison avec les informations précédemment citées et clôture la méthodologie de recherche mise en oeuvre dans ce mémoire.

Quant à la dernière hypothèse concernant les effets que confèrerait l'implémentation d'une démarche de concertation dans les projets de réhabilitation, ce mémoire n'apporte ni validation ni invalidation. Il dévoile plutôt une réflexion et une interrogation mesurée : La méthodologie de recherche *in-situ* ici développée peut s'apparenter à une démarche de concertation (appliquée à un faible degré) dans la mesure où elle donne la parole à un échantillon de la population. Le traitement de ces données a permis une confrontation directe avec la difficulté d'entreprendre une démarche de concertation, et ce même à une petite échelle. Elle traduit des réponses complexes et parfois contradictoires, qui sont d'une part un apport supplémentaire permettant de cibler les propositions de projet, mais qui amène d'autre part une difficulté quant à l'équilibre à instaurer entre les différentes demandes, positionnements et remarques recueillis. Le contexte social, politique et économique au sein des Grands Ensembles ajoute également un frein au développement de ces démarches de concertation.

Il semblerait néanmoins qu'avec une certaine maîtrise de la sociologie et une compréhension plus approfondie de l'humain, des méthodes de concertation innovantes et originales seraient un apport non négligeable à une démarche de projet tant dans un cadre général qu'au sein d'un projet de réhabilitation de Grand Ensemble.





CONCLUSION GÉNÉRALE

Cette étude avait tout d'abord pour objectif de constater l'évolution des pratiques paysagistes au sein des Grands Ensembles depuis leur création jusqu'à nos jours.

Nous avons pu constater qu'en effet les pratiques paysagistes ont évolué et que ce cadre de projet a permis à la profession de se démocratiser tout en élargissant ses capacités et domaines d'action. Au delà de cette transformation, l'enquête a révélé que les problématiques rencontrées au sein des Grands Ensembles se sont transformées et légèrement déplacées sans pour autant disparaître ou être solutionnées, puisqu'aujourd'hui les paysagistes semblent traiter en majorité les mêmes sujets que lors de la création. Le changement s'est opéré dans les réponses spatiales, techniques et créatives des paysagistes sans pour autant déraciner les problèmes. Cela est probablement dû à une question d'échelle ou de domaine d'action : en effet, ces quartiers sont marqués par une dynamique socio-politique forte qui doit être traitée en amont des projets spatiaux afin d'en garantir l'efficacité et la pérennité. Cela resitue le rôle et les limites de la profession de paysagiste.

L'étude cherchait ensuite à questionner un possible décalage entre pratiques paysagistes actuelles et parole habitante au sein des projets de réhabilitation de ces Grands Ensembles. Entrecroisant différents apports de connaissances allant d'une visée théorique et bibliographique à un échange avec les acteurs dont dépendent les réhabilitations, elle révèle une superposition de niveaux de lecture et de prises de positions diverses. Cela a rendu la recherche aussi fastidieuse que complexe à l'image de la situation socio-politique au sein des Grands Ensembles.

Ce mémoire est organisé autour de ses cinq hypothèses de recherche permettant de conforter la position importante des pratiques paysagistes dans ces cadres de projet. Il montre ainsi une déclinaison de démarches existantes mises en application au sein de trois cas d'études qui se rejoignent en des objectifs communs mais qui sont aussi emprunts de singularités. Ce travail a mis en évidence la complexité et la diversité de formes que peuvent prendre ces projets, notamment en identifiant les normes et contraintes rendant parfois difficile une réponse pleinement adaptée aux besoins actuels.

Au delà de ces constats, l'étude permet de confronter et comparer les positionnements paysagistes dans le cadre des projets de réhabilitation avec les besoins énoncés par les habitants. À l'origine, elle tentait également de prouver la nécessité de concertation au sein des projets de réhabilitation de Grands Ensembles. Cette visée s'est nuancée au cours de la recherche et de l'écriture de ce mémoire : En effet, en plus des positionnements des paysagistes interrogés, la méthodologie de recherche s'apparentait à une démarche de concertation, ce qui a permis de constater d'une part les avantages et d'autres part la difficulté de mise en oeuvre de cette démarche.

Enfin, des usages et problématiques ont pu être identifiés, répertoriés et problématisés : Le stationnement, l'accessibilité, la sécurité, les cheminements, liaisons et espaces végétalisés sont au coeur des actions paysagistes dans le cadre des réhabilitations, mais sont également perçues différemment par les habitants, validant ainsi l'hypothèse d'un décalage. Ce mémoire révèle les limites du rôle du paysagiste dans ces réhabilitations, et situe ses objectifs et possibilités.

Pour terminer ce mémoire et ouvrir de nouvelles pistes de réflexion, plusieurs questionnements sont apparus, permettant d'émettre des perspectives d'ouvertures du sujet abordé :

Est ce que les normes et réglementations limitant l'action des paysagistes (et autres aménageurs) dans ces lieux d'intérêt socio-politique pourraient changer? En quelles mesures ?

Comment le travail du paysagiste peut-il s'associer avec les instances politiques et sociales ?

Quels facteurs empêchent les centralités de ces quartiers de devenir des pôles attractifs ?

Pourquoi ces espaces disposant pourtant d'une particularité attrayante, celle d'un parc urbain à l'échelle d'un quartier, n'attirent-ils pas les citoyens ? Que manque-t-il ?

Comment la position du paysagiste, à l'heure d'une prise de conscience écologique et d'un besoin de renouer avec la « nature en ville », pourra-t-elle être mise au service de la transformation des Grands Ensembles ?

BIBLIOGRAPHIE

TERMINOLOGIE ET DÉFINITIONS :

Crozet, P, Rangeo, F. (2006). Le public dans les contrats de la ville : habitant, citoyen ou client ? *Politiques et management public*, vol. 24, n°4, In *L'action publique au risque du client ? Client-centrisme et citoyenneté*. Actes du quinzième Colloque international organisé en collaboration avec Sciences-Po Lille, Tome 2. pp 17-36. [En ligne].
URL : https://www.persee.fr/doc/pomap_0758-1726_2006_num_24_4_2344 ;
DOI : <https://doi.org/10.3406/pomap.2006.2344>

Pinson, D. (2000). L'«Usager» de la ville. Th. Paquot, M. Lussault, S. Body-Gendrot. *La ville et l'urbain, l'état des savoirs, La Découverte*, pp.233-243. [En ligne].
URL : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01121309>

Vieillard-Baron, H. (2011). Banlieue, quartier, ghetto : de l'ambiguïté des définitions aux représentations. *Nouvelle revue de psychosociologie*, 12(2), pp. 27-40. [En ligne]
URL : <https://www.cairn.info/journal-nouvelle-revue-de-psychosociologie-2011-2-page-27.htm> ;
DOI : <https://doi.org/10.3917/nrp.012.0027>

OUVRAGES ET ARTICLES SUR L'HISTOIRE DES GRANDS ENSEMBLES :

Bekkouche, A. (2002). Dossier : Le grand ensemble, histoire et devenir, *Urbanisme*, n° 322, Insaniyat, 17-18. [En ligne]
URL : <http://journals.openedition.org/insaniyat/8709> ;
DOI : <https://doi.org/10.4000/insaniyat.8709>

Bercovitz, R. (2005). Rénovation urbaine et construction d'un grand ensemble. L'exemple du quartier de l'église à Pantin (1950-1959). Thèse de doctorat en histoire, Université Paris I Panthéon La Sorbonne.

Chamboredon, J-C, Lemaire, M. (1970). Proximité spatiale et distance sociale. Les grands ensembles et leur peuplement. In *Revue française de sociologie*, 11-1. pp. 3-33. [En ligne]
URL : www.persee.fr/doc/rfsoc_0035-2969_1970_num_11_1_1610
DOI : <https://doi.org/10.2307/3320131>

Clerc, P. (1967) Grands ensembles. Banlieues nouvelles. (Présentation d'un cahier de l'I.N.E.D. réalisé avec le C.R.U.). In *Population*, 22^e année, n°2. pp. 297-302. [En ligne]
URL : www.persee.fr/doc/pop_0032-4663_1967_num_22_2_10943
DOI : <https://doi.org/10.2307/1528498>

Dufaux, F., Fourcaut A. (dir.) (2004). *Le monde des grands ensembles*, Paris, Éditions Créaphis.

BIBLIOGRAPHIE

Josse, R. (1969) Grands ensembles, Banlieues nouvelles.

In *Annales de Géographie*, t. 78, n°427, 1969. pp. 341-344. [En ligne]

URL : https://www.persee.fr/docAsPDF/geo_0003-4010_1969num_78_427_15874.pdf

Kaës, R. (1963) *Vivre dans les grands ensembles*, Paris, Edition Ouvrière.

Lacoste, Y. (1963) Un problème complexe et débattu : les grands ensembles.

In *Bulletin de l'Association de géographes français*, N°318-319, 40e année, pp. 37-46. [En ligne].

URL : www.persee.fr/doc/bagf_0004-5322_1963_num_40_318_5657

DOI : <https://doi.org/10.3406/bagf.1963.5657>

Le Corbusier C. (1957). *La Charte d'Athènes*, Edition de Minuit, Collection Points, Paris.

Mengin, C. (1999) La solution des grands ensembles. In *Vingtième Siècle, revue d'histoire*, n°64, Villes en crise ? pp. 105-111. [En ligne].

URL : www.persee.fr/doc/xxs_0294-1759_1999_num_64_1_3895

DOI : <https://doi.org/10.3406/xxs.1999.3895>

Voldman, D., Vayssière, B. (1989) Reconstruction. Déconstruction.

Le « hard French » ou l'architecture française des Trente Glorieuses.

In *Vingtième Siècle, revue d'histoire*, n°22, Les générations. pp. 173-174. [En ligne].

URL : www.persee.fr/doc/xxs_0294-1759_1989_num_22_1_2151

t1_0173_0000_4

REPRÉSENTATIONS ARTISTIQUES ET SOCIALES DES GRANDS ENSEMBLES

Maurin, É. (2004). *Le ghetto français. Enquête sur le séparatisme social*.

Paris, éditions du Seuil, coll. « La République des idées ». [En ligne].

URL : <https://id.erudit.org/iderudit/010599ar> ;

DOI : <https://doi.org/10.7202/010599ar>

Bertho, R. (2014) « Les grands ensembles », *Études photographiques*, 31 [En ligne].

URL : <http://journals.openedition.org/etudesphotographiques/3383> ;

ISSN : [1777-5302](https://www.issn.org/issn/1777-5302)

Woloszyn, P., & Girard, P. (2019). C'est la cité !. Les paysages de la Clairière des Aubiers révélés par son clip rap. *Projets de paysage. Revue scientifique sur la conception et l'aménagement de l'espace*, (21). [En ligne].

URL : <http://journals.openedition.org/paysage/2885> ;

DOI : <https://doi.org/10.4000/paysage.2885>

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES, ARTICLES ET CONFÉRENCES SUR LES PRATIQUES PAYSAGISTES AU SEIN DES GRANDS ENSEMBLES

- Auricoste, I. (2003). Urbanisme moderne et symbolique du gazon. In *Communications*, 74, Bienfaitante nature, sous la direction de Françoise Dubost et Bernadett Lizet. pp. 19-32. [En ligne].
URL : www.persee.fr/doc/comm_0588-8018_2003_num_74_1_2126
DOI : <https://doi.org/10.3406/comm.2003.2126>
- Blanchon-Caillet, B. (2007) Pratiques et compétences paysagistes dans les grands ensembles d'habitation, 1945-1975, *Strates*, 13. [En ligne].
URL : <http://journals.openedition.org/strates/5723>
DOI : <https://doi.org/10.4000/strates.5723>
- Donadieu P. (2009), Compte-rendu du Colloque de Bari 19 février 2009 : Où vont les architectes paysagistes ? Du paysagisme jardiniste au paysagisme de médiation, Paris. [En ligne].
URL : <http://docplayer.fr/23309244-Ou-vont-les-architectes-paysagistes-du-paysagisme-jardiniste-au-paysagisme-de-mediation.html>
- Hebert, F. (2007) Le paradoxe du paysage urbain dans les discours paysagistes, *Strates*, 13. [En ligne].
URL : <http://journals.openedition.org/strates/5493>
DOI : <https://doi.org/10.4000/strates.5493>
- Legoullon, G. (2016) « La construction des grands ensembles en France : émergence de nouvelles vulnérabilités environnementales », *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement*, Volume 16 numéro 3. [En ligne].
URL : <http://journals.openedition.org/vertigo/17984> ;
DOI : <https://doi.org/10.4000/vertigo.17984>
- Lion, Y. (2012), La transformation des Grands Ensembles, Conférence pour la Cité de l'Architecture et du Patrimoine - Rendez vous « METROPOLIS ». [En ligne].
URL : <https://www.youtube.com/watch?v=2oewOq5KPi8&t=2s>
- Ragot, G. (2010), De la reconstruction aux Grands Ensembles, triomphe et déviation du mouvement moderne, Conférence pour la Cité de l'Architecture et du Patrimoine - Les cours publics 2009-2010. [En ligne].
URL : <https://www.citedelarchitecture.fr/fr/video/de-la-reconstruction-aux-grands-ensembles-triomphe-et-deviation-du-mouvement-moderne>

ANNEXES

Annexe 1 : Trame du questionnaire pour les paysagistes

Annexe 2 : Grille d'analyse des sites d'étude

Annexe 3 : Trame du questionnaire pour les habitants

Annexe 4 : Les sites d'étude

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE
DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Annexe 1 : Trame du questionnaire pour les paysagistes

Dans le cadre d'une étude visant à rédiger mon TPER, un travail personnel et de recherche devant être rendu en 5ème année à l'École Nationale Supérieure de l'Architecture et du Paysage de Bordeaux, je cherche à comprendre quel rôle a pu et peut jouer le paysagiste dans l'aménagement des Grands Ensembles, depuis leur création dans les années 1950 jusqu'à leur réhabilitation de nos jours, plus particulièrement le rapport aux habitants et leurs usages des lieux. En effet, ces lieux sont aujourd'hui marqués par une volonté de réhabilitation voir de destruction dans certains cas. Dans le but de fournir ma recherche, il me semble important de recueillir l'opinion de paysagistes contribuant aujourd'hui à la transformation de ces espaces.

I. Informations générales :

Objectif : connaître le parcours de l'interrogé.

Nom, prénom

Titre et diplôme(s)

Entreprise

II. Réhabilitation de Grand Ensemble, comment ça se passe ?

Objectif : comprendre l'objectif et les acteurs du ou des projet(s) de réhabilitation.

Quel était l'intitulé du projet ?

Commanditaires, partenaires et acteurs du projet

Temporalité et budget du projet, proportion donnée aux espaces extérieurs...
Cela vous a-t-il semblé suffisant ?

Quel a été rôle spécifique de l'équipe paysagiste au sein du projet ?

III. Lien à l'habitant et aux usages

Objectif : comprendre la position particulière qu'a tenu le paysagiste lors du ou des projet(s) de réhabilitation et son rapport à la question habitante. Se centrer sur les usages.

Quels ont été les objectifs du projet ?

Quelles difficultés ont-été rencontrées au travers du projet ?

Quels sont les caractères marquants du lieu ?

Comment avez vous abordé le lien à l'habitant et aux usagers ? Des dispositifs ont-ils été mis en place pour comprendre les besoins des habitants ?

Avez-vous collaboré avec d'autres corps de métiers dédiés ?

Quel types d'appropriation avez vous perçus suite à l'installation et la mise en oeuvre du projet ? Avez vous eu des surprises ?

Si vous deviez avoir une position critique sur ce projet, le considérez vous réussi ? Si oui, en quelles mesures ? Que voudriez vous corriger ? Qu'est ce qui a et n'a pas fonctionné ?

Annexe 2 : Grille d'analyse des sites d'étude - La Benauge 1/2

Grilles d'analyse inspirées de mon travail chez Trouillot & Hermel Paysagistes

État actuel - Grille d'analyse pour visites de site									
Date de la visite : 16/10/2020		Météo (ensoleillé, nuageux, pluvieux...): Nuageux							
Cahier 1 : Données générales									
Nom		La Benauge							
Superficie		20 ha							
Nombre d'habitants		14500 habitants							
Derniers travaux importants		Réhabilitation récente du Parc Pinçon / Réhabilitation des pieds de bâtiments / Travaux dans les crèches Benauge 1 et 2 / Travaux de voiries							
Contexte		Commerces de proximité / école et éducation / Pôle social / Parc Pinçon							
Desserte, aménités et accès au quartier		Tram A à 5 mn à pied. Desserte de bus 16, 10 à proximité. Quais rive droite à 20 mn à pied. Avenue Thiers à 3 mn à pied. Jardin Botanique à 10 mn à pied. Quartier Bastide Niel à proximité. Accès depuis la rocade							
Cahier 2 : Sols et sous-sols									
Etat (peu satisfaisant, moyen, satisfaisant)		Couleur (clair, foncé)		Localisation		Accessibilité, type de clôture			
Enrobé		Foncé, gris		Routes sur l'ensemble du site / Parkings		Pas de clôtures			
Bicouche, avec graviers		Moyen		Couleur tuile		Trotoirs		x	
Stabilisé		Satisfaisant		Beige		Au sein du parc Pinçon		Pas de clôture.	
Sol souple type EPDM		Satisfaisant et moyen		Rouge et vert		Espace de jeux pour enfants / Terrain de sport		Pas de clôture sauf un espace de jeux dans le « Parc de l'Europe ».	
Gazon synthétique		x		x		x		x	
Béton		Satisfaisant (parfois craquelé)		Gris / Beige		Trotoirs quand il y en a, placettes et place de l'Europe		Pas de clôture, potelets bordelés.	
Pierre		Satisfaisant		Grise		Escaliers, Parc Pinçon.		Pas de clôture.	
Acier corten		Neuf		Corten		Bordures de légalés, bordures de massifs, kiosques		Bordures / Kiosques fermés	
Mosaïque style piscine		Abîmé et ancien		Bleu, clair et foncé		Aux abords d'un bâtiment dans un « espace vert »		Talus traversable à pied, accessible	
Brique		Satisfaisant (mais sans trop d'usage)		Rouge		Au centre du Parc Pinçon, forme circulaire style scène		Pelles tranches, accessible (sauf PMR)	
Espace vert sur dalle		x		x		x		x	
Couvert végétal		Satisfaisant		Satisfaisant		Au coeur du quartier dans le Parc Pinçon, aux abords des bâtiments, pour des massifs plantés, sous couvre sol...		Pas de clôture, quelques bordures.	
Cahier 3 : Structures végétales et minérales									
Description (petite, moyenne, grande tige / feuillu, conifère, ...)		Etat général (tronc, houppier, ...) (peu satisfaisant, moyen, satisfaisant)		Localisation arbre (espace vert, enrobé, isolé, en alignement, ...)		Ombrage (au, de, canopée (faible, moyen, élevé)			
Arbres		Grandes tiges, feuillus et conifères, arbres remarquables		Satisfaisant		Sur espaces verts, isolés ou en bosquets dans le Parc et dans les « jardins » / Arbres en alignements sur les espaces de stationnement et à l'entrée du quartier.		Moyen à élevé	

Annexe 2 : Grille d'analyse des sites d'étude - Génicart 1/2

Grilles d'analyse inspirées de mon travail chez Trouillot & Hermel Paysagistes

État actuel - Grille d'analyse pour visites de site															
Date de la visite : 24/10/2020		Météo (ensoleillé, nuageux, pluvieux, ...) : Nuageux													
Calque 1 : Données générales															
Nom		Génicart													
Superficie		50 ha													
Nombre d'habitants		7000 habitants													
Derniers travaux importants		Travaux de voiries / Stationnements													
Contexte		Logements, commerces de proximité, éducation, complexes sportifs, centre évangélique Le Rocher, hôtels, Musée du vieux Lormont, Médiathèque du Bois Fleuri, Centre commercial Rive Droite Lormont à 20 mn.													
Activités accueillies...															
Desserte, aménités et accès au quartier		Tram A à 5 mn à pied. Desserte de bus 32, 40 à proximité. Parc de l'Ermitage et quais de Lormont proches. Pont d'Aquitaine et N20 à proximité.													
Calque 2 : Sols et sous-sols															
Etat (peu satisfaisant, moyen, satisfaisant)		Couleur (clair, foncé)		Localisation		Accessibilité, type de clôture									
Enrobé		Moyen / Neuf dans certaines rues		Foncé, gris		Routes sur l'ensemble du site / Parkings		Clôture entourant les stationnements et les entrées de bâtiment.		Potelets					
Blouche, avec graviers		Moyen / Neuf		Marron / Beige		Trotoirs									
Gravier		Peu satisfaisant, abîmé		Beige		Certains parkings		Pas de clôture.							
Sol souple type EPDM		x		x		x		x							
Gazon synthétique		x		x		x		x							
Béton balayé		Satisfaisant		Gris		Trotoirs neufs		Pas de clôture, potelets vert gris.							
Espace vert sur dalle		x				x		x							
Plaine terre		Satisfaisant				Au centre des îlots, jardins semi-privés / Parkings		Jardins semi-privés fermés par des grilles et des portails.							
Calque 3 : Structures végétales et minérales															
Description (petite, moyenne, grande tige / feuillu, conifère, ...)		Etat général (tronc, houppier, ...) (peu satisfaisant, moyen, satisfaisant)		Localisation arbre (espace vert, enrobé, isolé, en alignement, ...)		Ombrage, taux de canopée (faible, moyen, élevé)									
Arbres		Moyennes tiges, feuillus et conifères.		Satisfaisant, certains spécimens affaiblis.		En fosse sur enrobé et en alignements dans les parkings, en pleine terre, isolés ou en massifs dans les jardins semi-privés.		Moyen à élevé							
Structures végétales		Pelouses / Massifs arbustifs		Pelouses en bon état, massifs fournis en bon état.		Entre les bâtiments, en ornement autour des parkings.		x							
Autres plantations (massif, pelouse, friche, ...)															
Commentaire															

Annexe 3 : Trame du questionnaire pour les habitants

Dans le cadre d'une étude visant à rédiger mon TPER, un travail personnel et de recherche devant être rendu en 5ème année à l'École Nationale Supérieure de l'Architecture et du Paysage de Bordeaux, je cherche à comprendre comment les Grands Ensembles, et donc votre cadre de vie, est apprécié par ses habitants. En effet, ces lieux sont aujourd'hui marqués par une volonté de réhabilitation et de changement. Il me semble important de recueillir l'opinion des habitants et usagers contribuant à la vie de ces espaces.

I. Informations générales :

Nom, prénom

Âge

Sexe

Situation

Profession

Moyen de locomotion

II. Appréciation de votre quartier

Notez votre quartier :

Confort :	/5
Sécurité :	/5
Qualité de vie :	/5
Accessibilité :	/5
Appréciation générale de votre quartier : /20	

Sécurité : pourquoi cette note ?

Qualité de vie : pourquoi cette note ?

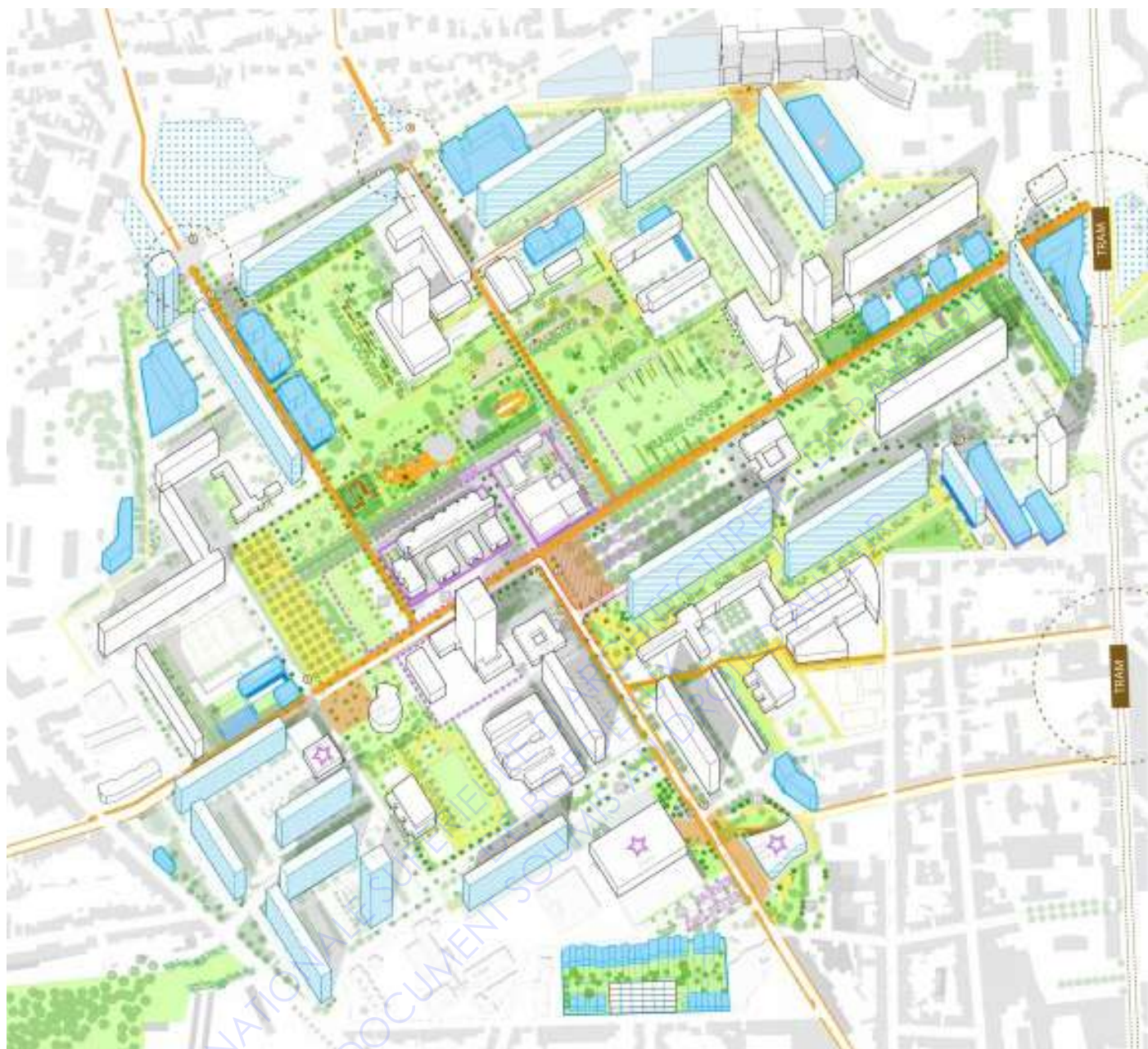
Accessibilité : pourquoi cette note ?

Passez vous du temps dans les espaces extérieurs de votre quartier ? Pourquoi ?

Quel est votre endroit favori dans votre quartier ?

Qu'aimeriez-vous voir changer dans les espaces extérieurs de votre quartier ? De quoi avez vous besoin ?

Annexe 4 : Les sites d'étude : Le Grand Parc



Plan guide pour le projet de réhabilitation du Grand Parc - BASE Paysage



Photographies anciennes du Quartier Grand Parc
Source : Yannick Roeckel né en 1966, habitant du Grand Parc.



Travaux du Parc du Grand Parc



Stationnement règlementé.



Centralité ouverte et traces de circulations douces.



Accès PMR non systématique.



Parc de L'Europe.



Centralité peu investie...



Arbre remarquable et aménagement paysager récent

Photographies actuelles du Quartier Géricart - M. Houry, 2020.

Annexe 4 : Les sites d'étude : La Benauge



Vue aérienne du quartier de La Benauge - Source : Géoportail



Une typologie de grandes tours, frange est du quartier.



Cachet des barres basses en pierre classées UNESCO.



État de propreté de la frange Est de La Bénauge.



Aménagement paysager du Parc Pinçon.



Travaux en cours à La Bénauge.



Dimension intimiste et riche.



Mobilier vétuste et traces d'usure, frange est.



Composition végétale et réhabilitation frange ouest.

Photographies actuelles du Quartier La Bénauge - M. Houry, 2020.

Annexe 4 : Les sites d'étude : Génicart



R GENICART - LORMONT (33) / Atelier Bouriette & Vaconsin • Architecture Urbanisme et Paysage / Novembre 2008

Plan de synthèse pour le projet de réhabilitation de Génicart - Bouriette & Vaconsin



Un potentiel végétal présent mais un cadre endommagé.



Centralité principale du quartier.



Importance de la voiture et peu de soin du végétal.



Une typologie de bâti en R+10.



Travail de la topographie dans les jardins semi-privés.



Aspect privatif des jardins d'îlots et autre typologie de bâti



Accès PMR et habillage de façades.



Micro-jardin entre les tours et mobilier.

Photographies actuelles du Quartier Génicart - M. Houry, 2020.

RÉSUMÉ

Ce mémoire présente une méthodologie de recherche en trois temps visant à identifier puis questionner l'évolution des pratiques et du rôle des paysagistes au sein des réhabilitations de Grands Ensembles. Il vise également à approfondir leur rapport aux démarches de concertation mises en oeuvre dans ces contextes de projet. Dans ce but, une approche théorique s'entrecroise avec une recherche de terrain auprès de paysagistes concepteurs ayant oeuvré dans les réhabilitations de Grands Ensembles mais également auprès des habitants. La recherche s'appuie sur trois cas d'études autour de Bordeaux : Le quartier du Grand Parc, celui de La Benauge et celui de Génicart. Ce mémoire est destiné à toute personne curieuse de comprendre les changements s'étant opérés dans les Grands Ensembles depuis leur création, mais également tout praticien paysagiste souhaitant se pencher sur la question de la concertation habitante au sein des projets de réhabilitation de Grands Ensembles.

MOTS CLÉS

GRAND ENSEMBLE - PRATIQUES PAYSAGISTES - CONCERTATION HABITANTE - SOCIAL - PROJET DE RÉHABILITATION - DÉVELOPPEMENT URBAIN

ABSTRACT

This thesis shows a three-step methodology of research which aims at identifying and then questioning the evolution of the practices and the role of landscapers within the rehabilitations of housing estates. It also aims to understand how consultation approaches can be included in these projects. For this purpose, a theoretical approach is combined with interviews of landscape designers who have worked in the rehabilitations of housing estates, but also of inhabitants who live in these neighborhoods. The research is based on three study cases located around Bordeaux : Le Grand Parc, La Benauge and Génicart. This thesis has been written for anyone who would like to understand the changes that have taken place in the housing estates since their creation, but also any landscaper wishing to learn more about consultation.

KEY WORDS

HOUSING ESTATE - LANDSCAPE THEORIES AND PRACTICES - CONSULTATION - SOCIAL - REHABILITATION PROJECT - URBAN DEVELOPMENT